

**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2018**

LE RAYONNEMENT DE LA VILLE

Les manifestations protocolaires

L'EVOLUTION DES RESSOURCES

La structure financière
Les nouveaux enjeux sur la fiscalité et les dotations
La dette et le personnel
L'investissement
Les changements de périmètre pour 2018

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'embellissement du cadre de vie et attractivité de la cité
L'environnement et le développement durable
Les aménagements urbains et les interventions sur le patrimoine bâti
Le logement
Les opérations de développement de la ville

L'ANIMATION DANS LA VILLE ET LA VIE CULTURELLE

L'animation et le rayonnement touristique de la ville
La Transversalité Des Projets et la mutualisation des services, une priorité pour optimiser l'action des Services Culturels
L'accès à la culture pour tous avec un programme d'actions culturelles, de pratiques artistiques et de médiation
La connaissance et la valorisation des richesses patrimoniales : préservation, restauration et enrichissement des collections
L'accès au sport et aux pratiques sportives, par le soutien au mouvement sportif et l'intégration du sport comme levier d'éducation et de préservation de la santé

LES SOLIDARITES ET LA REUSSITE EDUCATIVE

L'enfance et la réussite éducative (La Petite Enfance, les Affaires Scolaires, la Réussite Educative)
Le Développement Solidaire, la Politique de la Ville, Le centre social et les structures de quartiers)
Le Domaine des Enfants du Boulonnais
L'action du C.C.A.S

LE RAYONNEMENT DE LA VILLE

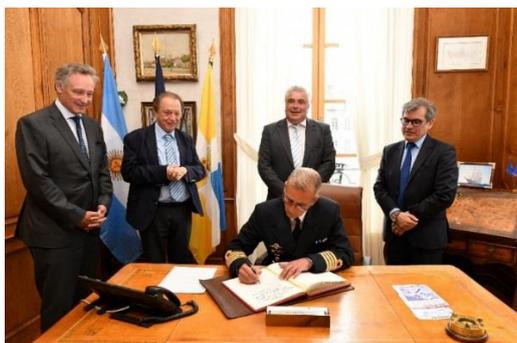
Les manifestations protocolaires

D'un point de vue protocolaire la Ville de Boulogne-sur-Mer a connu une très forte activité. En effet, comme à l'accoutumée, la Ville a reçu de nombreuses personnalités. L'année 2017 a été marquée par les visites ministérielles et présidentielles, par les remises de décorations prestigieuses mais également par l'organisation de commémorations particulières sans oublier les nombreuses réceptions organisées en l'Hôtel de Ville comme à l'extérieur.

Les personnalités reçues ont été nombreuses :

- Monsieur Benoît HAMON, Ancien Ministre, le 23 février 2017
- Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations Internationales sur le climat le 26 février 2017
- Monsieur Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement le 8 mars 2017
- Monsieur François REBSAMEN, Ancien Ministre, Président du Réseau Francophone des Villes amies des Aînés le 23 mars 2017
- Monsieur François HOLLANDE, Président de la République Française le 31 mars 2017
- Madame Fanny GALICHET, Capitaine de Frégate, Commandant du Chasseur de Mines Tripartite Croix du Sud le 19 mai 2017
- Monsieur Benjamin CANAVAN, Premier Secrétaire aux Affaires Politiques auprès de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique en France le 13 juin 2017
- Monsieur le Général Elrick IRASTORZA, Président du Conseil d'Administration de la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale le 13 juin 2017
- Monsieur Joseph ZIMET, Directeur Général de la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale le 13 juin 2017
- Monsieur Gerald R LEFLER de l'American Battle Monuments Commission le 13 juin 2017
- Monsieur Stéphane TRAVERT, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation le 13 juillet 2017
- Monsieur Fernando Emir MAGLIONE, Capitaine de Vaisseau, Commandant de la Frégate ARA Libertad le 22 juillet 2017
- Monsieur le Chargé d'Affaires à l'Ambassade de la République d'Argentine en France, le Ministre Dario CELAYA ALVAREZ le 22 juillet 2017
- Son Excellence l'Ambassadeur de la République d'Argentine auprès de l'UNESCO Monsieur Rodolfo TERRAGNO le 22 juillet 2017
- Son Excellence l'Ambassadeur de la République d'Argentine auprès de l'Union Européenne Monsieur Mario VERON GUERRA le 22 juillet 2017





et organisé de nombreuses réceptions, assemblées générales, séminaires, colloques dont les plus importants ont été :

- Assemblée Générale des Pensionnés de la Marine Marchande
- Prix du travail manuel
- Soirée des talents
- Inauguration de l'exposition le temps Pershing
- Organisation du Jumelage avec Zweibrücken
- Réception nouveaux arrivants
- Fête du timbre
- Festival B.D
- Final du concours de l'Ordre de la Légion d'Honneur
- Remise des prix aux commerçants
- Réception festival de Cannes
- Réception festival de Khâgnes

Par ailleurs, le service du Protocole a organisé les réceptions pour les remises de médailles ou insignes, notamment :

- Réception pour les remises de médailles du travail
- Réception pour la remise des insignes de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur (Messieurs Philippe OLIVIER, Jean-Loup LESAFFRE et René PIERRE)
- Réception dans l'ordre National du Mérite Maritime et Médaille d'honneur du Marin
- Réception pour la remise des palmes académiques



En dehors de ces nombreuses interventions, le service du Protocole a été particulièrement sollicité pour l'organisation de cérémonies prestigieuses à savoir :

- La Commémoration du débarquement Pershing
- Le 70^{ème} anniversaire de la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à la Ville de Boulogne-sur-Mer

- L'escale de la Frégate Ara Libertad et la commémoration du bicentenaire de la traversée des Andes en présence des marinières navire-école Argentin

Le 213 anniversaire de la remise de la Légion d'Honneur par Napoléon 1^{er} au camp de Boulogne-sur-Mer sous le haut patronage du Général d'armée Benoît PUGA, Grand

- Chancelier de la Légion d'Honneur



Pour renforcer la proximité entre les élus et les Boulonnais, la municipalité a mis en place depuis 2015 un système d'élus référents pour chacun des quartiers de la commune.

Issus de la majorité municipale, 13 élus assurent ainsi une écoute continue des attentes ou préoccupation des habitants et garantissent une réponse rapide et de qualité quant à leurs interpellations.

Les Boulonnais ont ainsi la possibilité d'interpeller directement leur référent de quartier ou de le solliciter *via* un numéro unique spécialement dédié au dispositif des référents de quartier.

L'EVOLUTION DES RESSOURCES

La structure financière

Avant d'aborder les nouveaux thèmes de rupture sur la scène nationale, un focus sur l'Europe avec l'événement économique marquant qui restera le vote des Anglais en faveur du BREXIT, le Britain Exit. Les impacts réels du BREXIT tardent encore à se dessiner du fait des négociations en cours, et à analyser du moins sur le moyen ou le long terme. Les marchés financiers tardent encore à s'orienter franchement à l'heure où plus généralement la FED américaine s'attache à confirmer la reprise des taux directeurs. Les répercussions traditionnelles historiques entre les orientations outre atlantiques et la réaction de la BCE Européenne peuvent être les signaux d'une prochaine remontée des taux d'intérêt en Europe. Pour l'heure, les taux d'inflation se situent toujours à un niveau modéré, voisin du pourcent.

Pour les collectivités territoriales, il subsiste ainsi une fenêtre intéressante de levée de capitaux pour financer les investissements, facteur décisif de dynamisme sur l'économie locale. La politique communale de saisie des opportunités sur les taux pour renforcer le levier de financement par emprunt demeure crédible à court terme, à horizon d'une année, pour 2018. Il devrait vraisemblablement s'agir de la dernière année intrinsèquement favorable à l'emprunt.

Aussi la perspective politique, à la fois sur la fin 2017, comme pour 2018, de préserver la forte dynamique d'investissements locaux en recourant majoritairement à l'emprunt pour couvrir les investissements nouveaux s'inscrit en symbiose avec l'environnement actuel sur les marchés financiers.

La variable endettement est sans doute également nécessaire pour suppléer la tendance de fonds observée depuis plusieurs années au recentrage des collectivités sur leurs missions fondamentales et la baisse sensible des concours apportée par nombre de partenaires institutionnels. Les partenaires institutionnels habituels définissent désormais des champs précis d'intervention, déterminent des taux de financement différenciés voire diffèrent l'attribution de leurs subventions. Le niveau général de subventionnement général moyen s'inscrit depuis 2016 sur une tendance baissière, invitant plus que jamais à préciser les contours des plans de financement en préalable au lancement d'opérations.

Dans ce contexte, sur le plan national, les collectivités sont confrontées à un net renversement, au cours de 2017, des différents paramètres primaires intervenant dans leurs équilibres budgétaires.

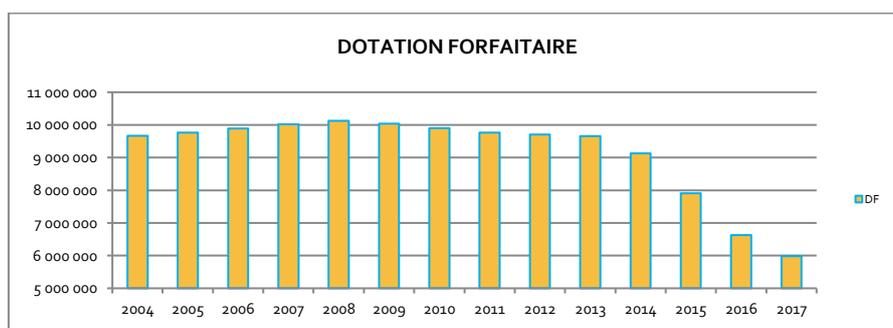
Sachant que les charges de fonctionnement progressent sous l'impulsion de divers facteurs comme la hausse des fluides, l'extension des contrats de maintenance sous l'effet de la modernisation des services ou la dématérialisation des process ou de nouveaux leviers de fiscalisation dans les secteurs de l'écologie, les énergies propres, frappant les achats de matières ou de services.. Un autre facteur de rebond ressenti en 2017, est le facteur sécurité. Compte tenu des différentes vagues d'attentats, la veille systématiquement au renforcement des mesures de précaution et à une sécurisation systématique de l'ensemble des manifestations menées sur le territoire, en concertation avec les différentes autorités (sous-préfecture, police nationale, SDIS.) La sécurité des personnes et des biens impose dans le cahier des charges des manifestations de prévoir un dispositif terrain adapté, une supervision renforcée et le recours permanent à des sociétés habilitées et spécialisées pour veiller au bon déroulement des événements communaux ou organisés sur le territoire des communes. Le surcoût lié à ces nouveaux dispositifs explique jusqu'à 30% du coût total d'une manifestation.

Tandis que le spectre de la déflation s'éloigne et que les collectivités territoriales ont largement bénéficié depuis 3 ans de la stabilité des coûts avec un prix bas du pétrole, un taux de change euro/dollar favorable aux exportations françaises et l'effet continuant positif de la politique de quantitative easing de la Banque Centrale Européenne qui cadennasse les taux d'intérêt à un très faible niveau, voire à des niveaux négatifs.

Si la maîtrise des coûts favorisait la capacité d'autofinancement de la commune sur les charges externes, de nouveaux facteurs amèneront à la prudence sur la capacité d'autofinancement. Les effets impacteront les comptes 2017. Ils influenceront sur les affectations de résultat 2018.

L'Etat a poursuivi sa politique de redressement des comptes publics et les collectivités territoriales ont été une nouvelle fois sollicitées en 2017 pour participer à l'effort commun de réduction des dépenses. L'effort est matérialisé par la diminution des concours classiques aux collectivités territoriales : la dotation globale de fonctionnement, longtemps le pivot des ressources communales, est concernée au premier plan par cette contribution à l'effort collectif.

Aussi comme le reflète le tableau suivant, la dotation forfaitaire aura fléchi, tout en étant compensée jusqu'en 2016 par la péréquation.



La commune de Boulogne-sur-Mer est pour autant en question sur la politique de péréquation verticale avec la Dotation de Solidarité Urbaine ou la Dotation Nationale de Péréquation, voire de la péréquation horizontale, en relation avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais avec le fond de péréquation intercommunal.

L'option budgétaire est de tableer à nouveau pour 2018 sur une relative neutralité de ces effets, contraires, en vue de préserver le dynamisme de la politique d'investissement au profit du développement économique et de l'emploi sur le territoire.

Simplement 3 facteurs nouveaux risquent de déstabiliser très fortement les finances communales, à l'échelon local mais également à l'échelle de toutes les collectivités : la réforme annoncée sur taxe d'habitation d'une part, la compression des dispositifs relatifs aux contrats aidés d'autre part, les transferts de compétence enfin.

Chacun de ces 3 impacts peut selon les hypothèses fortement bousculer les équilibres structurels de la collectivité dans un schéma classique : forte baisse des ressources communale dans un premier temps, puis diminution de la capacité d'autofinancement, enfin questionnement des investissements et du niveau de prestations du service public.

1^{er} impact : La réforme de la taxe d'habitation semble passer par le déploiement d'une aide compensatoire de substitution à la dynamique de la taxe d'habitation.

La presse se fait abondamment l'écho des risques de cette réforme : de façon synthétique, une dotation compensatrice est naturellement sensible à de futures coupes budgétaires tandis que la fiscalité directe locale présente la souplesse d'être adaptative et garantit l'autonomie de la collectivité. Ce premier volet fait l'objet d'une étude d'impact sur le DOB.

2^{ème} impact : La pression sur les contrats aidés fait également peser un double risque, social et organisationnel, interrogeant le maintien de certaines activités du secteur public. Par ailleurs le recours à d'autres types de personnel en remplacement ferait augmenter la facture pour la collectivité sur un facteur de 4 à 5, impossible à tenir pour tenir les équilibres budgétaires.

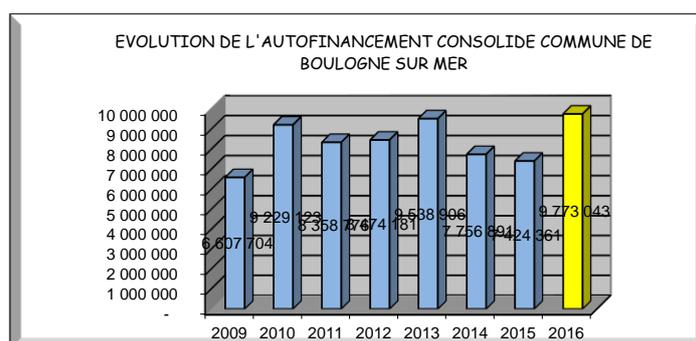
3^{ème} impact : les transferts de compétence, loin d'être neutres, privent la collectivité de ressources de fonctionnement, bien au-delà de la stricte et théorique balance entre transferts de recettes et de dépenses.

Selon des évaluations préalables, ces 3 impacts pourraient générer une réduction de la capacité d'autofinancement communal à hauteur de - 25%, partiellement dès 2017, totalement en 2018.

Dans l'attente de ces effets, le résultat de fonctionnement annuel continue **jusqu'en 2016**, à se positionner à un niveau relativement élevé propre à assurer un volume suffisant d'autofinancement des investissements. Les effets d'augmentation des coûts sur les achats de la commune demeurent sous contrôle dans la mesure où le contexte international favorise aujourd'hui des achats à moindre coût sans volatilité ni reprise excessive.

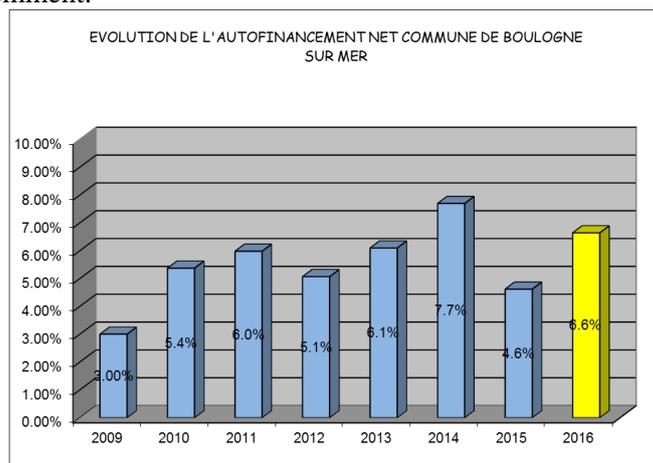
La commune bénéficie progressivement, depuis 2016 et 2017, des effets d'économies générées par le réseau de chauffe. La politique de gestion active de la commune dans un contexte favorable à lever de fonds nouveau conforte le résultat.

La baisse continue des dotations commence cependant à produire ses effets sur le résultat général.



- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

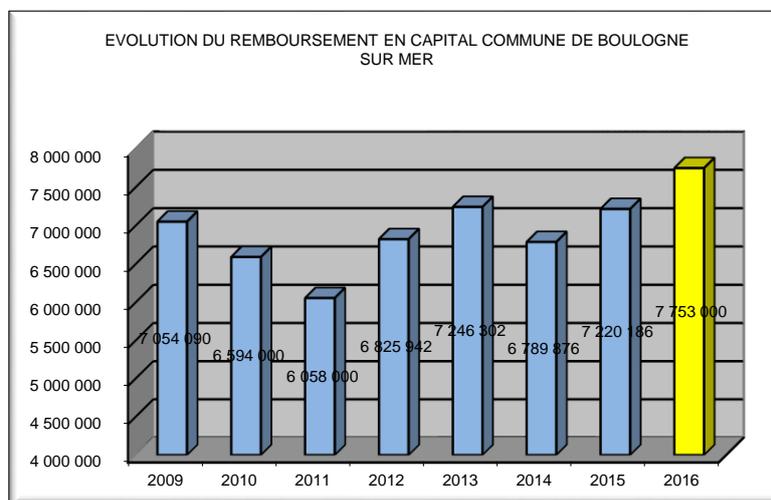
La Commune dispose d'une capacité d'autofinancement propre conséquente depuis plusieurs exercices et dégage un fort excédent de financement net. Le tassement depuis 2014 prenait sa source dans la baisse de la pression fiscale pour les habitants, choix stratégique pour la mandature en cours, les effets d'évolution des dotations et la progression des charges de personnel dans le contexte de la prise d'effet de la fiabilisation des comptes essentiellement sur le Budget Annexe assainissement ainsi que plus marginalement dans le budget principal. L'autofinancement net s'améliore en revanche en proportion en raison de l'augmentation de la capacité d'autofinancement et de la baisse continue de la surface d'endettement. Ces 2 facteurs vont désormais se retourner progressivement dès 2017 sous l'effet des 3 volets évoqués précédemment.



- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

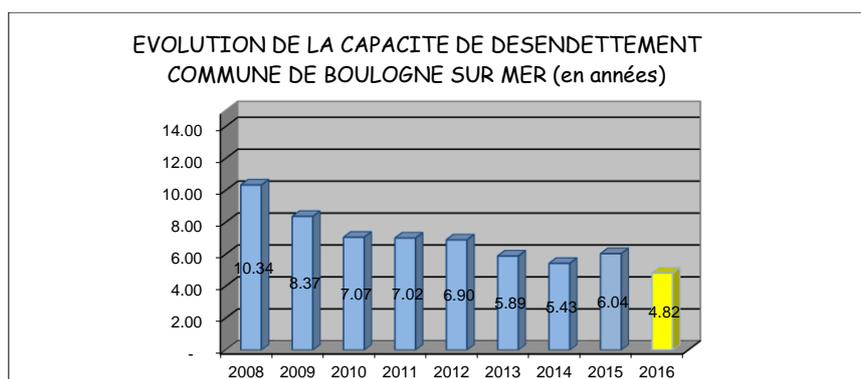
La progression de l'auto financement net cette année tranche avec les perspectives à moyen terme. Elle résulte essentiellement de trois facteurs conjoints : Tout d'abord, la volonté municipale d'alléger la pression fiscale sur les Boulonnais avec le maintien de la modération de la fiscalité directe locale, engagement fort de la mandature pour redistribuer aux habitants une partie des bénéfices tirés de la

maîtrise de gestion. Ainsi la baisse ou la stabilité des taux concerne à la fois la taxe d'habitation et la taxe foncière : entre -0.4% et -0.8% en 2015, à nouveau -0.2% pour 2016, stabilité en 2017. Ensuite, la baisse des dotations et des participations voire des mesures fiscales comme celles relevant des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville dans un contexte général de réduction des coûts. Enfin, les effets des transferts de gestion le plus souvent défavorables à la capacité d'autofinancement. La perspective est une diminution mécanique en raison de la dé massification budgétaire.



En contrepoint de l'observation des exercices précédents, au cours desquels le volume du remboursement en capital de la dette tendait vers une linéarisation de son profil au fil des renégociations et des recours à l'emprunt, 2016 a révélé une reprise sensible du niveau du capital remboursé. Si généralement, les renégociations sont autant d'opportunités, au-delà de la renégociation des conditions financières à l'étalement et à l'échelonnement le plus adapté pour éviter les à-coups de remboursements annuels de la dette, certaines pointes peuvent encore apparaître. Dans la mesure où l'appel à emprunt nouveau s'est stabilisé, la variation de dette, en progression négative, consolide la structure financière de la commune sur le moyen terme.

La constance historique du remboursement en capital souligne encore l'enjeu décisif de rechercher des financements auprès des partenaires institutionnels, dans le contexte général de concentration autour des cœurs de métier pour accompagner la dynamique de l'investissement.



La capacité de désendettement de la commune s'inscrit sur un niveau historiquement bas. S'il fallait plus de 10 années d'auto financement pour rembourser la dette totale, il n'en faut plus que 4.82 années aujourd'hui, témoignant de la maîtrise des équilibres structurants.

Le panorama de la situation financière des collectivités territoriales est marqué par une tension de plus en plus marquée sur l'équilibre budgétaire. En effet, traditionnellement les budgets des communes sont consacrés pour plus de 50 % aux charges de personnel, les autres dépenses étant imputables à d'autres

secteurs comme notamment la consommation des fluides. La commune s'est engagée dans une politique volontaire de mutualisation et de développement des synergies internes pour favoriser le maintien des équilibres. Celui des collectivités territoriales est plus fort que le taux d'inflation ménage du fait de la typologie des dépenses des collectivités.

La fin d'année 2017 est marquée par une inflation très modérée. Pour 2018, la France pressent une inflation autour du niveau de 1.5 %, synonyme d'une croissance très modérée. La situation économique meilleure justifie certaines décisions nationales pour les collectivités locales :

- Au niveau du point d'indice de la fonction publique, à la suite de l'augmentation du point d'indice en 2016 et en 2017 (partagée en deux fois +0.6%) pour le traitement des fonctionnaires, la perspective est bien le gel du point d'indice pour 2018 tout en conservant les effets classiques du Glissement Vieillesse Technicité.
- Au niveau des dotations et des bases fiscales avec la maîtrise de l'évolution des coefficients des bases fiscales.

Les nouveaux enjeux sur la fiscalité et les dotations

Les recettes des communes sont répertoriées selon la doctrine en trois tiers.

Le premier tiers est lié au produit fiscal, sans réelles marges de progression. La part fiscale du budget communale devrait se restreindre fortement du fait de l'exonération progressive de la taxe d'habitation à compter de 2018. Au-delà d'une éventuelle perte financière pour la ville, estimée sur 2018 à 300 K Euros, la politique fiscale en 2018 demeurera placée sous le sceau de la modération fiscale dans un contexte où les dotations de l'Etat subissent régulièrement un réajustement important. La fiscalité locale peut aussi être un outil pour la ville d'accompagnement de la vitalité et de l'attractivité commerciale avec la récente mise en place de la taxe sur les friches commerciales par délibération du 27 août 2015.

Le second tiers des recettes est lié aux dotations de l'Etat. Elles ne progressent plus globalement et supporteront, en fonction des collectivités, une forte érosion. Les dotations dynamiques de l'état se décomposent en péréquation verticale et en péréquation horizontale. La ville de Boulogne-sur-Mer bénéficie de l'effort de péréquation tout en accueillant les charges de centralité.

Le dernier tiers, lié aux recettes diverses, sera à analyser notamment au regard de la tarification des services. La délibération traditionnelle de décembre permet d'appréhender à la fois l'exhaustivité des services offerts par la ville et les tarifs proposés.

La présentation fiscale de la ville 2016

Population légale : 43 211

	Pour commune	la Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Part des foyers non imposables	68.8 %	67.7 %	62.7 %	54.5 %

Ces données fiscales montrent que la commune de Boulogne-sur-Mer a une structure de population bien en deçà de la richesse nationale.

Par rapport aux années précédentes on peut constater une progression du revenu fiscal pour Boulogne sur Mer. Le revenu de Boulogne-sur Mer a progressé passant de 16210 en 2015 à 16496 en 2016 soit une réelle progression.

Les recettes fiscales pèsent significativement dans les recettes communales.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts	41 001 750	41 586 424	42 046 692	42 568 267	42 770 678	39 193 756	35 838 208

Il convient de mentionner que la taxe enlèvements des ordures ménagères n'est plus dans les recettes fiscales suite au transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Pour mémoire, le montant des recettes de fonctionnement représente plus de 70 M €. Le montant de la fiscalité en représente 60%. Le poids des recettes fiscales était de plus en plus prépondérant et représente presque 2/3 des recettes de la commune. Les recettes fiscales sont de plus en plus importantes à due proportion concurrente de la réduction du poids des dotations. La suppression partielle et progressive de la taxe d'habitation devrait inverser fortement et structurellement cette répartition dès 2018.

La Ville de Boulogne-sur-Mer a fait le choix politique fort de ne plus augmenter depuis 2009 les taux de fiscalité directe. La politique locale va même dans le sens de réduire les taux de fiscalité directe pour préserver le pouvoir d'achat des Boulonnais tout en continuant d'offrir les meilleurs services à la population. La perspective pour 2018 s'inscrit en ligne directe avec cette position.

Evolution des taux de 2011 à 2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	30.49	30.49	30,34	30.04	29.74	29.68	29.68
Taxe foncière	34.17	34.17	34,10	33.83	33.69	33.62	33.62
Taxe foncière non bâtie	67.86	67.86	67,52	66.72	66.18	66.05	66.05

Compte tenu que l'année 2017 a été marquée par le transfert (obligatoire du fait de la loi NOTRe) du ramassage des ordures ménagères à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, le poste fiscalité **a baissé.**

La commune perçoit le produit des trois taxes ménages Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et Non Bâti produit fiscal légèrement meilleur que le montant envisagé lors de la prévision. Le montant notifié, plus important que prévu, est lié au dynamisme des bases sur Boulogne-sur-Mer.

Montant perçu par Taxe pour la ville de Boulogne sur Mer

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe foncière	11 265 750	11 357 220	11 612 938	11 965 618	11 821 353	12 354 003	11 725 381
Taxe d'habitation	12 782 314	12 985 625	13 317 414	13 504 250	13 604 696	13 427 492	13 767 726
Taxe foncière non bâtie	34 609	20 087	17 420	17 814	18 001	19 022	19 881

Depuis quelques années, l'augmentation des bases fiscales est la résultante de deux phénomènes : le dynamisme des permis de construire engendre la revalorisation des logements existants au travers de l'augmentation des catégories fiscales de ces logements. Le nombre de logements classés dans la catégorie vétuste a sensiblement diminué. Les services fiscaux ont aussi relancé progressivement le mécanisme des déclarations cadastrales. Ainsi, progressivement la valeur moyenne fiscale de la Ville de Boulogne se rapproche de la valeur moyenne départementale. L'année 2018 sera encore marquée par le travail des services fiscaux sur les bases fiscales.

Il est prévu pour l'année 2018 une exonération progressive de la taxe d'habitation. Cette exonération commencera en 2018 à hauteur de 1/3. Cette exonération concerne 80 % des contribuables.

Le ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, a précisé au Club de l'économie du quotidien « Le Monde » que le plafond d'exonération serait de 30 000 € de revenus annuels pour un célibataire (2 500 € par mois), soit 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) en intégrant l'abattement de 10%.

Seuils de revenus maximum permettant d'être exonéré de taxe d'habitation à partir de 2018

	Célibataire	Célibataire avec 1 enfant	Couple	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couple avec 3 enfants
Revenu Fiscal de Référence (RFR)	27 000 €	35 000 €	43 000 €	49 000 €	55 000 €	61 000 €
Revenus annuels du foyer	30 000 €	38 890 €	47 780 €	54 440 €	61 110 €	67 780 €
Revenus mensuels du foyer	2 500 €	3 240 €	3 980 €	4 540 €	5 090 €	5 650 €

Pour la commune de Boulogne sur mer la taxe d'habitation représente 11 725 381 €. Si on considère que 80 % des contribuables sont concernés par l'exonération de taxe d'habitation. L'exonération devrait conduire pour la ville à une perte fiscale d'environ 3.5 millions d'euro.

Une interrogation majeure est posée sur le Budget 2018 sur la nature, le volume et la pérennité du mécanisme de compensation annoncé pour les collectivités. Il n'est actuellement, faute de textes précis, possible d'estimer le taux de retour suivant cette perte de 3.5 Millions d'Euros, ni d'imaginer les décalages temporels de versement d'une telle compensation. Par hypothèse, le budget 2018 intégrera une soupape indicative de 300 K Euros par souci de prudence.

Des allocations compensatrices fiscales sont versées aux villes en contrepartie des pertes de recettes résultant des exonérations et des allègements de fiscalité locale accordés par le législateur. Ces compensations font figure de variable d'ajustement dans la loi de finances afin de permettre le financement des autres composantes de la dotation globale de fonctionnement, notamment les dotations de péréquation (DSU dotation de solidarité urbaine, DSR dotation de solidarité rurale et DNP dotation nationale de péréquation).

Les exonérations de taxe d'habitation :

- Exonération de la Taxe d'habitation pour les revenus modestes, part compensée par l'Etat
- Les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité
- Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés lorsque leurs revenus de l'année précédente n'excèdent pas 10 024 €.
- Les contribuables âgés de plus de 60 ans
- Les contribuables atteints d'une infirmité ou d'une invalidité

Les exonérations de taxe foncière :

- Les personnes de condition modeste
- Les immeubles professionnels situés dans les zones franches urbaines
- Les logements à usage locatif situés en zones urbaines sensibles
- Les constructions neuves et les logements sociaux sous certaines conditions

Ces allocations compensatrices devraient baisser au profit de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Générale de Fonctionnement, en résonance avec la volonté d'orienter la priorité nationale sur la péréquation entre les collectivités.

Montant des allocations compensatrices de 2011 à 2017

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Allocations compensatrices	1706395	1 637 907	1 550 585	1 534 645	1 481 427	1 366 824	1 568 363

L'érosion des allocations compensatrices s'explique par la dilution avec le temps des effets de la réforme de la taxe professionnelle et de l'impact des abattements fiscaux de taxes foncières pour certaines catégories de salaires.

Le souci est que cela prive, dans le temps, les collectivités, du dynamisme fiscal et paralyse la dynamique locale.

Montant des allocations compensatrices de 2011 à 2017 par allocation

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation (Base)	1 097 498	1 133 597	1 116 405	1 139 917	1 233 676	1 006 588	1 338 737
Taxe foncière personnes modestes (Base)	89 860	69 448	61 304	45 862	27 938	18832	8105
ZFU /ZUS	123 244	94 231	78 895	61448	41 515	171837	165 641
Exonération longue durée	1 437	10 833	17 889	69962	34 439		17506
Réduction de la part salaire							
Abattement 16 %	393 570	329 011	275 303	216693	143 163	121 413	37787

La hausse de l'exonération longue durée résulte de la livraison des appartements situés dans la zone du Chemin Vert. Cette exonération est de 10 ou 15 ans selon le mode de financement de ces immeubles.

Le tableau suivant présente la valorisation de la taxe foncière par habitant. Les valeurs moyennes données pour le Département, la Région et pour la France sont établies avec les villes de 20 000 à 50 000.

Valeur foncière par habitant	2013	2014	2015	2016
Boulogne sur Mer	888	920	928	889
Département	886	909	931	
Région	894	909	926	
France	1322	1354	1365	

Effort fiscal	Taux
Boulogne sur mer	1.91

La moyenne fiscale par habitant est moins forte à Boulogne que sur l'ensemble du territoire. Les taux d'imposition sur Boulogne amènent à un produit fiscal moins important que sur le reste du territoire. Le budget 2017 a été envisagé avec l'idée de ne pas accentuer la pression fiscale. La progression du produit des impôts ne résultera donc que de l'augmentation des bases proposée par la loi de finances. Le budget 2018 a été établi avec une prévision d'augmentation cadastrale à hauteur de 1 %. Cette augmentation cadastrale serait conforme à la prévision d'inflation. Par ailleurs, ce taux correspond au taux de revalorisation proposé ces dernières années par la loi de finances.

Moyenne de taxe d'habitation

	Boulogne sur Mer	Moyenne des villes moyennes	Moyenne Nationale
Valeur	2 386	3 038	3 254

La dotation globale de fonctionnement (DGF) apparaît en baisse depuis quelques années, en raison du tassement de la population boulognaise mais aussi des orientations budgétaires de l'Etat, tandis que la dotation de solidarité urbaine (DSU) augmente.

La péréquation est le mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse et donc les écarts d'inégalités entre les différentes collectivités territoriales. Elle prend donc sur Boulogne-sur-Mer toute sa dimension à la fois à l'intérieur de l'agglomération mais aussi entre les différentes collectivités françaises. Le classement entre communes riches et communes moins riches s'effectue selon différents critères.

L'effort de péréquation verticale permet à la commune de Boulogne d'enregistrer une progression forte de sa dotation de solidarité urbaine. Jusqu'alors, le gouvernement faisait donc valoir un effort supplémentaire envers les communes moins favorisées.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation globale de fonctionnement	9 702 348	9 660 112	9 129 645	7 913 157	6 626 989	5 986 610	5 100 000
Dotation de solidarité urbaine	4 296 374	5 003 858	5 367 565	6 538 940	7 612 050	8 161 836	8 800 000
	13 998 722	13 800 000	14 497 210	14 452 097	14 239 039	14 148 446	13 900 000

Le tableau montre que la dotation de solidarité urbaine compense partiellement la baisse de la dotation globale de fonctionnement. La DSU a comme critère d'attribution le potentiel fiscal des communes et le nombre de logements sociaux ainsi que le potentiel fiscal par habitant sont attribués alors avec un classement de chaque commune.

La commune est aussi éligible à la dotation Nationale de Péréquation qui évolue d'année en année au rythme de l'inflation, depuis le gel des dotations en 2010, la DNP suit la même évolution zéro. Seule la Dotation de solidarité Urbaine augmente notamment grâce à l'effort de péréquation voulu par le gouvernement précédent.

Le budget 2018 est donc présenté avec des prévisions budgétaires de dotation (DGF) en baisse. A l'inverse, le dynamisme de la péréquation est supposé prorogé, à la fois dans sa composante verticale que pour l'horizontale.

Le Fonds de Péréquation Intercommunal permet une péréquation horizontale entre les communes de l'intercommunalité. Elle est basée sur trois critères cumulatifs. Le premier représente 60 % de cette péréquation et se situe au niveau de l'écart de revenus par habitant par rapport à la moyenne de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Le deuxième qui se situe à 20 % est établi en fonction de la richesse fiscale. Le troisième qui représente 20 % est fonction de l'effort fiscal.

Schéma péréquation horizontale

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotations de Solidarité Communautaire	282 712	298 024	306 598	309 378	310 000	310 892	310 000
FPIC	179 040	407 458	621 974	840 438	1 025 269	1 107 000	1 200 000

Le FPIC devrait encore progresser en 2018.

Les autres recettes issues des prestations offertes par les communes, sont souvent stables voire subissent une diminution liées au pouvoir d'achat des ménages. Les recettes qualifiées de poche qui progressaient régulièrement depuis quelques années sont stables en raison de la stagnation des tarifs pratiqués.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
produits domaines	2 075 854	2 201 001	2 851 546	2 454 696	2 363 945	2 557 851	2 929 465	2 670 162

En dehors des phénomènes exceptionnels comme celui de 2012 (c'est-à-dire le rattachement du Centre social) les recettes courantes augmentent régulièrement depuis 2008. Ce mouvement s'explique notamment par la refacturation à la Communauté d'agglomération du Boulonnais de la taxe foncière auparavant passée sur une ligne « impôt ».

Les recettes comprennent aussi le produit des ventes sur le site en ligne Web enchères. La Ville adhère depuis quelques années à ce site de vente en ligne, leader en France des ventes sur le Web des collectivités locales. Il permet à la Ville de Boulogne-sur-Mer de percevoir une recette supplémentaire. La vente sur le site permet aussi de redonner une seconde vie aux objets vendus en permettant leur recyclage. Les prix pratiqués sur le site confèrent de réelles opportunités d'achats. L'opération de vente en ligne WEB ENCHERES rencontre un grand succès à la fois médiatiquement et financièrement.

Les dépenses se décomposent en charges de fonctionnement selon des chapitres budgétaires charges à caractère général », « charges de personnels » « autres charges » « charges d'intérêts » chapitre « charges exceptionnelles »

I Les charges à caractère général

D'une manière générale, le chapitre « charges à caractère général » a évolué selon le schéma suivant :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
charges à caractère général»	10 735 785	10 501 327	10 072 519	11 258 257	10 528 976	11 270 843

Les charges à caractère général ont légèrement augmenté. Cependant il convient de mentionner que les chiffres 2017 sont estimés.

Pour l'électricité, une augmentation moyenne de 1 à 2 % par an est observée depuis le début du 21^{ème} siècle, les annonces des prévisionnistes tablent sur une augmentation, par rapport à aujourd'hui, de 30% d'ici à 2019 et de 50% d'ici à 2030.

Pour le gaz il est envisagé une augmentation de 6% par an jusqu'en 2020 pour atteindre une augmentation de 30% d'ici 2018 et de 50% d'ici 2020. Cependant, le gaz, suivant le mouvement du pétrole, a connu une légère baisse en 2015. Depuis le gaz a connu des fluctuations en rapport avec les cours du pétrole

L'augmentation du prix du pétrole sur les dix dernières années (107 %) justifie le phénomène d'augmentation du coût de l'énergie. L'année 2015 est synonyme d'une baisse importante du coût du pétrole. Les prévisionnistes qui envisageaient un baril de pétrole à plus de 100 € sont maintenant persuadés que le pétrole va continuer une spirale baissière. En 2017, les cours du pétrole sont restés relativement stables

Le budget du personnel a été prévu avec une légère augmentation liée à la mise en place de nouveaux services à la population, notamment le centre social MAES ; la prolongation de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires. Mais il est impacté par la baisse des emplois d'insertion.

II Les charges de personnel

Tendance du chapitre 012 « charges de personnel »

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
012 « Charges de personnel »	31 662 621	32 117 769	33 860 744	34 591 854	34 754 491	34 183 004

III Les subventions

Tendance du chapitre 65 « subventions »

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
65 « subventions »	8 943 094	8 570 233	9 619 840	9 725 662	10 483 860	10 384 884

IV Les charges d'intérêts

Tendance du chapitre 66 « charges d'intérêts »

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
66 « Charges d'intérêts »	2 910 378	2 877 823	2 319 511	2 266 549	2 021 285	2 069 272

La baisse des charges d'intérêt traduit l'effort de gestion de la dette en parallèle de la baisse des taux généralisée.

IV Les charges exceptionnelles

Tendance du chapitre 67 « charges exceptionnelles »

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
67 « Charges exceptionnelles »	460 009	1 380 375	925 878	806 851	728 643	737 767

La Dette et le personnel

La commune de Boulogne-sur-Mer bénéficie aujourd'hui du programme pluriannuel de gestion active de la dette, amorcée lors de la précédente mandature. Les actions engagées ont porté sur la simplification des lignes d'en cours, les renégociations pour tirer parti des opportunités de marchés, la réduction de la dette globale, la diminution de l'exposition au risque des différents emprunts, la diversification des partenaires bancaires.

En 2017, l'objectif de la ville concernant la gestion de sa dette, était de continuer à être attentive aux évolutions des marchés financiers afin de saisir toutes les éventuelles opportunités.

Pour se faire, la rencontre avec les partenaires bancaires est importante afin de faire le point sur l'encours, renégocier éventuellement certains contrats, et faire part des attentes et objectifs de la commune pour les années à venir.

En 2017, la commune envisage de réaliser un prêt à hauteur de 5 000 000 €, son but étant de permettre une dynamisation de la politique d'investissement. A l'heure l'actuelle, le prêt est encore en projet et doit être souscrit d'ici la fin de l'année.

Afin de respecter les préconisations de la charte GISSLER, la ville contracte depuis plusieurs années des emprunts classés A1, c'est-à-dire des emprunts soit à taux fixe, soit à taux variable simple (indexation livrets réglementés ou Euribor).

Pour ce nouvel emprunt, la ville continuera à mettre en place cette politique, c'est la raison pour laquelle l'encours en 2018 sera une nouvelle fois encore principalement classé A1.

La loi du 7 août 2015 (dite loi NOTRe) a mis en place le transfert d'un certain nombre de compétences des communes vers les EPCI, dont notamment un transfert de la compétence assainissement. Une coupure de gestion est donc en cours cette année afin de transférer le budget assainissement de la ville vers la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au 1^{er} janvier 2018. Plusieurs dossiers de dette sont concernés.

Cette année encore, la ville a souhaité mettre en concurrence ses différents partenaires bancaires afin de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 4 000 000 €. Après consultation et analyse de différentes propositions, la commune a décidé de collaborer avec La Banque Postale pour la gestion de sa ligne de trésorerie.

La réorganisation de l'organisation du personnel impulsée en 2016 s'est réellement mise en place en 2017. Le bilan est positif, l'organisation des services est clarifiée et plus efficiente.

Plusieurs mouvements de personnel en 2017 ont modifié l'organigramme général de la collectivité soit par obligation législative soit par souci d'amélioration du service public et de maîtrise budgétaire :

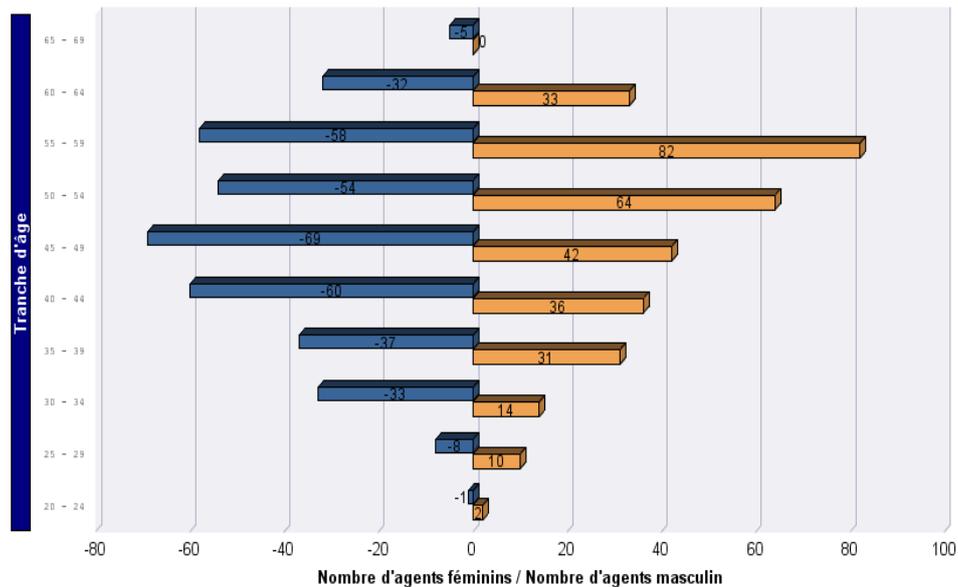
- Transfert de la compétence « collecte des ordures ménagères » à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au 1^{er} janvier 2017.
- Intégration du service manifestations au pôle Cadre de Vie et Développement Territorial le 1^{er} avril 2017.
- Mutualisation des services informatiques de la Ville et du CCAS à compter du 20 septembre 2017.
- Transfert du service logement au CCAS au 1^{er} octobre 2017.
- Prise en charge des temps activités péri-éducatives par l'association DSU à compter de la rentrée scolaire en septembre 2017.

Des modifications sont déjà prévues pour 2018, toujours en réponse aux mêmes problématiques :

- Transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au 1^{er} janvier 2018.
- Etude en cours du transfert du service médecine préventive à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Ces mouvements de personnel associés aux départs d'agents à la retraite (34 agents en 2017) ou par mobilité (3 mutations) permettront une évolution professionnelle des agents. En effet, comme chaque année, l'administration municipale favorise les évolutions de carrière : en 2016, toutes catégories confondues, 57 agents ont bénéficié d'un avancement (dont 4 par promotion interne et 53 par avancements de grade).

Toutes ces évolutions structurelles et conjoncturelles modifient la répartition des agents par tranche d'âge :



Toujours dans l'objectif d'une meilleure organisation générale et d'une maîtrise de la masse salariale, au sein de la Direction des Ressources Humaines et des Parcours Professionnels, la modernisation se développera sur plusieurs années au vu des multiples outils à mettre en place. Plusieurs « chantiers » ont débuté ou vont débuter : mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail, mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP), intégration de la retenue à la source, développement de la communication interne.

Le RIFSEEP était un objectif de l'année 2017, cependant, les multiples échéances et la complexité du sujet n'ont pas permis la mise en place du nouveau régime indemnitaire en 2017. Une information a déjà été faite auprès des syndicats avec transmission des documents réglementaires et internes afin que les représentants du personnel et de l'administration aient le même niveau d'information. Des groupes de travail permettront de réfléchir à la mise en œuvre de ce nouveau régime et de proposer le système le mieux adapté aux objectifs spécifiques, aux ressources (tant humaines que financières), à l'organisation, à la pratique managériale et à la culture interne de la collectivité.

En effet, le RIFSEEP aura un impact budgétaire et organisationnel non négligeable.

La ville de Boulogne-sur-Mer compte actuellement 90 agents en contrats aidés répartis dans les différents services de la Ville.

La Ministre du Travail a annoncé le 9 août dernier que le gouvernement, pour des raisons d'économies mais aussi pour investir dans la formation et diminuer le chômage par des emplois durables, souhaite en diminuer le nombre et les réserver à quatre secteurs prioritaires : l'outre-mer, l'éducation nationale (accueil des élèves en situation de handicap), l'urgence sanitaire et l'urgence sociale.

Même si les contrats aidés sont par nature des emplois précaires, la Ville de Boulogne-sur-Mer met un point d'honneur à trouver une sortie positive pour les agents en contrats aidés : sur 28 fins de contrat en 2017, 3 ont fait valoir leur droit à la retraite, 1 a trouvé un CDD dans une autre structure, 10 ont bénéficié d'un contrat à la ville en qualité de remplaçant ou de saisonnier (dont 6 toujours en poste) et 1 est aujourd'hui en contrat d'apprentissage dans le service dans lequel il était en CUI.

Le non-renouvellement des contrats aidés dans les secteurs non prioritaires aura évidemment un impact lourd sur le budget communal.

En effet, avec un taux de remboursement moyen de 70%, les 90 contrats aidés effectuant au total 1800 heures par semaine coûtent à la Ville 316 000 € annuels. Afin de conserver le même service public

de qualité, la Ville serait dans l'obligation de recruter des contractuels de droit public (51 contractuels pour 1785 heures par semaine), soit un coût annuel de 1 380 000 €.

Situation en matière de conditions de travail et d'handicap

L'administration municipale poursuit sa politique de prévention et d'hygiène et de sécurité au travail. Outre la mise en place du réseau d'assistants de prévention depuis 2016, l'administration a décidé de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions de reclassement ou d'aménagement de poste de travail en prenant compte l'état de santé des agents et les préconisations médicales.

Ainsi, depuis avril 2015, 20 agents ont bénéficié d'un aménagement de poste ou d'un reclassement. Un recensement est établi à chaque CHSCT.

La Ville de Boulogne-sur-Mer est également très engagée dans le recrutement d'agents en situation de handicap.

En effet, chaque année tout employeur privé ou public d'au moins 20 Equivalent Temps Plein doit répondre à l'obligation légale d'emploi de personnes handicapées fixée à 6% de son effectif total. Le non-respect de cette obligation est sanctionné par une contribution forfaitaire.

La commune s'acquitte de l'obligation légale d'emploi au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique depuis sa création en 2006.

Chaque année depuis 10 ans, la commune de Boulogne-sur-Mer déclare employer plus de 6 % d'agents en situation de handicap. La dernière déclaration effectuée (année 2016) fait apparaître un taux d'emploi de personnes handicapées de 8.86 %.

Situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

Contrairement aux années précédentes, en 2017, la majorité des agents titulaires sont des femmes : 53% contre 48% en 2015.

La répartition par filière reste cependant la même que les années précédentes. En effet, dans les filières administrative, culturelle et sociale, les agents sont majoritairement des femmes et dans les filières technique, animation et sportive, les agents sont majoritairement des hommes, ces disparités étant liées à la nature même de la fonction et de l'affectation.

	FEMME	HOMME
TOTAL VILLE	53%	47%
FILIERE ADMINISTRATIVE	77%	23%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	78%	22%
REDACTEURS TERRITORIAUX	86%	14%
ATTACHES TERRITORIAUX	53%	47%
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	100%	0%
FILIERE ANIMATION	42%	58%
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	39%	61%
ANIMATEURS TERRITORIAUX	50%	50%
FILIERE CULTURELLE	80%	20%
ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	82%	18%

ASSISTANTS DE CONSERVATION TERR.	89%	11%
ASSISTANTS TERR. ENSEIGNT ARTISTIQ	100%	0%
ATTACHES DE CONSERVATION TERR. PAT	100%	0%
BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX	50%	50%
CONSERVATEURS TERR. DU PATRIMOINE	100%	0%
PROFESSEURS ENSEIGNEMENT ART TERR	33%	67%

FILIERE MEDICO-SOCIALE	97%	3%
AUXILIAIRES PUERICULTURE TERRIT.	100%	0%
INFIRMIERS TERR EN SOINS GENERAUX	67%	33%
CADRES DE SANTE	100%	0%
PUERICULTRICES TERRITORIALES	100%	0%

FILIERE SOCIALE	97%	3%
AGENTS TERR.SPEC.ECOLES MATERNELLES	100%	0%
ASSISTANTS TERR.SOCIO-EDUCATIFS	100%	0%
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	88%	13%

FILIERE SPORTIVE	12%	88%
OPERATEURS TERR.ACT.PHYS.ET SPORT	0%	100%
EDUCATEUR DES ACT PHYS ET SPORT	14%	86%
CONSEILLER TERR.ACT.PHYS.ET SPORT.	0%	100%

FILIERE TECHNIQUE	33%	68%
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	41%	59%
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	0%	100%
TECHNICIENS TERRITORIAUX	0%	100%
INGENIEURS TERRITORIAUX	0%	50%
INGENIEURS EN CHEF	0%	100%

CATEGORIE A	52%	48%
CATEGORIE B	63%	37%
CATEGORIE C	52%	48%

Cette hausse de la proportion des femmes s'explique principalement par le transfert des agents de la collecte des ordures ménagères à la CAB, majoritairement des hommes (50 hommes sur 51 agents titulaires transférés). La part des agents féminins dans la filière technique est ainsi passée de 27 à 33%.

A l'instar de l'année 2016, en 2017 les agents féminins sont toujours majoritaires en catégorie A et B : sur les postes de direction et de conception la proportion est moins importante (52% contre 64%) en revanche la proportion a augmenté pour les agents d'application (63% contre 58%).

Concernant les agents d'exécution (catégorie C), on observe le même phénomène que pour la filière technique : une augmentation significative de la proportion d'agents féminins, devenus majoritaires, passant de 46% à 52%, augmentation également expliquée par le transfert de 51 agents à la CAB.

Concernant l'évolution professionnelle des agents, lors des dernières Commissions Administratives Paritaires, les avancements de grade et les promotions internes décidés par l'administration municipale en 2016 concernaient 57 agents dont 44% de femmes et 56% d'hommes. En 2015, les proportions étaient inversées : 64% de femmes et 46% d'hommes.

En 2016, tout comme en 2015, 49 % des agents ayant suivi une formation sont des agents masculins et 51% des agents féminins.

Onze agents (10 femmes et 1 homme) bénéficient actuellement d'un temps partiel de droit suite à une naissance ou une adoption.

La municipalité, favorable à ce que les agents concilient leur vie professionnelle et personnelle, accorde à ce jour 35 demandes de temps partiel sur autorisation. Ces 35 demandes ont été faites par des agents féminins.

L'investissement

Beaucoup de collectivités ont fait le choix de ralentir leur programme d'investissements au cours de ces dernières années. Boulogne sur mer bien au contraire s'est inscrit dans une dynamique d'investissement, favorable à l'économie locale, destinée à mieux répondre aux attentes des habitants et dans l'esprit de conforter l'attractivité de la commune.

		2013	2014	2015	2016	2017
INVESTISSEMENTS	VILLE	13 624 613	13 624 613	12 507 079	14 454 000	14 912 380
	ASSAINISSEMENT	1 246 552	493 060	754 050	890 000	3 000 000
	OBELLIANNE	1 547	1 623	1 627	29 800	31 000
	GPV	1 655 012	1 722 218	1 449 020	3 254 500	1 350 000
	FISAC	0	0	0	0	0
	GESTION DU STADE MUNICIPAL	14 868	0	41 744	53 000	67 800
	CONSTRUCTION OBELLIANNE 2		0	0	300 000	300 000
	TOTAL INVESTISSEMENTS	16 542 595	15 841 519	14 753 528	18 981 300	19 661 180

la Commune poursuivra avec un niveau élevé d'investissements en 2018.

Le diagramme ci-dessous témoigne de la vigueur de l'investissement communal, soutenu ces dernières années par l'amélioration de la capacité d'autofinancement.

Les axes majeurs pour 2018 seront toujours orientés en faveur de l'ensemble des secteurs de l'action communale. Plusieurs opérations significatives mobiliseront plus fortement les ressources : la modernisation de la Salle DAMREMONT, les aménagements des quais portuaires, le programme en partenariat avec la SPL ATB autour de l'aménagement du secteur République Eperon, la poursuite des réaménagements du centre-ville, l'intensification des travaux dans les secteurs de l'enfance et de la petite enfance, sans compter les travaux incontournables comme la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

Mutualisation autour de l'Informatique

A. Les Constats

- Des Besoins informatiques évalués lors des arbitrages budgétaires

- ✓ Multiplication des Services aux usagers/Administrés
- ✓ Usage grandissant de l'informatique

- ✓ Explosion des volumes de données à stocker/sauvegarder/archiver
 - ✓ Ouverture à l'open data
 - ✓ Obligations légales (protection des données, durée d'archivage)
 - ✓ Nécessité de forte industrialisation des services (Disponibilité, intégrité, confidentialité, performances)
 - ✓ Contraintes budgétaires sur les coûts d'investissement et de fonctionnement de toutes les ressources (équipes, matériels, logiciels, infrastructure)
- => La pression augmente sur les DSI
- Des ressources disponibles ou non
 - ✓ Accès à un Réseau Très Haut Débit
 - ✓ Accès à une infrastructure performante, évolutive (Puissance de calcul, stockage, PRA/PCA)

Sur ces constats nous proposons de nous engager dans la voie de la mutualisation.

B. Les réponses à court terme : Groupement de commandes

Il faut favoriser les groupements de commande à tous les niveaux et le plus largement possible.

A ce titre un 1^{er} groupement de commandes est en train de se mettre en place pour retenir une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) dans le cadre des Télécoms et de l'Evolution du réseau de données.

Le but étant double :

- D'une part de permettre à l'ensemble des collectivités qui adhèrent à ce groupement des économies de fonctionnement (de l'ordre de 20 %)
- D'autre part de rationaliser leurs coûts Télécoms et d'avoir une meilleure efficacité

La mutualisation des DSI permet d'apporter les économies de structure :

=> 1 personne ou un groupe de personnes mutualisé prend en charge la conception du marché au lieu de le faire N fois par collectivité => première économie pour la Ville.

Le regroupement de tous permet donc d'avoir plus de volume et donc plus de concurrence.

On peut évoquer cette notion de groupement de commandes vis-à-vis de l'UGAP qui peut conventionner avec ces regroupements (c'est le cas de Dunkerque et de son agglomération).

Grâce à cette convention UGAP, le groupement négocie des remises plus importantes que si les collectivités y allaient seules.

A titre d'information voici les différents paliers de remise :

- Volume de commande supérieur à 150 000 € : remise de 2 %
- Volume de commande supérieur à 500 000 € : remise de 2.5 %
- Volume de commande supérieur à 1 000 000 € : remise de 3 %

C. A moyen et long terme : Vers la création d'un centre de ressources partagées

- ⇒ Vers le rassemblement des ressources techniques
- ⇒ Vers le rassemblement des ressources humaines

Plutôt que de continuer chacun sur sa lancée à investir ici et là dans un serveur, une baie de stockage, une salle serveurs, ou une solution de sauvegarde ou de virtualisation, il conviendrait de :

- Mutualiser les infrastructures physiques de bas niveau (salles, serveurs, stockage, réseaux) pour l'ensemble des collectivités volontaires et les outils associés (sauvegarde, virtualisation, réplication, monitoring...)
- Disposer de deux salles informatiques avec un secours intégré pour l'ensemble du territoire
- Interconnecter les systèmes d'information pour tisser le « système nerveux du territoire » et ouvrir la voie à

d'autres mutualisations (Urbanisme, vidéo protection ...)

• Disposer d'une infrastructure informatique en nuage communautaire multi-locataire permettant, dans un premier temps, une autonomie propre à chaque commune (Chaque commune reste autonome en raison d'un urbanisme logiciel différent).

En faisant le choix de la mutualisation, chaque ville pourra bénéficier :

- D'une mutualisation des accès au réseau Internet,
- D'une réduction des frais d'entretien et d'électricité des salles
 - De ressources partagées et disponibles depuis n'importe quel site,
- Pour les petites communes, d'un accès à des ressources informatiques (matérielles et humaines) importantes et pouvant permettre des évolutions,
- D'un meilleur service aux agents, en mutualisant, en rendant plus disponibles des agents du service informatique.

Et à terme, la CA pourra initier un **projet de convergence des applicatifs métiers**.

Les changements de périmètre pour 2018

Les effets de la loi NOTRe se poursuivent au cours de l'exercice à venir. Cette loi figure au premier plan des textes induisant des changements de périmètre fondamentaux pour la commune. Cette loi, numéro 2015-991, promulguée le 7 août 2015, fixe les termes de la rationalisation de l'intercommunalité et détermine un ensemble de transferts vers l'EPCI.

Les services de la collecte/traitement des déchets, de la promotion du tourisme, désormais des compétences intercommunales obligatoires ont fait l'objet d'un transfert au 1^{er} janvier 2017,

Le service de l'assainissement au 1^{er} janvier 2018.

Ces différents transferts impactent directement les comptes de la commune aussi bien sur les recettes que sur les dépenses. Ils se déclinent sur quasiment l'ensemble des postes budgétaires : personnel, effectifs, charges de gestion courante, subventions, marchés publics.

Le transfert de la compétence collecte des ordures ménagères a généré une dé massification budgétaire de l'ordre de 3.5 Millions d'Euros ainsi qu'une surcharge budgétaire de 630 000 Euros à la charge de la Commune de Boulogne sur mer.

Celui de la compétence tourisme en revanche amène une dé massification mineure et se traduit par sa neutralité dans les comptes communaux.

Enfin le transfert de la compétence assainissement doit normalement se traduire par l'arrêt du fonctionnement du budget annexe Assainissement. Ce budget fonctionne de façon autonome, tant juridiquement que budgétairement.

Les multiples effets du transfert, s'agissant du fonctionnement ou de l'investissement, tant sur les rubriques amortissements, charges externes, personnel dettes de diverses natures que sur le plan des recettes avec l'équilibre apporté par la surtaxe d'assainissement.

Le budget primitif 2018 sera toutefois ouvert afin de permettre au cours de l'exercice de solder les différentes opérations comptables.

SERVICE CITOYENNETE

Depuis le 14 mars 2017, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que les passeports biométriques : obligation de prendre les empreintes digitales par numérisation.

La ville de Boulogne-sur-Mer qui était déjà centralisatrice des demandes de passeports l'est aussi désormais pour les CNI. **Ces nouvelles missions sont exercées en lieu et place des services de l'Etat.**

Pour une organisation plus adaptée du service, face à l'augmentation du volume d'activité, les dossiers sont principalement enregistrés sur rendez-vous avec toujours une possibilité sans rendez-vous. Depuis la mi-juin les usagers peuvent réserver un créneau horaire en ligne sur le site de la ville.

La grande majorité des dossiers déposés sont des imprimés CERFA. L'utilisation du télé-service de pré-demande en ligne, qui permet un traitement plus rapide des dossiers, est encore faible mais progresse : entre 20 et 27% ces trois derniers mois.

La moyenne des titres traités par le service depuis la mise en place de la nouvelle réglementation est de 670/mois.

Pour rappel en 2016, la commune a réceptionné 6100 dossiers.

La dotation annuelle relative à l'enregistrement des demandes et remise des titres sécurisés attribuée par l'Etat passera de 5030 €/station à 8580 € en 2018 (nous avons 4 stations)

Selon la préfecture, une dotation supplémentaire est prévue l'année prochaine pour les stations qui enregistreraient plus de 1875 titres/an.

SERVICE ETAT CIVIL :

Comme le prévoit la loi de modernisation de justice du XXIème siècle, le transfert du Tribunal d'Instance au service Etat Civil de l'enregistrement, la modification et la dissolution des PACS est fixé au 01 novembre 2017.

Depuis le 01 janvier 2017, le Tribunal d'instance de Boulogne-sur-Mer a enregistré 250 conventions de PACS dont 1/3 concerne notre commune et 150 dissolutions (notre service sera le seul habilité pour la dissolution des PACS enregistrés depuis 1999 par le greffe du Tribunal d'Instance). **Cette nouvelle mission est exercée également en lieu et place des services de l'Etat.**

A noter que le récépissé d'enregistrement de la déclaration conjointe de dissolution doit être envoyé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à chaque partenaire (budget service courrier).

Le service a également en charge, suite à la loi de modernisation de la justice, les changements, adjonctions, suppressions ou modifications de prénoms depuis mars 2017.

Les demandes d'actes d'état civil par le dispositif de communication électronique de document d'état civil (COMEDDEC) ne cessent d'augmenter :

En 2015 : 515 demandes

En 2016 : 2813 demandes

Au 31 août 2017 : 8234 demandes (ce qui représente en moyenne 50 demandes/jour ; 36 proviennent des notaires, 14 des Préfectures).

Cette augmentation importante s'explique par le fait que depuis cette année des notaires ont adhéré à ce système. Un travail considérable de reprise de données d'état civil est à effectuer ; en effet la moitié des actes n'est pas numérisée.

Un arrêté du 31 mai 2017 relatif à la participation financière de l'Etat au déploiement de COMEDDEC prévoit une aide de 0,50 euros par envoi effectué au profit des notaires à partir du 01 juin 2018.

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Deux des enjeux de la municipalité, sont l'amélioration du cadre de vie et le développement de la ville. Pour y répondre, de nombreuses actions au quotidien sont mises en œuvre et se verront renforcer et les opérations structurantes seront poursuivies.

L'embellissement du cadre de vie et attractivité de la cité

La propreté urbaine

La municipalité s'était engagée en septembre 2016 à doter les boulonnais de bacs pour la collecte des ordures ménagères et ce afin de répondre à la problématique des sacs sortis en dehors des heures réglementaires et le manque de propreté induit par ces comportements et par le fait que les goélands éclatent les sacs pour y trouver leur nourriture.

3500 bacs de contenance adaptée à la composition familiale ont été distribués par les services de la ville avant le 31 décembre 2016.

27 colonnes aériennes ont été implantées en sus des points d'apports volontaires enterrés pour répondre aux besoins ponctuels des habitants ou pour ceux qui ne souhaitent pas de bacs.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la collecte des déchets a été, conformément à la loi Notre, transférée à la communauté d'agglomération du boulonnais. 70 agents ont été transférés de même que le matériel nécessaire.

La communauté d'agglomération a donc poursuivi la distribution de bacs et la pose de colonnes aériennes. Ces dispositifs seront reconduits et amplifiés sur 2018.

Suite au transfert de compétence, les missions du service propreté ville ont donc été redéfinies avec un passage d'un agent balayeur une fois par semaine dans chaque rue, le lavage de rues et trottoirs, l'enlèvement des tags, les interventions ponctuelles pour enlever les déchets déposés par les citoyens indécents, le nettoyage et l'entretien de la plage, le nettoyage et l'entretien des sanitaires publics.

Afin de répondre à des besoins plus importants en saison estivale, la ville a recouru à des prestations extérieures auprès d'associations d'insertion pour assurer le désherbage et un nettoyage plus important. Ce dispositif sera reconduit en 2018 voire amplifié et ce pour pallier la fin des contrats unique d'insertion.

L'objectif étant de maintenir le niveau actuel d'intervention en matière de propreté.

Afin de lutter contre les mégots jetés au sol, des premiers cendriers de rue ont été installés en 2017 et seront déployés dans la ville en 2018.

Dans la continuité du plan d'actions menées pour améliorer la propreté de la ville, les actions annuelles telles que la capture des animaux errants, la dératisation la désinsectisation seront reconduites.

De même, en lien avec les syndics de copropriété, propriétaires et bailleurs sociaux, les interventions en toiture pour enlever les matériaux de nidification des goélands et pour poser des tapis de fakir seront renouvelées. Le service hygiène relaie les demandes auprès du service animalier opale capture qui intervient si le lieu est accessible, conseille sur les mesures à prendre dans le respect de l'animal et de l'environnement et pose si besoin les tapis de fakir fabriqués par les ateliers municipaux.

L'objectif poursuivi est d'inciter le goéland à quitter le centre-ville pour retrouver son milieu naturel dans les friches et les falaises en bord de mer.

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral de 2016 qui fait suite au dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées (mouettes tridactyles et goélands) et qui permet sous certaines conditions, la réalisation de travaux sur les sites de Capécure et de République Eperon, un écologue et un ornithologue sont associés au projet d'aménagement de république Eperon.

Une étude de faisabilité d'une construction pour la nidification des mouettes sera lancée en 2018 sous la maîtrise d'ouvrage de la région.

L'embellissement et l'attractivité de la ville

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur et passe par la valorisation des espaces publics, des jardins, des lieux de promenade, des lieux de vie dans un objectif de proposer un cadre de vie agréable et durable à la population et aux visiteurs accueillis sur la commune. Cette valorisation contribue à donner l'image d'un territoire où il fait bon vivre.

C'est dans cet objectif que les actions de proximité telles que la réfection de trottoirs, les réparations ponctuelles sur les voiries, le maintien en bon état de fonctionnement de l'éclairage public, le nettoyage du mobilier urbain et sa remise en peinture, la pose de plaques de rue, de maintenance de la signalisation routière tant verticale qu'horizontale...seront poursuivies.

L'entretien des espaces verts par le service parcs et jardins contribuent à l'image de la ville. A noter en 2017, une modification de la répartition des espaces puisqu'Habitat du Littoral a repris en gestion l'entretien des espaces verts sur le quartier du Chemin Vert.

A l'été 2017, le jury des villes et villages fleuris a de nouveau visité la ville. L'enjeu pour la ville est de conserver son label d'excellence « 4 fleurs » qui renforce son attractivité touristique.

Dans le cadre des aménagements paysagers, le jardin Valentine Hugo situé en ville fortifiée a été rénové. L'ensemble des allées ont été refaites en stabilisé et les bordures rénovées en métal. Des pelouses s'étendent de part et d'autre et d'autres plantations viendront compléter ces espaces. La fontaine-statue d'Auguste Angellier a été remise en fonction et cinq fontaines supplémentaires en pierre de taille ont été installées. Des bancs ont été posés afin de permettre aux promeneurs de profiter de la quiétude des lieux.

L'amélioration du cadre de vie passe également par le ravalement des façades rendu obligatoire par un arrêté préfectoral de 1997. La municipalité, afin d'aider les propriétaires à valoriser leur patrimoine et à contribuer au cadre de vie des habitants octroie depuis 2007 une subvention. Il est envisagé de reconduire ce dispositif sur 2018.

De même en ce qui concerne le dispositif d'aides à la rénovation des devantures commerciales.

Poursuivant le même objectif la municipalité a engagé des procédures contre les propriétaires qui n'entretiennent pas leurs façades.

De même, la ville entend intensifier les procédures sur les immeubles laissés à l'abandon ainsi que les procédures contre les logements indignes et indécents.

Pour ce faire, en lien avec la communauté d'agglomération, ont été instaurés le permis de diviser sur l'ensemble de la ville et le permis de louer sur un premier périmètre. Ces dispositifs conformément à la loi entreront en vigueur courant 2018.

Après le succès rencontré en 2016, la deuxième édition du festival « Art Urbain » s'est déroulée cet été. 5 nouveaux artistes de renommée internationale ont ainsi embelli par leurs fresques les pignons de la ville, de même les colonnes qui composent l'entrée de l'université rue Saint-Louis sont devenues « les piliers de la culture », et une partie du mobilier urbain s'est aussi habillé et réserve de belles surprises grâce au talent des artistes boulonnais.

Initié en 2016, le plan de relance du centre-ville par la requalification des espaces publics s'est poursuivi en 2017 et se prolongera sur les prochains exercices budgétaires. Les travaux d'embellissement et de modernisation des rues du cœur de ville accompagnent ainsi les différentes mesures pour soutenir l'activité commerciale. Ces travaux se font en concertation avec les commerçants et les projets sont amendés dans la mesure du possible pour répondre aux attentes des commerçants avec par exemple la création de dépose-minute ou d'aires de livraison.

Labellisée « Trois sourires » par le jury national « Commerces de proximité dans la ville », la ville de Boulogne-sur-Mer poursuit sa politique volontaire en matière de maintien et de développement des

activités économiques, des commerces de proximité et de l'artisanat dans les quartiers en participant, sous la forme d'animations, à l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Comme pour les éditions précédentes, la ville a accompagné cette valorisation du commerce de proximité par la gratuité du stationnement dans deux parkings.

En concertation avec les commerçants sur les dates retenues, la ville reconduira les 12 jours de parking gratuit.

Plus de 400 excursionnistes ont fait escale cet été à Boulogne à bord du paquebot de croisière Saga Pearl II et ont pu découvrir le patrimoine de la ville et profiter des commerces. L'action de promotion vers les autocaristes britanniques se poursuit.

Le partenariat entre la ville et le Groupement Boulogne Commerce a permis de renouveler les animations telles que la fashion week, les animations de l'été en ville, la patinoire, le marché de Noël...

La ville poursuivra son plan de relance du commerce par une participation aux salons permettant de promouvoir la ville et attirer des enseignes sur le territoire, par l'accompagnement aux démarches pour s'installer et ce en lien avec l'agence d'urbanisme et de développement, par l'achat ou la location de cellules vides en lien avec la SEM Urbavileo pour favoriser les implantations de nouveaux commerces.

La sécurité et la tranquillité publique

Dans ce cadre la municipalité entend poursuivre lors des travaux en voirie l'éclairage des passages piétons, la création de plateaux surélevés afin de limiter la vitesse parfois excessive comme ce qui a été réalisé aux abords de plusieurs écoles avant la rentrée scolaire.

De même le déploiement de caméras de vidéosurveillance sera reconduit, en installant celles-ci dans les lieux définis en concertation avec le commissariat, et sous réserve d'obtention de financement dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Seront notamment concernés l'aire des camping-cars et les abords de Nausicaa.

Seront également renouvelées mensuellement les cellules de veille regroupant la ville, le commissariat, Habitat du Littoral, le Conseil Départemental, la Sous-Préfecture, le Procureur afin de cibler des actions spécifiques au vu des constats et de la connaissance des différents intervenants sur les problèmes d'incivilité rencontrés.

Les gérants de bar et discothèque seront associés à ces réunions avec pour objectif de réactualiser la charte de la vie nocturne.

L'environnement et le développement durable

La municipalité entend poursuivre ses actions en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, économiser les ressources, limiter les pollutions et réaliser des économies.

En 2017 ont été reconduites toutes les actions visant à améliorer les économies d'énergie : installation de luminaires à leds, de robinets économiseur d'eau, de minuteriers d'éclairage pour les couloirs, amélioration de l'isolation des bâtiments, telles que la couverture de l'école Herriot, l'isolation thermique de la maison des associations, minuteriers notamment dans les sanitaires publics de la mairie. Peuvent être citées en exemples, suite à l'audit sur le parc d'éclairage public, le nouvel éclairage public avenue Kennedy avec 22 nouveaux ensembles de lanternes à leds, le rendu lumineux est supérieur de 50% et la consommation divisée par trois. En outre les réseaux ont fait l'objet d'un enfouissement. Cette opération fait l'objet d'un financement de la Fédération Départementale d'Énergie.

En 2018, les réseaux de l'avenue Kennedy et de la rue de Camp De Droite seront enfouis afin d'améliorer le cadre de vie.

D'autres opérations telles que l'éclairage de la ville fortifiée resteront à programmer dans les années prochaines.

Depuis plusieurs années la ville s'est investie dans de nombreuses initiatives en faveur du développement durable tels que réseaux de chaleur, véhicules électriques, rénovation de l'éclairage public à base de LED, réutilisation de matériaux issus des travaux de démolition, afin de poursuivre ses actions, la ville a noué un partenariat avec EDF sur différents thèmes tels que l'action auprès des citoyens, la solidarité, l'innovation la mise en place de solutions énergétiques. Des réunions de travail sur ces thématiques ont débutées en 2017 et seront poursuivies en 2018 afin de déterminer un programme d'actions à mettre en œuvre.

Les réseaux de chaleur

En octobre 2012, la ville a confié, par délégation de service public, la création et l'exploitation de deux réseaux de chaleur alimentant d'une part le quartier Chemin Vert et d'autre part le quartier Damrémont/Liane.

Pour rappel, ces réseaux alimentent 6 000 logements soit plus d'un boulonnais sur trois.

Les objectifs recherchés sont doubles : ils visent d'une part à l'utilisation d'énergies alternatives et fatales et d'autre part à la stabilisation voire la réduction des coûts de l'énergie pour les habitants et les institutions publiques.

L'ensemble du réseau est à ce jour achevé et les deux chaufferies sont en fonction.

Ainsi les réseaux fonctionnent à plein régime et selon une mixité énergétique qualifiée d'exemplaire à savoir 83 % d'énergies renouvelables.

En 2017, au vu de la mutation urbaine et environnementale et les projets urbains tels l'extension de Nausicaa, les terrasses de la falaise, l'aménagement du quartier République Eperon, il a été décidé d'étendre le réseau afin de permettre aux nouveaux ensembles immobiliers de se raccorder au réseau de chauffage urbain, ce qui ouvre également la possibilité à des immeubles privés tels que les buildings de Gambetta de se raccorder.

Les travaux d'extension du réseau sont en cours et certains équipements comme la piscine municipale et Nausicaa seront raccordés tout début 2018.

La mobilité durable

Afin d'inciter les automobilistes à devenir des écoresponsables dans leur vie quotidienne, La communauté d'agglomération a, en lien avec la ville, implanté des bornes de recharge électrique destinées aux citoyens notamment en centre-ville, place Dalton et Frédéric Sauvage, place Léon Blum, en ville fortifiée et à proximité et a complété en 2017 ce dispositif par une borne près de Nausicaa.

La ville a, en sus, instauré le disque vert permettant d'accorder jusque deux heures de stationnement gratuit aux véhicules peu polluants. Ce dispositif est en place depuis le 1^{er} septembre 2017 et ce pour une durée de deux ans.

La mise en place du « disque vert » s'inscrit dans la continuité des décisions prises récemment concernant la limitation des gaz à effets de serre dans notre ville : cette démarche a été initiée notamment par le développement des modes de transports doux autour des berges de Liane et jusqu'à l'Estuaire, par le renouvellement partiel de la flotte municipale avec des véhicules légers et utilitaires électriques et corollairement la diminution de l'utilisation de véhicules polluants.

Afin de favoriser les déplacements doux, la ville a participé en 2016 à l'élaboration du schéma directeur des pistes cyclables intercommunal. Ce schéma détermine les voies qui seront aménagées pour accueillir des pistes ou bandes cyclables et ce en cohérence avec les communes voisines. Dans ce cadre en 2017 ont été réalisées les pistes cyclables du boulevard Daunou. Le déploiement de ce schéma directeur se poursuivra sur les prochaines années avec notamment en 2018, l'aménagement de pistes cyclables boulevard Sainte-Beuve aux abords de l'extension de Nausicaa.

Depuis 2013, la ville finance l'opération CYCLECO mise en œuvre par l'association Rivages propres. Cette action consiste à favoriser la pratique du vélo en mettant en location près des berges de Liane, au sein du forum Jean Noël, des vélos classiques et des vélos électriques.

En 2017, l'équipe de Cycléco, composée d'un encadrant technique et de 5 personnes en emploi d'avenir a également mis en place plusieurs animations sur les thèmes de la santé (24 séances ont été mises en œuvre dans le cadre du programme sport sur ordonnance) et la sensibilisation sur les dangers de la route (sensibilisation de 143 élèves de CM1 et CM2). L'équipe a également participé à différentes animations, comme par exemple, la fête du vélo.

Depuis 2017, CYCLECO intervient également sur la récupération de vélos en déchetterie en vue de leurs réemplois.

L'action de location de vélos sera reconduite en 2018.

La ville a également participé à l'expérimentation menée cet été par Marinéo en lien avec la communauté d'agglomération d'une navette électrique autonome en milieu urbain laquelle a fonctionné pendant un mois à proximité de Nausicaa sur le quai des paquebots. La ville entend ainsi s'inscrire dans le développement des transports durables.

Les aménagements urbains et les interventions sur le patrimoine bâti

Comme chaque année, l'ensemble des interventions dans le cadre des aménagements urbains et sur le patrimoine bâti sont réalisées chaque fois que possible avec le soutien financier de nos partenaires tels que l'État, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais... Il est à noter que les communes subissent l'effet domino de la baisse des dotations laquelle entraîne un recul des subventions des départements et des régions.

En 2017, la ville de Boulogne-sur-Mer a été éligible à la Dotation Politique de la ville. Ces financements complémentaires ont permis de réaliser, dans les quartiers prioritaires de la ville, l'aménagement d'espaces publics et la restructuration d'équipements.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

En outre, sont mises en œuvre dans les marchés publics de travaux et voire de prestations de fournitures ou de maîtrise d'œuvre, les clauses d'insertion permettant ainsi aux personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le monde du travail.

La voirie et l'assainissement

Chaque année, la municipalité investit un million d'euros pour moderniser le centre-ville et soutenir le dynamisme commercial.

Dans le programme volontaire engagé par la municipalité d'embellissement et d'accessibilité au centre-ville, après la modernisation de la rue Nationale, le Boulevard Daunou a été entièrement rénové, embelli et sécurisé. La chaussée et les trottoirs ont été repensés avec la création d'un îlot central paysager, des pistes cyclables, un plateau surélevé au carrefour Henri Martin et Salvador Allende pour ralentir la vitesse à proximité du Collège Daunou. Un nouvel éclairage à leds a été installé.

La Grand-Rue dans sa partie comprise entre les rues Victor Hugo et Adolphe Thiers a été rénovée : remplacement des câbles électriques, branchements plomb supprimés, création d'une borne dépose-minute, trottoirs élargis et réfectionnés en dalles.

Fin 2017 et courant 2018, en concertation avec les commerçants, c'est la rue Faidherbe qui va être rénovée avec la réfection de l'enrobé dans la partie haute, la création d'un dépose-minute, la partie basse fera l'objet de travaux de plus importants avec une reprise de l'ensemble des trottoirs à l'identique de la rue Nationale.

Des travaux de prolongement des trottoirs rue Félix Adam ont permis de sécuriser et faciliter le cheminement des piétons qui souhaitent rejoindre la rue Désille et l'enrobé de la rue des Religieuses Anglaises rénové.

Rue Louis Duflos, les services municipaux sont intervenus pour rénover les trottoirs afin d'améliorer le confort des riverains.

L'éclairage de l'avenue John Kennedy a été complètement repensé et requalifie cette entrée de ville.

Boulevard Sainte-Beuve, la canalisation d'eau potable et les branchements ont été remplacés.

Des travaux de remplacement du réseau d'assainissement ont été réalisés rue Pierre Bertrand.

L'allée d'Austerlitz a été rénovée par la dépose et la repose des pavés permettant ainsi de retrouver un confort pour les automobilistes qui empruntent cette chaussée située au cœur de Damrémont.

Les réseaux électriques Haute tension ont été renouvelés rues d'Outreau et Guynemer, rues Félix Adam et Simoneau.

Les réseaux électriques et téléphoniques avenue Kennedy et rue du Camp de droite ont été effacés.

La seconde phase de rénovation de la rue Beaurepaire a été réalisée cet été avec la réfection de la voirie et des trottoirs dans la partie comprise entre la rue de la Colonne et la rue Aspirant Leuregans.

En ville fortifiée, les rues Henry et Hautefeuille et le haut de la rue de Bernet ont été entièrement repavés afin de leur redonner leur aspect d'antan.

Les travaux se poursuivront en 2018 notamment par une première tranche de rénovation de la promenade haute des remparts.

Le programme de rénovation de voirie sera poursuivi en 2018 suivant un programme défini en fonction de l'état des chaussées mais également en lien avec les différents concessionnaires qui ont également des programmes d'intervention au vu de l'état sanitaire de leurs installations. Sont d'ores et déjà identifiées les rues d'Artois et Perrochel.

L'agglomération boulonnaise et la ville sont contraintes par les services de la police de l'eau de se mettre aux normes du traitement des eaux usées et pluviales. Afin de ne rejeter dans le milieu naturel que des eaux traitées, un bassin de rétention des eaux d'un volume de 12 600 M3 doit être construit. Celui-ci permettra également de soulager les réseaux du centre-ville lors des événements pluvieux exceptionnels. Cette opération vise également à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Les travaux commenceront en 2018 après la réalisation du diagnostic archéologique diligenté par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Cette opération sera transférée sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération du boulonnais qui prendra à compter du 1^{er} janvier 2018 la compétence assainissement et ce dans le cadre de la mise en application de la loi Notre.

A l'issue de la création du bassin de rétention, la ville aménagera sur la place de France un jardin d'enfants.

L'accessibilité

Poursuivant l'objectif fixé de faciliter le quotidien des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, les aménagements des espaces publics réalisés prennent en compte cette problématique par la sécurisation des traversées de rue (renforcement de l'éclairage, surbaissement des trottoirs, passages piétons plus protégés par des avancées, mobilier urbain adapté)

Les travaux visant à adapter l'environnement urbain aux différents usagers s'inscrivent dans la volonté municipale de faire de Boulogne-sur-Mer une ville amie des aînés en lien avec le référentiel de l'Organisation Mondiale de la Santé.

La place de France ne pouvait plus accueillir la gare routière. En effet dans le cadre d'une mise aux normes des quais, ceux-ci devaient être allongés et passés de 9 mètres à 18 mètres pour permettre l'accès au bus des personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi la ville a proposé à la communauté d'agglomération de créer une nouvelle gare routière Boulevard Daunou. Cette nouvelle gare routière a été mise en service à l'été 2017.

L'amélioration de l'accessibilité aux équipements publics se poursuit et ce au travers de la mise en œuvre de l'agenda d'Accessibilité Programmée qui reprend et phase les travaux nécessaires sur l'ensemble des bâtiments communaux sur une période de neuf ans.

Dans ce cadre ont été notamment réalisés en 2017 un ascenseur à l'hôtel de ville permettant aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de rejoindre le premier étage, une passerelle un ascenseur et la mise aux normes des sanitaires à l'école Duchenne, une rampe PMR à l'école Deseille/Joliot Curie, un élévateur et un sanitaire aux normes à l'école Dezoteux.

La modernisation des structures (Les groupes scolaires, la sauvegarde du patrimoine, les équipements sportifs)

Poursuivant l'objectif d'amélioration du service public et de la qualité du service rendu à l'utilisateur, la municipalité entend poursuivre sa politique de modernisation de ses structures.

Les groupes scolaires

Afin de répondre aux demandes des conseils d'école, lieu d'échange entre la municipalité, le corps enseignant et les parents d'élèves sur les aménagements et amélioration des groupes scolaires, ont notamment été réalisés en 2017 outre les travaux dits de petit entretien dans l'ensemble des groupes scolaires, des aménagements visant à améliorer la sécurité aux abords des groupes scolaires, de l'étanchéité, des travaux d'isolation, la rénovation de classes, des carrés potagers...

En effet, afin d'optimiser la sécurité de tous notamment lors des entrées et sorties d'écoles, des plateaux surélevés ont été créés devant les écoles Fabre d'Eglantine, Condorcet - Arago-Lavoisier et Saint-Patrick. Ils permettent de réduire la vitesse des véhicules. L'éclairage public sera également renforcé aux abords de Fabre d'Eglantine, Condorcet et Michelet, dès réception des matériels, soit vers la Toussaint.

Les abords des écoles Louis Blanc et Michelet ont été totalement repensés afin de faciliter le passage des élèves entre les deux établissements. Le trottoir qui relie les deux écoles a été agrandi, les places de stationnement harmonisées et un nouveau passage piéton a vu le jour afin de sécuriser les entrées et sorties des élèves. Cette nouvelle organisation permet également de réduire la vitesse des véhicules. Des aménagements paysagers ont été créés avec la plantation de deux arbres et le tracé d'une marelle.

Le deuxième étage de l'école Louis Blanc a été remis en peinture tout comme les escaliers tandis que la porte d'entrée principale a été remplacée.

Les employés municipaux ont profité de l'été pour occulter les grilles de la cour de l'école Michelet tandis que les sanitaires des deux écoles ont été refaits.

A l'école Duruy, la cuisine, la salle de motricité et les toilettes ont également fait l'objet de travaux pour un meilleur service auprès des élèves.

La cour de récréation de l'école Fabre d'Eglantine a été totalement refaite en enrobé rouge en complément de la création d'un plateau surélevé devant l'école, et de la mise aux normes de l'arrêt de bus.

Les peintures de plusieurs classes ont été renouvelées à l'école Arago et Lavoisier. Dans la cour de cette dernière seront installés prochainement un nouveau jeu et un panneau de basket.

A l'école Ecole Deseille – Joliot Curie, Une rampe PMR (Personne à mobilité réduite) a été mise en place en liaison vers la cour de récréation supérieure et un WC a été aménagé aux normes PMR.

L'école Maternelle Pasteur s'est vue doter de carrés potagers pédagogiques afin de développer les activités des temps péri-éducatifs et d'un nouveau mobilier (tables, chaises, chauffeuses, bancs, coffres à jouets, étagères, jeux...).

Des bancs ont été installés dans les cours de récréation des écoles Cary et Sauvage, de même qu'un visiophone, Les façades de l'aile Inspection Académique » ont également été restaurées

Un visiophone a été mis en place à l'entrée de l'école Fémeland tandis qu'à l'école Dezoteux, un faux plafond a été réalisé dans une classe, en correction acoustique, et un élévateur a été installé.

A l'école Grimm-Andersen, le revêtement du préau a été remplacé tandis que les boiseries intérieures ont été renouvelées.

A l'école Duchenne, pour faciliter l'accessibilité à tous, une passerelle et un ascenseur ont été créés accompagnés de la mise aux normes des sanitaires primaires et adultes, et de la mise aux normes des cheminements intérieurs. La clôture de la cour de récréation a été réparée.

La couverture et la charpente de l'école Herriot ont été renouvelées. Une classe et le bureau de la directrice ont été remis en peinture.

A l'école Ecole Leuliette – Eurvin, les carrelages d'une classe et le cheminement entre l'école et la cantine ont été repris.

Après la salle de danse et une salle de classe renouvelées en début d'année, la grille d'entrée de la cour supérieure de l'école Jules Ferry a été remplacée tandis que le réseau d'évacuation des eaux usées en sous-sol a été modernisé.

La terrasse de la cour supérieure de l'école Pelletan a été reprise, au-dessus de préau inférieur. En accord avec l'équipe pédagogique, un système de sonnettes a été mis en place

De nouveaux jeux de marelle ont été tracés dans la cour de l'école Maternelle Daudet, et un panneau avec vitrine destinés à informer les parents a été installé.

Au sein des crèches municipales, les travaux 2017 se sont essentiellement concentrés sur la maison de Célestine avec l'aménagement de l'espace accueil, le rehaussement de cloisonnement et la création d'un sas et l'installation de baffles acoustiques afin de résoudre les problèmes acoustiques et ainsi améliorer les conditions d'accueil des enfants et le confort de travail. L'espace extérieur a fait l'objet de pose de clôtures.

Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des écoles afin d'accueillir au mieux les élèves sont envisagés en 2018, la sécurisation des écoles, la pose de visiophones, des travaux d'isolation de l'école Eurvin.

La sauvegarde du patrimoine

Dans un objectif de réduire les déperditions énergétiques et d'améliorer les conditions de travail des agents, différents travaux visant à l'isolation, l'étanchéité des bâtiments des menuiseries ont été changés à la maison du patrimoine et au musée (au niveau de la chapelle et dans la salle comtale au-dessus des douves)

Au musée, le grand portail d'accès, derrière le monument aux morts à l'identique de l'existant a été remplacé.

Les pavages de la cour ont été rejointoyés, afin de limiter les infiltrations dans les galeries inférieures ouvertes au public et cet automne, un dallage béton dans les réserves au rez-de-chaussée sera réalisé afin d'améliorer les conditions de rangement.

L'alarme anti-intrusion de l'établissement a été mise en conformité.

A la bibliothèque municipale, dans le cadre du traitement de la réserve du 4^{ème} étage, a été effectuée la remise en état total des plafonds, murs et revêtements de sols, et l'amélioration de l'isolation des combles, ceci avant de remettre en place l'ensemble des collections mis en dépôt et nettoyés dans la salle Demizel.

De même, la salle de manutention a été aménagée afin de rationaliser les espaces de stockage et améliorer les conditions de travail. Les façades du pignon de la bibliothèque, des locaux culture et locaux annexes, dans le cadre de l'aménagement du jardin V. Hugo ont été rénovées.

Suite à la prise en gestion de l'Hôtel Désandrouins, ont été entrepris, suite aux travaux d'assèchement des murs du sous-sol et du rez-de-chaussée, la remise en état total sols murs et plafonds des locaux ainsi que des travaux de restauration des peintures, façon « faux marbres », de la cage d'escalier monumentale .et les passages des fourreaux pour la fibre optique dans la cour et le bâtiment et le futur hall d'accueil.

Débutée en 2013, la rénovation de l'église Saint François de Sales s'est achevée en 2017 avec la restauration du clocher gauche et la sécurisation de la façade. Ces travaux rendent désormais leur splendeur originelle à la façade et aux vitraux de l'église.

Suite à la tempête en 2016 qui avait brisé un pinacle de la cathédrale, les travaux de restauration à l'identique des deux pinacles ont été réalisés cette année de même que le remplacement des embases de protection en plomb et la remise à neuf des deux pointes de paratonnerres et leurs descentes. Ces travaux ont été supervisés par les monuments historiques.

Les travaux de la cathédrale se poursuivront dans les prochaines années avec la rénovation du dôme et des fresques.

Des travaux de remise en état du parvis en marbre de l'Eglise Saint Patrick sont en cours.

La restauration des remparts, par le biais d'un chantier d'insertion confié à l'association Rivages Propres s'est poursuivie en 2017 par la remise en état des parements au niveau de l'enclos de l'évêché et la remise en état des moellons sur la partie face à la ville à la villa Huguet. Cette opération se prolongera en 2018 par la réfection du mur côté Eurvin entre le château Muée et la porte Gayole.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans la volonté de préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et se poursuivront dans les prochaines années avec notamment des travaux de réfection

ponctuelle de couvertures dans différents édifices culturels, le remplacement du traitement d'air de la salle de la Faïencerie, des mises aux normes au théâtre.....

Les équipements sportifs et de jeunesse

Sur les berges de Liane, après l'aménagement du skate-park, c'est le petit terrain de football qui a été finalisé avec la pose d'une moquette synthétique. Afin de compléter les aires de jeux, est envisagé en 2018 la création d'un terrain de basket.

Des travaux ont également été réalisés au stand de tir de l'octroi (pose de porte) au stade avec le remplacement de sièges coque, de portes coupe-feu de la salle Clément, le remplacement de la billetterie, des travaux sur les groupes électrogènes.

A la salle de l'octroi, a été remplacé le dôme vitré de la salle de lutte.

D'importants travaux de confortement des ouvrages bétons structurels au sous-sol de la piscine démarrent fin 2017 et se poursuivront sur 2018 par des travaux d'étanchéité des bassins. Ces travaux entraînent une fermeture de quelques semaines de la piscine.

Les autres travaux majeurs en matière d'équipement sportif sont l'extension de la salle Damrémont et la plaine de jeux ci-après développés.

En 2018, sont également envisagés afin de maintenir les équipements en bon état de fonctionnement des travaux d'électricité et de rénovation de chéneaux sur plusieurs équipements sportifs.

Une étude de programmation sera lancée sur le centre de jeunesse et de culture Léon Blum afin d'étudier sa restructuration pour adapter l'équipement aux activités.

Le logement :

Afin de renforcer l'accompagnement social des personnes à la recherche d'un logement et de rendre plus efficiente cette démarche en recourant à un gestionnaire unique des logements, la ville a confié au CCAS la gestion du parc locatif de la ville. La commune reste propriétaire des logements et continuera à assumer les travaux d'entretien nécessaire, notamment la rénovation des logements par le biais de la poursuite en 2018 de l'opération « un toit un emploi » par le biais d'un chantier d'insertion financé en partie par le conseil Départemental.

Sur l'ancien site de l'école QUINET abandonné et qui se dégradait, vendu par la ville à l'office Habitat du Littoral, ont été édifiés deux bâtiments collectifs et une quinzaine de maisons destinées à la location ainsi qu'une quinzaine de maisons destinées à La location accession. Cette opération immobilière s'est achevée courant 2017.

En centre-ville, deux opérations s'inscrivent dans le plan de relance de la municipalité pour redynamiser le centre-ville, d'une part la résidence d'Artois où sont en cours d'édification 39 appartements qui répondent à une demande de la population active ou retraitée souhaitant être à proximité du centre pour profiter des commodités et des services de proximité et d'autre part une opération de création d'une douzaine d'appartements rue Victor Hugo. La ville a vendu à Habitat du Littoral les étages situés au-dessus de la BNP, un concours en conception réalisation a été lancé et doit se finaliser en tout début d'année 2018 par l'attribution à une équipe.

En centre-ville, s'achèvent 10 logements rue Faidherbe en lieu et place d'une friche. Ce sont des logements étudiants situés près des commerces et de l'université. Y seront également logés des étudiants

en 5^{ème} année de chirurgie dentaire à l'hôpital de Boulogne. Ces nouveaux logements seront occupés courant 2018.

A démarré en 2017, la construction de 80 logements locatifs le long de la rue François Boulanger et autour de de l'allée PINEL. En 2018, c'est le chantier de réhabilitation et de construction de logements rue Claude Bernard qui sera lancé. La première phase consistera en l'extension du bâtiment par la construction de 15 logements.

La ville a vendu des terrains sis allées de la Slack et de Wimereux à Habitat du Littoral qui lancera une opération de constructions de logements.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées tant en matière d'entretien et de modernisation de l'ensemble de son patrimoine bâti , de ses espaces publics, qu'en matière d'opérations structurantes visant à renforcer le développement et l'attractivité de la cité, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

Les opérations de développement de la ville

Les chantiers de la rénovation urbaine

Après la rénovation du quartier de Transition aujourd'hui achevée, un protocole de préfiguration a été signé avec l'ANRU sur les quartiers de Triennal et Aiglon. L'étude urbaine complémentaire sollicitée par l'ANRU a été finalisée et a fait l'objet d'un examen en réunion technique par les partenaires de l'ANRU et sera présentée en comité national d'engagement début 2018 ; c'est à l'issue de ce comité que sera connu le montant de financement apporté par l'ANRU sur les différentes opérations de requalification de ces quartiers. Parallèlement à ces démarches, en 2017 la barre Boieldieu a fait l'objet d'une démolition partielle, cette opération a ouvert le quartier de Triennal vers la rue du Chemin vert. Suite à une procédure de conception réalisation lancée par Habitat du Littoral vont démarrer prochainement la réhabilitation des barres David et Cherubini et de la tour Méhul laquelle sera à l'issue de sa réhabilitation dédiée à l'emploi et accueillera différents organismes.

Située à la jonction des quartiers de Transition et de Triennal, une nouvelle plaine de jeux située au droit du terrain de football de l'octroi est en cours et s'achèvera en 2018. Cette opération permet le doublement de la capacité d'accueil pour les associations qui pourront ainsi bénéficier de plus de créneaux d'utilisation des terrains.

L'axe Liane

Ce projet d'ensemble structurant pour l'agglomération a pour enjeu d'assurer le développement économique, de renforcer l'attractivité du territoire, de créer des équipements et des logements de qualité, de désenclaver le territoire en reliant les quartiers notamment par des liaisons douces, d'optimiser et aménager l'espace public et de s'assurer de l'insertion urbaine et paysagère.

Ont d'ores et déjà été réalisés l'opération Lumière, l'aménagement des berges de Liane, le centre de formation des sportifs de haut niveau. En 2018 et sur les années suivantes, se poursuivront les différentes opérations composantes de ce projet structurant.

- Le grand Nausicaa et ses abords

Commencé en 2016, ce grand chantier d'extension du Centre National de la Mer accueillera en son sein le plus grand aquarium d'Europe. Premier équipement touristique de la région Hauts de France,

Nausicaa vise un objectif entre 800 000 et un million de visiteurs par an. Cet équipement est un phare de l'attractivité bouloonnaise et une locomotive pour son économie. La première phase de cette extension sera livrée à l'été 2018.

A toute proximité se construisent les Terrasses de la Falaise avec 170 logements 1000 places de parking dont 800 publiques pour répondre aux besoins en stationnement de Nausicaa et 200 privées pour les logements et deux cellules commerciales. Cette opération sera livrée en 2018.

La ville accompagne la métamorphose de ce quartier par la reconfiguration de la promenade de l'Estuaire. Dans le prolongement de l'aménagement des berges de Liane, entre la promenade Jean Muselet et Ifremer, ont été créés des terrasses enherbées promenades salons urbains en 2016 et l'aménagement partiel de la promenade basse avec la pose de pavés le long du fleuve en 2017. Les travaux vont se poursuivre avec le passage du réseau de chaleur côté Sainte-Beuve et dans les jardins pour raccorder Nausicaa et les Terrasses de la Falaise puis l'aménagement de la liaison entre ces équipements et les jardins de Nausicaa afin d'accompagner l'ouverture du Grand Nausicaa.

- Le secteur République Eperon

Ce sont près de 100 millions d'euros d'investissements privés sur le site République Eperon qui permettront de renforcer l'attractivité de la ville et de conforter le centre-ville.

Véritables moteurs de ce changement, l'extension de Nausicaa et la création d'un palais des Congrès spectacles avec une capacité de 3000 places accompagné d'un espace extérieur pouvant accueillir des spectacles jusque 8 000 personnes. A ce palais des Congrès, seront adossés une salle de musiques actuelles pour faciliter l'expression de la scène locale et BOUDA, Boulogne Urban Data, espace de création numérique et lieu d'émergence de start-ups. L'équipe retenue pour finaliser ce projet est emmenée par le cabinet d'architecture KING KONG, le permis sera déposé tout début d'année pour des travaux qui commenceront en 2018. Un financement notamment auprès de la région Hauts de France sera sollicité et déterminant pour mener à terme cette opération.

Au vu de ces réalisations portées par l'investissement public, les groupes VIAE et Previthal se sont engagés à créer un complexe hôtelier comprenant un hôtel 3 étoiles et un hôtel 4 étoiles mais aussi un centre de thalassothérapie. Cet ensemble immobilier sera construit sur la pointe de l'Eperon. Cet équipement majeur entraînera la création de 150 emplois directs et 150 emplois indirects.

Une serre tropicale portée par un investisseur s'implantera également sur l'Eperon. Le concept consiste à proposer aux visiteurs une immersion dans un espace couvert d'environ 1000m² dans un climat équatorial chaud et humide. Les visiteurs voyagent dans un espace protégé dans lequel évoluent en toute liberté des animaux notamment des papillons et des oiseaux. L'investisseur a pour objectif d'accueillir entre 80 et 100 000 visiteurs par an.

Sur l'espace République, le promoteur Twin Promotion a démarré la construction d'une résidence tourisme de 108 appartements avec un parking souterrain de 49 places de stationnement. Cette résidence accueillera une clientèle familiale, d'affaires et touristique.

Le chantier du centre de loisirs Bowling et activités associées (laser, jeux arcades...) démarrera en 2018 à côté du Casino.

Le permis de construire d'une résidence personnes âgées portée par le privé a été déposé en octobre 2017 et sera finalisé début 2018.

Dans le cadre de la concession d'aménagement de la zone République Eperon, la ville accompagne ces investissements privés par une participation à la ZAC pour les aménagements des espaces publics.

- Damrémont

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville a lancé un programme d'extension de restructuration et d'extension de la salle Omnisports Damrémont, La première phase qui consiste en la construction d'un nouveau gymnase d'une superficie de 1200 m² et d'une capacité de 500 places destinés aux scolaires, TAP, associations du quartier, jeunes encadrés par les éducateurs sportifs et les jeunes du SOMB, en la création de neuf loges et 100 places supplémentaires dans la salle existante permettant ainsi au SOMB de renforcer son partenariat privé, en l'extension de la salle musculation sur l'espace billetterie/buvette actuel, sera livrée au printemps prochain. En 2018, seront réalisés les travaux d'aménagement extérieur. De nombreuses associations interviendront sur ce nouvel espace et bénéficieront de la modernité des équipements..

- L'îlot Bruix/Pot d'Étain

Cet îlot est à ce jour achevé. Le parvis qui permet de traverser entre la rue du Pot d'Étain et la rue de l'Amiral Bruix fera l'objet avant la fin de l'année d'une convention entre Logis 62 et la ville de Boulogne afin d'instaurer une servitude de passage public, en contrepartie la ville prendra en charge le nettoyage de ce parvis.

- Les Rives de Liane

Le terrain des ex abattoirs a fait l'objet d'une vente à la société Nacarar qui réalise une opération « Rives de Lianes » qui consiste en la construction de bureaux et ateliers. La construction d'un premier plot de bureaux est en cours et l'opération se poursuivra sur les prochaines années.

- Le pôle gare

L'ancien site GDF/Suez situé à l'angle des boulevards Daunou et Auguste Comte est actuellement porté par l'EPF lequel établissement a réalisé la démolition du site et engagé des travaux de dépollution du site. Cette réserve foncière verra à terme le développement d'un programme immobilier.

L'ANIMATION DANS LA VILLE ET LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE



Les principales missions des établissements et services culturels et sportifs, ainsi que du service animation et grands événements consistent à contribuer à l'attractivité et au rayonnement touristique de la ville, à favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous, par une politique de diffusion et de pratiques artistiques et sportives, et à assurer la préservation, l'enrichissement, et la valorisation des richesses patrimoniales.

Depuis plusieurs années, les différents services culture, animation et sports s'impliquent également régulièrement dans le montage en commun de projets transversaux, en mutualisant les moyens humains, logistiques et financiers, permettant ainsi de favoriser un rayonnement plus important des actions de la ville et de ses services.

L'ANIMATION ET LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE

Les grandes manifestations se sont déroulées dans un contexte compliqué avec des conditions de sécurité renforcées pour le public. Les services municipaux, avec les services de sécurité, accompagnés par les représentants de la préfecture et de la police, ont largement contribué, par leur présence et leur professionnalisme, au succès des animations et dans la plupart des situations ont rencontré la compréhension du public.

- **Le musée, et le service ville d'art et d'histoire avec en particulier la crypte, des équipements culturels qui contribuent au rayonnement touristique de la ville**

- **Les événements nationaux : des rendez-vous incontournables avec le patrimoine**

Comme chaque année le musée et les services ville d'art et d'histoire et archéologie, et la bibliothèque sur certains de ces temps forts, participent aux rendez-vous nationaux :

- Journées des villes fortifiées (avril) : 240 visiteurs
- Nuit européenne des musées (mai) : 636 visiteurs
- Nuit des Cathédrales (mai) : 215 visiteurs
- Journées nationales de l'archéologie (juin) : 155 visiteurs
- ***Journées européennes du patrimoine (septembre) : 8801 visiteurs***

- **Le programme estival du service Ville d'art et d'histoire :**

La fréquentation des visites guidées (**522 visiteurs**) est meilleure qu'en 2016, favorisée notamment par la programmation de visites nocturnes et d'une visite interactive. Les ateliers de l'été ont été remplacés par la mise à disposition de livrets de découverte autonome qui ont intéressé **20** amateurs.

Le beffroi, dont l'entrée est désormais payante, a subi un net fléchissement de sa fréquentation (**2840 visiteurs**) qui, analysé de façon qualitative, révèle une démarche patrimoniale des visiteurs et non l'opportunité de profiter du point de vue offert par le monument.

- **La 8^{ème} édition des Fêtes de la Mer, l'événement de l'année 2017 organisé tous les deux ans**, a été une grande réussite avec 350 000 visiteurs annoncés pendant les 4 jours de l'événement.

Une très grande mobilisation associative qui ne se dément pas chaque année. **Plus de 80 stands et chapiteaux** ont accueilli environ **50 associations et 50 commerçants** : confiseries, petite restauration, bars, restaurants, vêtements marins, objets décoration maritime, souvenirs. **Plus de 30 groupes musicaux** se sont produits sur les 4 scènes et le car podium du conseil départemental a complété l'animation des quais avec jeux et animations quiz. **Un rassemblement de bateaux traditionnels**, des sorties en mer à bord de voiliers du patrimoine, des navires ouverts à la visite, 2 parades nautiques commentées, une sortie spéciale feu d'artifices. La société Nationale de Sauvetage en Mer qui célébrait ses 50 ans a largement contribué à l'animation de la fête avec **démonstration de sauvetage en mer et hélitreuillage** animé par les navires de la SNSM et l'hélicoptère de la protection civile. **Des animations pour tous et pour les enfants** : Structures gonflables, Accrovoile, manège, découverte ludique et maritime de la lecture avec la Bibliothèque : table tactile XXL, jeux de société, pêche aux livres, jeu de piste, pêche aux trésors autour des collections du musée par le Musée de Boulogne. **Un village corsaire** - Pont Marguet, les Chevaliers du Comté ont fait revivre les corsaires boulonnais du 18^{ème} siècle, de la taverne jusqu'à la table du chirurgien. **Des expositions** : Photographies « Aux travailleurs de la mer » par les archives, « Boulogne et la mer, il y a 2000 ans » par le service archéologique, la construction navale traditionnelle de la côte d'opale.



Une **présence très forte du milieu de la recherche, et de la formation, du monde économique** : toute la chaîne de ce qui met en valeur le port.

Plus de 50 entreprises et structures de la filière produits de la mer mobilisées sur 4 jours + 170 personnes (hors montage), + 2.000 m² dédiés à l'ensemble des acteurs de la filière de Boulogne-sur-Mer organisé par la Communauté d'agglomération du Boulonnais répartis comme suit : 150 m linéaires dédiés à la pêche, 400 m² dédiés à la Recherche/Développement/Innovation/Formation, 350 m² dédié à la transformation/animation, 50 m² de boutique « Boulogne-sur-Mer, la mer en direct », 50 m² dédiés à la sécurité maritime, 100 m² de salle de cinéma, 200 m² de pôle logistique-froid, 50 m² dédiés à la pêche côtière. Plus de 1500 photos souvenir. Chasse aux trésors numérique. CAP sur les emplois de la MER. Défilé de mode + 2.000 dégustations cuisinées et servies gracieusement au pôle de démonstrations culinaires composées de 15 kg de produits surgelés, 300 pièces de sushis, 10 kg de crevettes de Madagascar, 360 Kg de poisson frais filetés sur place, 50 kg de produits de la mer transformés (conserves, saurissier, traiteur, etc...), 40 recettes différentes proposées aux visiteurs. 21.080 personnes atteintes via le Facebook « Boulogne-sur-Mer, la mer en direct ». 5.914 interactions avec la publication, 1.740 partages des vidéos.

Statistiques du site internet de l'événement : 7 786 personnes ont visité le site de l'événement, 24 406 pages ont été visitées, 9 522 personnes ont visité le site et une moyenne de 2,56 pages visitées par utilisateur. Statistiques totales des publications Facebook de la ville concernant l'événement (du 5 au 20 juillet) : Portée des publications : 218 184 personnes, Interactions avec les publications : 4098 interactions (dont 2362 j'aime, 1629 partages, 107 commentaires, Vue des vidéos : 80 100 personnes. 400 « j'aime » gagnés sur la page Facebook de la Ville.

C'est l'unique fête maritime en France où l'ensemble du milieu maritime participe et est associé.

L'analyse du questionnaire proposé au public afin de mieux le connaître et d'avoir son avis sur cette grande manifestation reflète la grande satisfaction du public, souvent des fidèles de l'événement qui reviennent à chaque édition et apprécient la diversité des activités. Les animations favorites sont les bateaux, les concerts et animations sur les quais.

La mobilisation des services de la ville a été très importante et précieuse. Ceux-ci ont été sollicités pour faire remonter le bilan de la manifestation, et proposer des suggestions d'amélioration pour la prochaine édition.

Les Fêtes de la mer, donnent l'occasion aux équipements et services culturels municipaux de travailler une nouvelle fois ensemble dans un stand mutualisé pour valoriser et faire connaître les richesses patrimoniales et les actions proposées par la ville. Plus de 3500 visiteurs ont découvert les activités culturelles : exposition photographique *Aux travailleurs de la mer* (archives) ; reconstitutions de jeux de l'antiquité (archéologie) ; pêche aux trésors numérique (musée), jeux de société, pêche aux livres, table tactile XXL (Le Quadrant).



- **Boulogne-sur-Mer, port d'escales**

Les quais ont été en fête tout l'été. Après l'accueil des vieux gréements lors des fêtes de la Mer, et pendant les animations familiales du dimanche, le public a pu admirer, découvrir ou visiter les bateaux qui ont fait escale à Boulogne-sur-Mer : Energy Observer, le navire du futur, Le Libertad, trois mâts école Argentin, Les Pen Duick, et Le Belem.



- **Des animations pour la population locale et pour les touristes toute l'année, sur la thématique Amérique**

En février, le traditionnel **Bal costumé** a accueilli le public familial des quartiers et du Boulonnais : 808 personnes (dont 529 enfants et 279 accompagnants), suivi en mai par la fête des voisins qui donne l'occasion aux habitants des différents quartiers de la ville d'échanger lors d'une rencontre conviviale. Le 1^{er} jour de l'été, la météo très clémente a donné tout son éclat à l'édition 2017 de la **fête de la musique** qui a satisfait des milliers de personnes.

Les animations de l'été ont également eu un vif succès auprès des boulonnais, des touristes, du public dans le cadre de l'opération TER- MER. La 2^{ème} édition **des quais en fête** a étendu son périmètre d'animations afin d'accroître l'offre auprès de la population.

Le traditionnel **feu d'artifices du 14 juillet**, dont la thématique portait sur les musiques américaines, a drainé un très large public.

La **cavalcade du 15 août et le concert du soir** ont rassemblé le public habituel de fidèles à ce rendez-vous annuel.

La fréquentation des **concerts des Terrasses du château**, timide les 2 premières dates en raison du changement d'horaire (15h), s'est largement améliorée sur les suivantes. On peut estimer une moyenne de 300 spectateurs (minimum 120 pour la 1ère date, et plus de 400 pour les dernières). Le questionnaire remis au public fait apparaître la préférence pour le dimanche de préférence à 16h, l'horaire de 15h proposé cette année étant estimé trop tôt après le repas pour une période de vacances.

A la fin de l'été, et quelques jours avant la rentrée scolaire, la ville a également proposé aux boulonnais d'aller à la rencontre de plus de 80 associations, sportives, culturelles, de loisirs, de quartiers... ainsi que les services municipaux, qui se sont mobilisés pour présenter leurs activités. « **A l'asso des berges** » est devenu le rendez-vous incontournable pour choisir son activité pour l'année.

Les services culturels profitent également de cette manifestation pour rencontrer un public local et communiquer sur les rendez-vous réguliers de l'année à venir, au musée (anniversaires, ateliers des vacances scolaires, conférences...), dans les services du Quadrant (animations jeux de sociétés et présentation des services du réseau).



- **Les animations de fin d'année**

Nous retrouverons les animations traditionnelles après le lancement des illuminations : le défilé de St Nicolas suivi du feu d'artifices, le marché de Noël des associations d'une part, et le marché de Noël de la ville fortifiée d'autre part, le concours de guénel et l'arrivée du Père Noël.

LA TRANSVERSALITE DES PROJETS ET LA MUTUALISATION DES SERVICES, UNE PRIORITE POUR OPTIMISER L'ACTION DES SERVICES CULTURELS

L'année 2017 est marquée par plusieurs projets réalisés en transversalité.

- **Un projet phare et fédérateur : *La Tectonique des plaques – Gravures et paysages***

(3 mars – 13 mai 2017) : un projet transversal mettant en valeur la dynamique et les collections de chaque service avec ses spécificités

Plus de 4000 personnes ont visité un ou plusieurs sites dédiés à cette manifestation. De nombreux temps de rencontre ont permis au public de se familiariser avec la gravure et de ré-envisager la notion de paysage.

Les élèves de l'EMA ont été partie prenante, notamment l'atelier gravure qui a présenté une exposition de grande qualité *Paysages du vendredi* aux Archives municipales (334 visiteurs)

Trois autres expositions étaient visibles : « Paysages choisis » à l'EMA, « Paysages du Monde » au Musée, « Par sillons et par chemins » (2097 visiteurs) à la Bibliothèque des Annonciades qui a également accueilli deux conférences sur cette thématique (167 pers.)

Le service archéologie a organisé une conférence « regard de l'archéologue sur le paysage urbain » le 25 mars 2017 aux Archives Municipales. Le service Ville d'arts et d'histoire a proposé des visites et ateliers sur la thématique du paysage boulonnais.

L'Ecole d'arts, le Musée, la Bibliothèque et le service Ville d'Arts et d'Histoire ont participé le samedi 3 juin 2017 au **Salon du Numérique** (Salon de l'Innovation Numérique et des Compétences de Demain), organisé par la Ville et l'agglomération à L'Atelier, dans le cadre du Mois du Numérique. Leur présence à cet événement réaffirme la volonté de nous inscrire au cœur du XXIème siècle dans nos pratiques artistiques et diffusions culturelles.

- **Une implication dans les projets « politique de la ville » et des partenariats avec les acteurs sociaux en 2016-2017**

- *Les projets Politique de la ville : le groupe de travail Culture au Chemin vert*

Ce groupe de travail « Culture au Chemin vert » a été mis en place en mars 2016. Piloté par l'EMA, il vise à fédérer tous les acteurs culturels et sociaux intervenant dans ce quartier et à proposer de nouveaux projets plus pertinents par rapport au contexte.

L'événement « Le Chemin Vert en lumière » programmé le samedi 23 septembre 2017 est la partie émergée de l'iceberg : de multiples actions culturelles sont menées sur le territoire depuis longtemps, mais ce nouveau projet vise à **favoriser l'appropriation des lieux culturels par les habitants** / quartier du Chemin Vert.

Il est l'amorce d'une **nouvelle manière de travailler entre les services culturels et sociaux** avec une plus grande **concertation et une complémentarité évidente**.

- *Programme de Réussite Educative (PRE)*

Le PRE et l'EMA s'associent et proposeront aux enfants du PRE de participer aux ateliers des petites vacances menées par l'EMA. Ainsi, 2 à 3 enfants du PRE participent aux ateliers depuis février 2017. Le PRE est également un partenaire régulier depuis de nombreuses années du Quadrant, qui accueille chaque semaine des groupes d'enfants à la Médiathèque du Sandettie et à la Bibludothèque Damrémont. La restitution des travaux des enfants donne lieu chaque année à une exposition au printemps à la Médiathèque.

- *Centre social du Détroit*

Le Centre Social du Détroit a fait appel à l'EMA pour développer « Baby'Art ». Une réflexion est actuellement menée conjointement pour la mise en place de ce nouveau rendez-vous qui doit proposer aux tous petits de 3 à 18 mois et à leurs parents un temps de partage autour de la création plastique (1fois / 2 mois).

- *Maison du Projet*

Cette structure fortement engagée dans la culture est un partenaire naturel de l'EMA. Ainsi, elle a accueilli en juin 2016 et juin 2017 une partie de l'exposition de fin d'année de l'EMA en présentant des œuvres de l'atelier adulte du Chemin Vert.

- Par ailleurs, l'**exposition 1917, le moment Pershing organisé par le service des archives municipales** est un bel exemple de transversalité et de mutualisation.

Le montage et la médiation ont été réalisés en partenariat avec l'équipe du musée, et plusieurs services culturels ont participé à l'élaboration des contenus de l'application-mobile. La Bibliothèque accueille le cycle des conférences qui accompagne cette manifestation.

- **Quelques perspectives transversales et de mutualisation pour 2018 :**

En 2018, les services culturels souhaitent poursuivre le travail en transversalité et contribuer à différents projets comme Napoléon.

Projet culturel transversal « Napoléon » : les services ville d'art et d'histoire, musée, bibliothèque, archéologie, archives et école d'arts participeront sous forme d'expositions et de projet artistique, dans le cadre de l'appel à projet régional, à la valorisation du patrimoine napoléonien, au Palais impérial et au musée, en écho à l'expo Napoléon prévue au musée d'Arras.

L'organisation d'une journée de clôture (ouverte à tous) est proposée dans le cadre du projet en partenariat avec les Universités de Lille 3 (Irhis) et du Littoral Côte d'Opale.

L'ACCES A LA CULTURE POUR TOUS AVEC UN PROGRAMME D' ACTIONS CULTURELLES, DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET DE MEDIATION

➤ L'ECOLE MUNICIPALE D'ARTS

- **Une école plébiscitée**

Accueillant près de 900 élèves chaque année, l'EMA / Ecole Municipale d'Arts est un acteur culturel incontournable de la ville s'engageant, encore plus fortement pour 2018, dans une démarche d'accès à la culture pour tous et participant au rayonnement de la ville.

Par ailleurs, le projet d'établissement précisant la feuille de route de l'EMA jusqu'en 2020 a été présentée en début d'année 2017 aux élus. Il précise les évolutions souhaitées pour l'école, le programme d'exposition et les axes pédagogiques renforcés et/ou développés.

- **Une fréquentation constante**

Chiffres et analyse de fréquentation / année 2016-2017

	Nombre d'inscriptions
Boulogne/Mer	450
CAB	271
Hors CAB	72
Annulations	85
Total	878

- **Des propositions pédagogiques qui évoluent**

Deux nouveaux ateliers ont été proposés avec succès aux élèves :

- **Atelier « Passerelle »** destinés aux adolescents envisageant d'intégrer une école d'arts supérieure
- **Atelier « Expression plastique et ludique (parents – enfants) »** favorisant une découverte des arts plastiques pour les 5-6 ans avec des temps de création partagés avec les parents deux fois par trimestre.

- **2016-2017 : une année sous le signe du paysage**

- *Des expositions et de multiples points de vue sur le paysage*

Delphine HUGUET - Résidence de Janvier à mai 2017, Dans le cadre du CLEA / Enfance de l'art de la CAB, Soirée Happening > 10 février 2017 > 18h30

La Tectonique des Plaques - 3 mars – 13 mai 2017 - *Paysages choisis - EMA*

Paysages du monde – Musée, Par sillons et par chemins – Bibliothèque des Annonciades

Paysages du vendredi – Archives Municipales

L'art de raconter des histoires - 22 mai – 3 juin 2017 - Par l'atelier d'art-thérapie du Centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer, *Organisé par Aude Hennion*

At Home #3 - Présentation des travaux des élèves - 25 juin au 7 juillet 2017

- **Une école ouverte vers les publics**

- **les ateliers des petites vacances**

Les ateliers des petites vacances se sont poursuivis pendant les vacances Hiver 2017 et Pâques 2017. Menés par des artistes –intervenants, ils permettent aux enfants de 6 à 12 ans de découvrir une pratique plastique en relation avec les expositions du moment (à l'EMA ou d'autres services culturels de la ville). Près de 20 enfants participent à chaque session. L'objectif de toucher des enfants « non-inscrits » à l'EMA est également atteint avec plus de 50% d'enfants extérieurs.

○ **Des interventions dans le cadre des TAP**

Trois enseignants de l'EMA sont partie prenante dans les TAP : Pascal Hauteceur accompagne et conseille les animateurs des TAP, Jean-Pierre Barbet et Amélie Cazin interviennent 1h30 / semaine chacun

○ **Des partenariats extérieurs à la ville**

Le Conservatoire à rayonnement Départemental

Le CRD a été associé à l'occasion du vernissage de *La Tectonique des Plaques* le vendredi 3 Mars 2017 : les musiciens ont pu jouer une partition de l'œuvre de l'artiste Giuseppe Penone, puis une série de morceaux autour du paysage.

Musée de la Céramique de Desvres

L'Ecole d'arts va conventionner pour 3 années avec le Musée de la Céramique de Desvres. Ce partenariat vise à valoriser les collections du musée et l'atelier céramique de l'EMA. Ainsi, cette année, cinq moules issus des collections ont été utilisés par nos élèves pour donner naissance à des créations originales et très contemporaines.

La Saison Vidéo

L'EMA a eu la chance de recevoir un jeune vidéaste Joseph DAVID pour une discussion autour de son film *PUMP !* Diffusé le mercredi 10 mai à 18h30 à l'EMA.

○ **Des temps de formation avec l'Education Nationale**

L'EMA propose ponctuellement des formations en direction des maîtres des écoles. Deux temps de formation théorique et pratiques autour de la gravure. Cette formation a été mise en place en collaboration avec la conseillère pédagogique arts plastiques et l'inspecteur de circonscription

2017/2018 : UNE ANNEE AXEE SUR LES RENCONTRES ARTISTIQUES

L'année scolaire 2017-2018 verra s'affirmer le nouveau projet de l'EMA. Cette dynamique, tournée vers les publics, s'accompagnera d'une évolution pédagogique, de nouveaux partenariats et d'expositions de jeunes artistes ou d'œuvres de collections publiques remarquables.



○ **Evolution des ateliers à partir de l'année scolaire 2017-2018**

Dans la perspective de renouveler l'offre et de rendre l'école d'arts plus attractive, démarche entamée l'année passée, l'EMA propose à nouveau 3 nouveaux ateliers pour 2017-2018. Essentiellement pour le jeune public, ces nouveaux cours s'appuient sur les compétences spécifiques des enseignants et sur la volonté affirmée d'ouvrir l'école d'arts vers des pratiques contemporaines. . Aussi, dès la rentrée 2017-2018, les enfants auront la possibilité de s'inscrire aux nouveaux ateliers suivants :

- atelier « arts plastiques et relaxation » / 8-10 ans
- atelier « l'image dans tous ses états » / 12-14 ans
- atelier « sculpture colorée » / 9-12 ans et 12-14 ans

- **La reconsidération de l'annexe du chemin Vert**

L'annexe de l'EMA au Chemin Vert s'est affirmée dans sa singularité non pas par sa situation dans un quartier prioritaire, mais au travers de projets transversaux mêlant approche plastique et approche culturelle plus large en collaboration étroite avec les acteurs du quartier. La médiathèque Sandettie, le Conservatoire à Rayonnement Départemental et le Centre social du détroit sont devenus des partenaires récurrents : dessin en musique, atelier cuisine et arts plastiques sont autant de propositions singulières favorisées par la situation de l'antenne de l'EMA au Chemin Vert.



- **Un partage avec les publics avec des manifestations parallèles**

Une école d'art est un lieu de vie et d'échange, un espace générateur de lien social.

Une des missions de l'EMA est de favoriser ces rencontres et les connexions entre les gens, tout en suscitant une réflexion sur l'art et le monde qui nous entoure.

L'élément moteur et fédérateur pour atteindre cet objectif est l'action culturelle qui est proposée à partir des expositions et qui peut avoir plusieurs déclinaisons : Conférences et rencontres, Workshops, Soirées exceptionnelle.

La contribution de l'Ecole d'art à l'attractivité et au rayonnement de la ville, pour l'année 2017/2018

Le fil conducteur de l'année 2017-2018 sera la jeune création avec des résidences d'artistes et la collaboration avec le FRAC Grand Large – Hauts de France par le prêt d'œuvre d'artistes de renommée internationale. Diverses rencontres et expositions s'articuleront autour de cet item.

Par ailleurs, l'EMA s'inscrit dans le projet « ARCHIPEL » initié par la DRAC Hauts-de-France qui a sélectionné cinq écoles de pratiques amateur de la région pour développer des résidences d'artistes en collaboration avec le FRAC Grand Large – Hauts de France.

- **Résidence ARCHIPEL**

Programme de soutien à la création contemporaine en région Hauts-de-France - Artistes en résidence : Sacha GOLEMANAS et Eve CHABANON.

Tel un archipel, le FRAC Grand Large – Hauts de France et les écoles d'arts du Beauvaisis, de Boulogne-sur-Mer, du Calaisis, de Denain et de Saint-Quentin lancent un programme de résidences permettant le séjour simultané de deux artistes. Le pôle littoral constitué des écoles d'arts de Boulogne-sur-Mer et du Calaisis. Le programme s'envisage en trois temps : recherche / création / restitution afin de concevoir, produire et diffuser une œuvre nouvelle.

- **FRONTIERE ET DEPLACEMENT**

Collection du FRAC Grand Large – Hauts de France – Exposition en deux volets à partir d'œuvres de la collection du FRAC Grand Large – Hauts de France. La thématique de la frontière et du déplacement amènera à aborder la question des préjugés et des frontières mentales dans le premier volet. Les questions géopolitiques seront développées dans le second volet.

Volet 1 -17 novembre – 16 décembre 2017

Vernissage vendredi 17.11.2017 > 19h avec une performance des artistes Samuel Buckman et Didier Cattoën

- volet 2, 18 mai – 16 juin 2018

▪ **CLEA**

2 au 24 février 2018, Dans le cadre du CLEA / Enfance de l'art de la CAB - Présentation / restitution des ateliers menés avec l'artiste et les élèves de l'EMA de janvier à février 2017.

▪ **Ateliers ouverts**

26 au 31 mars 2018, L'EMA ouvrira ses ateliers pendant une semaine aux personnes désireuses de s'inscrire pour l'année suivante. Rencontre avec les professeurs et séances d'essai sur rendez-vous seront au programme.

▪ **AT HOME #3 - 24 juin au 7 juillet 2018**

L'incontournable exposition de fin d'année mettant en lumière le talent des élèves de l'EMA et le professionnalisme des enseignants.

○ **Des partenariats culturels**

L'EMA pourra s'engager dans des projets transversaux portés par d'autres services culturels de la ville (bibliothèque municipale, Musée, service Ville d'Art et d'histoire, service Archéologie, archives municipales).

En fonction du sujet, l'Ecole d'arts apporte un éclairage plastique au travers de conférences, de projets dans les ateliers, de workshops ou d'expositions.

Les partenaires culturels pour 2017-2018 : la bibliothèque des Annonciades, la médiathèque Sandettie, le service Ville d'art et d'histoire, les Archives municipales, le Musée, le Service Archéologie, Le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais, le Musée de la Céramique de Desvres et l'Ecole d'arts du Calaisis, la Saison Vidéo.

○ **Le renforcement des liens avec les partenaires**

Les partenariats avec l'Education Nationale, le champ social et médical se renouvellent et se consolident. Ainsi, le partenariat avec le Centre hospitalier de Boulogne perdure avec un atelier d'art-thérapie dans nos murs et l'exposition-restitution annuelle.

• **Des besoins en corrélation avec le projet de l'EMA**

L'accueil de près de 900 élèves implique, de fait, une gestion logistique sérieuse et serrée. L'EMA s'attache à faire appel le plus possible à une mutualisation des moyens.

• **2017-2018 : poursuite de l'ouverture numérique**

L'EMA va donc poursuivre son développement vers le numérique notamment avec la création d'un nouvel atelier destiné aux enfants autour de l'image fixe (photographie) et mobile (vidéo, animation).

➤ **SPECTACLE VIVANT – LA SAISON CULTURELLE**

Répartie sur **4 lieux** emblématiques de la vie culturelle boulonnaise, la saison culturelle 2016-2017 a été particulièrement riche et diversifiée. Avec une **cinquantaine de rendez-vous** sous des formes diverses en matinée, **en soirée ou à l'heure du goûter afin de toucher un public de proximité**. Plus de 15000 spectateurs ont assisté aux spectacles.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir des artistes et groupes de renom : Francis Huster, Marc Lavoine, Catherine Frot, Christophe, Miossec, Sinclair, FFF, Bruno Salomone, ... En 2016-17, 15 dates ont été programmées en musiques actuelles et humour : 4 concerts d'artistes reconnus en musiques actuelles à la Faïencerie (Sinclair, FFF, Christophe et Miossec), 6 concerts découvertes musiques actuelles au Carré

SAM (reggae, chanson, rock, soul, métal, funk et électro/hip-hop), 2 goûter-concerts musiques actuelles au Carré SAM (l'un rock, l'autre hip-hop) et 3 humours à la Faïencerie et au Carré SAM (Ahmed Sylla, Arnaud Tsamère et Bruno Salomone). Concernant le lyrique, ce ne sont pas moins de 4 spectacles lyriques et 3 concerts classiques qui ont été accueillis. Des moments forts, également, cette saison dans la réalisation des spectacles avec la participation des forces vives et locales : musiciens et chanteurs (élèves et professeurs du C R D). Pour le théâtre et la danse, un bel équilibre a été maintenu entre les têtes d'affiche/ grands boulevards et les créations des semaines thématiques.

Dans l'ensemble, la fréquentation est restée stable d'une saison à l'autre. A noter que **deux formules d'abonnement** ont été proposées au public : l'abonnement Monsigny-Faïencerie et la Carte SAM. On peut noter un renforcement de la fréquentation et notamment celle des « habitués » avec 16.5 % des gens interrogés par questionnaires qui viennent plusieurs fois par mois (contre 0.5% l'an passé). Sur les 105 personnes interrogées par questionnaires au Carré Sam, 47 personnes habitent à Boulogne sur mer (soit 45% des sondés), et parmi celles-ci 22 résident au Chemin Vert ce qui correspond à 21% du total, contre 16% l'an passé. Enfin une saison culturelle c'est **aussi des actions de médiation** en marge des spectacles. Sensibiliser par le biais de rencontres avec les artistes en milieu scolaire, de participations aux Temps d'Activités Périscolaires, lectures publiques, conférences, stages sont autant d'actions menées en parallèle du travail de programmation. De même des ateliers de pratiques (chant, danse, théâtre) ont eu lieu toute l'année afin de permettre aux nouveaux talents de se révéler lors de soirées de restitution dans une logique de démocratisation culturelle.

PERSPECTIVES 2017-2018

La saison culturelle répond à 3 objectifs :

La diversité tout d'abord avec une programmation variée afin de faire place à toutes les envies de découverte des équipements culturels de proximité, en famille ou entre amis, que l'on soit néophytes ou initiés. Pas moins de 52 spectacles seront programmés en cette année 2017-2018.

La qualité ensuite avec un effort particulier qui est une nouvelle fois porté sur le jeune public et l'éveil à la culture du futur spectateur. Des temps de sensibilisation aux enfants scolarisés seront cette année encore proposés.

La proximité enfin avec un lien social et intergénérationnel au cœur de cette nouvelle saison tout en veillant à accompagner la création en partenariat avec la CAB avec une aide aux associations qui contribuent au maillage culturel de la ville.

➤ LE SERVICE ARCHEOLOGIE

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville, le service archéologie propose des actions ponctuelles de médiation, qui peuvent s'intégrer aux projets transversaux menés par le Pôle.

- **Autour de l'exposition « la Grande-Guerre sous la mer »**, proposée par le Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale **du 7 janvier au 26 février 2017** (cloître de la Bibliothèque des Annonciades), le service a proposé 2 conférences (02 et 23 fév.) et 2 représentations du conte *Fanch, Marin échoué*, par la Compagnie « Un criquet dans la Mansarde » (11 fév.). **Ces manifestations ont permis d'accueillir environ 200 personnes.**



- **Stages et formations des étudiants en archéologie :**

Le service accueille chaque année les étudiants du master « Mondes Anciens » de l'Université de Lille (12 étudiants en 2016/2017).

Renouvellement de la présentation des collections d'archéologie locale au Musée et amélioration du confort de visite :

Après le renouvellement de la scénographie de nouveaux cartels donneront aux visiteurs les clés d'interprétation d'un patrimoine souvent délicat à lire. Fin 2018, le renouvellement de la présentation des collections lapidaires dans les souterrains offrira au public une visite plus agréable.

- **Les journées nationales de l'archéologie** constituent un temps fort de l'année pour le service.

A compter de 2018, pour renouveler et élargir la programmation, elles feront l'objet d'une programmation mutualisée avec le Musée et le service Ville d'art et d'Histoire, notamment pour ouvrir ces journées aux scolaires.

- **Diffusion des connaissances acquises :**

Participation à plusieurs **manifestations scientifiques en 2018, pour le rayonnement du site archéologique de Boulogne** et la diffusion des connaissances acquises auprès de la communauté scientifique. Des publications sont également attendues.

➤ **LES ARCHIVES MUNICIPALES**

Dans le cadre de l'exposition **1917, le moment Pershing**, les Archives municipales proposent, en partenariat avec le service des publics du musée, une offre de médiation diversifiée, à destination de tous : des visites guidées aussi bien pour le public adulte que scolaire, des ateliers pendant les vacances scolaires, un cycle de conférences, un livret-jeu, un jeu-concours, une application numérique, ainsi qu'une médiation spécifique pour les personnes en situation de handicap (aides à la visite, visites guidées en langue des signes...).

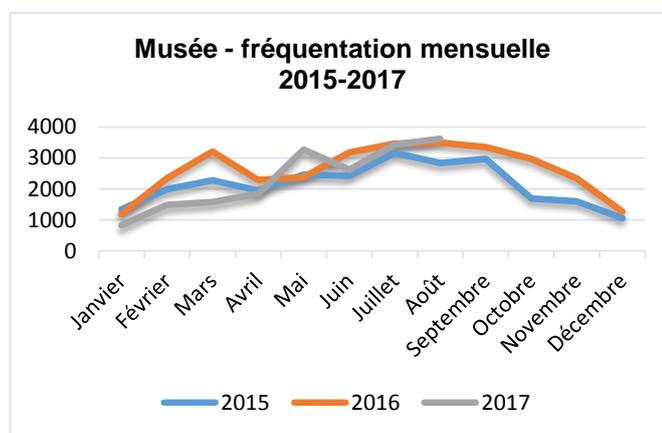


Les Archives municipales envisagent de poursuivre cette politique en 2018 en proposant pour leur **exposition annuelle Boulogne 14-18** un programme de médiation -pour les différents publics. Cette offre est d'autant plus importante qu'un tel sujet est fortement attendu par les établissements scolaires.

➤ LE MUSEE

Avec une fréquentation de 26 114 visiteurs du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017 la fréquentation du musée est en léger recul de 5 % par rapport à l'année 2016.

On constate un pic de fréquentation au mois de mai lié au succès de la *Nuit des musées* avec **636 visiteurs**, soit 38% de hausse par rapport à l'année 2016

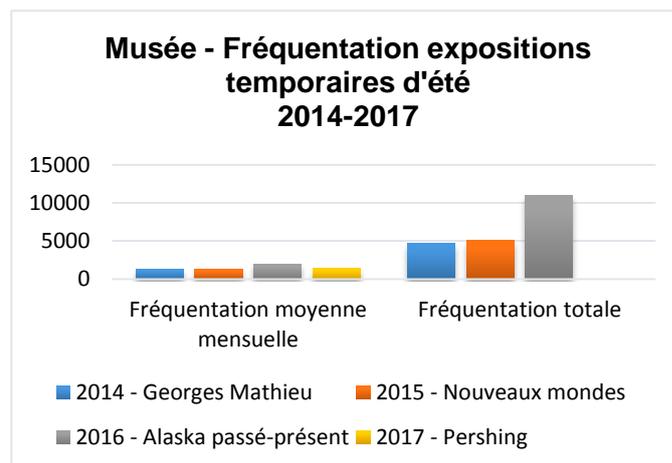


• Fréquentation des expositions temporaires

Les expositions *Tectonique des plaques* et *Regards américains sur la Côte d'Opale* se sont insérées dans le parcours permanent du musée, les visiteurs ont pu les découvrir au cours de leur visite des collections

L'exposition temporaire *1917, Le moment Pershing* totalise au 30 septembre une fréquentation de 6654 visiteurs, soit une moyenne **1500 visiteurs**

L'année 2018 sera pour le musée une année de bilan, première étape de son futur projet scientifique et culturel.



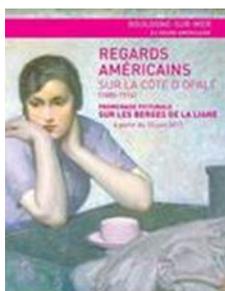
• Événementiel : les temps forts

En 2017, le musée a participé à deux projets transversaux :

- « *La tectonique des plaques. Gravure et paysage* » - Parcours « *Paysages du monde* »

Dans le cadre de cette exposition inter structure le musée a proposé un parcours au sein des collections permanentes ainsi qu'une programmation d'ateliers jeune public en période de vacances scolaires.

- **Saison commémorative** « *Boulogne à l'heure américaine* » - Expos « *Regards américains sur la Côte d'Opale* » (du 10 juin au 11 novembre 2017)



L'exposition *Regards américains sur la Côte d'Opale* a constitué un clin d'œil à la présence d'artistes nord-américains sur la Côte d'Opale, avant la Première Guerre Mondiale.

L'exposition s'est tenue en deux volets :

- Une promenade picturale sur les bords de la Liane

Cette présentation en plein air a permis aux promeneurs de découvrir les reproductions d'œuvres (conservées aux Etats-Unis ou en France) de 15 artistes nord-américains venus sur la Côte d'Opale entre 1848 et 1914.

- Un accrochage temporaire

Parallèlement à la promenade picturale un accrochage temporaire a permis au public de découvrir cinq œuvres originales de ces artistes.



L'année 2018 sera marquée par les 30 ans de l'installation du musée au château mais également par une saison dédiée à Napoléon.

- **Les femmes artistes à l'honneur : une exposition-dossier** « *Virginie Demont-Breton (1859-1935). Visions d'Opale et d'Orient* » (du 26 janvier au 16 avril 2018)

Les expositions dossiers se concentrent sur une œuvre ou un ensemble d'œuvres de la collection. En 2018, autour de la thématique de la femme artiste, le musée propose une exposition-dossier autour de Virginie Demont-Breton, femme-peintre installée à Wissant. En 1925, suite aux dommages de guerre, elle est à l'origine d'un don comprenant sa toile *Ismaël*, œuvre présentée au salon de 1895, année de son accession à la présidence de l'Union des femmes peintres et sculpteurs. Une programmation de conférence, rencontres sera proposé en lien avec la médiathèque du Quadrant et l'exposition Valentine Hugo.

- **Les 30 ans du musée : mise en place d'une résidence partagée Musée-EMA et lancement d'un parcours art contemporain** « *In situ* », titre provisoire (avril 2018)

En 2018, en collaboration avec l'EMA, le musée souhaite mettre en place une résidence artistique partagée pour réinterroger le rapport aux collections et à l'architecture. Le lancement de ce premier parcours artistique s'inscrira dans le programme anniversaire des 30 ans de l'installation du musée dans le château.

- **Saison Napoléon à Boulogne : une exposition temporaire** : « *Napoléon et la caricature. Pouvoir et contre-pouvoir par l'image* », titre provisoire (du 16 juin au 12 novembre 2018)

L'exposition estivale fera partie d'une saison culturelle dédiée à Napoléon au niveau de la ville, mais également au niveau de la Région. L'exposition s'inscrit, en effet, dans le cadre du projet de programmation *Napoléon hors-les-murs*, développée en écho à l'exposition Versailles à Arras, consacrée à Napoléon.

- **Accès à la culture pour tous : Les publics au cœur du projet**

- **Education artistique et culturelle : La classe, l'œuvre !**



En 2017, le musée a renouvelé sa participation au projet d'éducation artistique et culturel interministériel *La classe, l'œuvre !*.

- **Publics en situation de handicap et accessibilité universelle**

Depuis plusieurs années le musée est engagé dans une démarche volontaire de mise en accessibilité de ses actions aux personnes en situation de handicap (visuel, mental, physique, auditif). En 2017 l'exposition temporaire *1917, le moment Pershing* a ainsi poursuivi cette démarche avec plusieurs dispositifs conçus en lien avec les partenaires associatifs.

- **Public du champ social**

Le musée est engagé dans une démarche volontaire à destination du public du champ social. Le musée a participé au groupe de travail transversal « Culture autrement ».

Par ailleurs, le musée poursuit le partenariat avec la Maison des Enfants de la Côte d'Opale à travers une programmation dédiée permettant à une cinquantaine d'enfants et adolescents placés sur décision judiciaire une découverte des œuvres associée à une pratique artistique.

- **Les outils de médiation numériques : affiner la cible des publics**

En 2017, le musée consolide la démarche de développement d'outils de médiation numériques avec la conception d'une **application** pour l'exposition *1917, le moment Pershing*, mais aussi le développement d'un **parcours ludique sur tablette** au sein du parcours permanent du musée *La pêche au trésor* proposé à l'occasion du *Muséopartage* d'avril.

Un premier bilan sur l'usage de ces outils sera mené en 2018 avant de poursuivre son développement à l'ensemble des collections permanentes du musée.

➤ **LE SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**

- **Actions de médiation Ville d'art et d'histoire**

Suite au changement de statut de l'Office de tourisme, les guides conférenciers ont été recrutés par la Ville pour toutes les visites guidées destinées au public individuel.

- **Les programmations annuelles récurrentes - Rendez-vous nationaux, le programme estival :**
- **Les actions spécifiques**

- Création d'un parcours visuel, historique et documentaire, en lien avec la CAB, via l'agence ACCIMA sur les quais et sur le thème de leur évolution urbaine (en lien avec le chantier Nausicaa)

- Bar des mémoires : en partenariat avec l'association Mémoires du travail, un bar des mémoires sur le thème du renouvellement urbain de Capécure a réuni, le 16 juin, des intervenants et des habitants dans un lieu d'échanges et de convivialité. **30 participants.**

- **Les ateliers du patrimoine scolaires et Hors Temps scolaire**

- L'offre pédagogique s'est concentrée sur des projets personnalisés élaborés avec des écoles de tous niveaux et issues de Boulogne et de la CAB (**19 classes pour 330 élèves**) et sur les visites du théâtre, fortement sollicitées notamment par les collèges.

- En hors temps scolaire, les demandes de médiation issues des maisons de quartier Ferme Beaurepaire et Espace Maes et de l'artiste ARTS, dans le cadre de son projet de résidence sur le thème de Capécure, ont été satisfaites.

- participation à l'opération *la 27^e heure artistique* avec la CAB et avec une architecte dans le cadre des Journées Nationales de l'architecture (en octobre)

- **Publications**

- Les brochures Beffroi, Basilique et Station balnéaire ont été rééditées selon la nouvelle charte graphique des Váh.

- **LA CRYPTTE**

- **Généralités**

La fréquentation globale du site est stable par rapport à 2016 avec **33 297 visiteurs à la date du 31 octobre**, avec par ordre de provenance : France (Pas-de-Calais, Nord, Ile-de -France en tête), Belgique, Angleterre, Pays-Bas ; il est notable que le public allemand est de plus en plus présent.

- **Animations du site**

Les spécificités du site, liées à sa nature, à son environnement climatique et à sa jauge limitée, contraignent la programmation. Les visites guidées, à chaque période de vacances, ont été suivies par

500 visiteurs. Les 4 concerts de l'été ont rencontré un vif succès avec **300** spectateurs. Une exposition éphémère des dessins de Delphine Huguet, *Pêchés*, a été présentée du 13 au 20 mai. 2017 a été marquée par une demande accrue d'utilisation du site par le clergé



Médiation - Formation

Le volet pédagogique a consisté en : - actions pour les scolaires (2016-17 : **600 élèves** pour 50 ateliers).

○ **Améliorations sur l'accessibilité des contenus**

- L'accessibilité au contenu du Visio guide à l'intention des enfants et du public handicapé a été améliorée par la traduction en méthode Facile à Lire et à Comprendre de dix notices.
- Le plan de visite est désormais disponible en 4 langues (F - NL - GB - All.)

LES PROJETS 2018

- **Actions de médiation récurrentes des grands rendez-vous nationaux et de l'été**
- **Actions de médiation ciblées public local et professionnel**

- Formation continue des guides
- Formation des agents du domaine public sur les particularités du patrimoine privé, pour une meilleure information des habitants)
- Visites de quartiers (sensibilisation des habitants à leur environnement et à sa préservation) et auprès des professionnels interférant dans la vitalité touristique de la ville.

● **Actions pédagogiques - sensibilisation et formation des enseignants**

- reconduite des projets personnalisés en lien avec les enseignants et des visites du théâtre
- visites de sensibilisation des enseignants et constitution progressive de mallettes pédagogiques

● **L'exposition « Napoléon et le palais impérial »**

Inscrite en résonance de celle d'Arras, cette exposition poursuivra deux objectifs : la valorisation de l'hôtel Désandrouin et celle de l'histoire napoléonienne à Boulogne, au travers d'actions de médiation (médiation numérique, conférences, visites guidées, ateliers pédagogiques, édition d'un *Focus*...)

● **La crypte**

- Reconduction des visites guidées en périodes de vacances, des actions pédagogiques et des concerts en période estivale.
- Edition d'un dépliant d'accompagnement à la visite.

● **Publications**

- Edition de programmes et (ré) édition de dépliants et brochures.

● **Outils numériques**

- Conversion du contenu de l'audioguide urbain en application numérique et étude de son extension à l'échelle de la ville, incluant l'environnement patrimonial des fresques urbaines.

➤ L'ECOLE MUSEE

De septembre 2016 à août 2017, 3813 visiteurs ont découvert l'Ecole musée, qui a également accueilli de très nombreuses classes entre mars et juin. Le public s'élargit à présent à toute la région Hauts de France et au-delà, nord de Paris et étrangers (Belgique, Allemagne, Angleterre).

- **Animations dans le cadre du temps d'activités péri-éducatives (TAP)**

Entre novembre 2016 et décembre 2017, 4 interventions de plusieurs semaines auprès des écoles Fémeland-Dezoteux, Cary-Sauvage, Jules Ferry pour **39 enfants** (bilan à ce jour)

- **Actions spécifiques menées pendant l'année scolaire 2016-2017**

- ✓ Exposition « On ne naît pas femme, on le devient », les poupées de J.M. Nouvellon pour le dire Belle fréquentation tant du public individuel que des scolaires et des universitaires. Du 23 juin au 30 septembre : 770 payants pour une recette de 1104 €, 2157 gratuits soit un total de **2927 visiteurs** ;

- ✓ Amélioration des conditions de visites et de l'accueil du public

Création de supports pédagogiques à destination des scolaires étrangers, grâce aux cours donnés à l'ULCO (Master didactique des langues option Français langues étrangères).

- ✓ Programmes spécifiques de médiation : JEP, TAP, activités récréatives de l'été...

- ✓ Externalisation des collections et du matériel

- Création, mise en place et prêt payant **d'une exposition itinérante « Raconte-moi l'école »** : en 2017, dépôt d'un mois à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education d'Outreau.

- Prolongation de l'exposition sur le Lycée Jean-Charles Cazin au sein du CDI

- Prêt de mobiliers et de matériels, d'expositions (associations, centres sociaux, équipements culturels...).

- ✓ Rayonnement de l'Ecole-musée

- Participation au colloque « Les musées du 21^e siècle » et au colloque fondateur du Réseau des musées de l'école en France en novembre 2016.

- Rencontre avec de nombreux chercheurs sur l'histoire de l'enseignement, prêt de livres scolaires.

- ✓ Enrichissement des connaissances et des fonds

- Recherches documentaires pour une meilleure connaissance des établissements scolaires boulonnais, préalables à de futures expositions.

- Don important de livres et de collections émanant de Boulonnais.

- ✓ Préparation de l'exposition sur le 50^e anniversaire du Lycée Mariette

- Recueil des documents écrits et iconographiques, des témoignages d'anciens élèves, des recherches en archives sur l'histoire du lycée depuis ses origines en 1835.

- ✓ Participation au marché de Noël

- Communication sur l'équipement et vente de produits de la boutique - reconduite en 2018

Projets 2018

- Animations dans le cadre du temps d'activités péri-éducatives (TAP)

- ✓ Janvier-Février 2018 : Ecole Cary-Sauvage

- ✓ Interventions projetées

- « La dictée d'ELA » : en partenariat avec le service des sports et l'Education nationale en octobre 2018, projet fondé sur la récolte de fonds pour ELA et sur une dictée composée par l'association, et propice à un échange sur les valeurs du respect et de la solidarité et sur le handicap.

- Dans le cadre du Centenaire de la fin de la 1^{ère} GM : projet sur le thème du « retour de l'instituteur de la guerre ».

➤ **LE QUADRANT, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES : De la Bibliothèque municipale au Quadrant, réseau des bibliothèques : une nouvelle étape dans le processus de structuration et de modernisation des missions de l'établissement**

L'année 2016-2017 a été particulièrement riche et importante pour la Bibliothèque municipale qui a effectué une "mue identitaire" et a franchi un palier technologique majeur.

■ **Un nouveau nom pour la bibliothèque**

Dans le cadre de l'évolution de son action, il est apparu nécessaire de changer l'image de la Bibliothèque municipale. D'une part pour sortir de la confusion constatée entre la perception de l'établissement et celle des différents sites, et d'autre part pour souligner la dimension forte d'un réseau structuré et

structurant de lecture publique et de mise en valeur du patrimoine au service de la population. Le choix du "Quadrant, réseau des bibliothèques de Boulogne-sur-Mer" a été fait en référence à la culture maritime de la ville, et à un instrument de navigation qui pose la Bibliothèque comme un outil d'information, de formation et de loisir mis à la disposition de chaque citoyen. Cette évolution a entraîné la création d'un nouveau logo et la mise à jour du règlement.

■ La ré-informatisation et de nouveaux outils numériques pour les professionnels et au service du public

Le parc a été entièrement renouvelé et un nouveau logiciel a été installé pour la gestion des accès Internet. Une table XXL de 55 pouces a été installée Côté Jardin à la Bibliothèque des Annonciades, qui offre de nouvelles perspectives en termes de valorisation et de médiation, notamment autour des collections patrimoniales.

■ Un site web : <https://lequadrant.boulogne-sur-mer.fr>

Ce portail est la vitrine numérique du réseau et se veut au plus proche des attentes des lecteurs. Accessible 7 jours sur 7 et 24H/24, il permet notamment la recherche dans le catalogue, la consultation du compte lecteur, l'accès aux ressources numériques et aux informations sur les manifestations et l'actualité du réseau avec un agenda dynamique et accessible dès la page d'accueil. Il propose aussi un ensemble de services facilitant le lien entre les lecteurs et la Bibliothèque : la possibilité de se préinscrire en ligne, de réserver un document) depuis chez soi et de le faire venir sur le site de retrait de son choix, de recevoir des alertes par sms ou par mail...

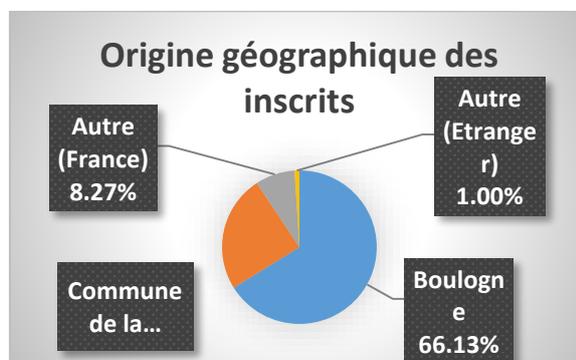
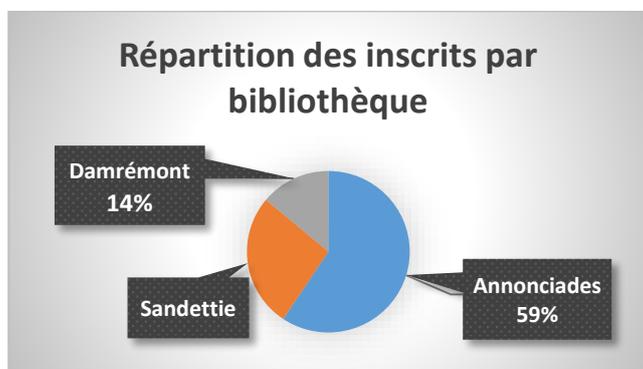
■ L'évolution des services du Quadrant

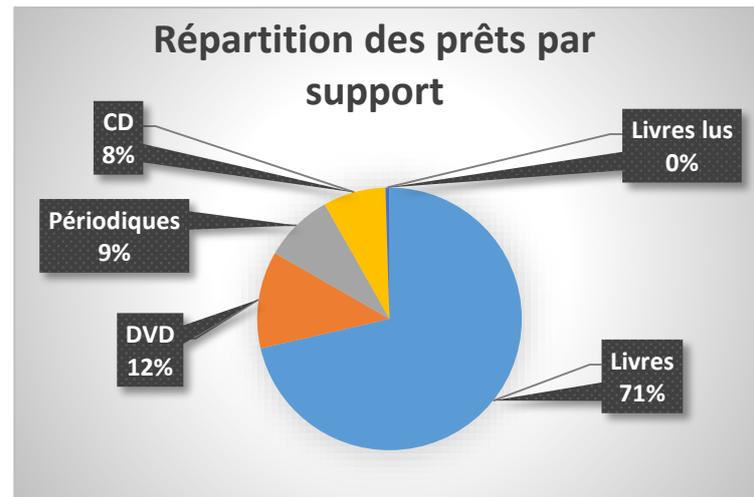
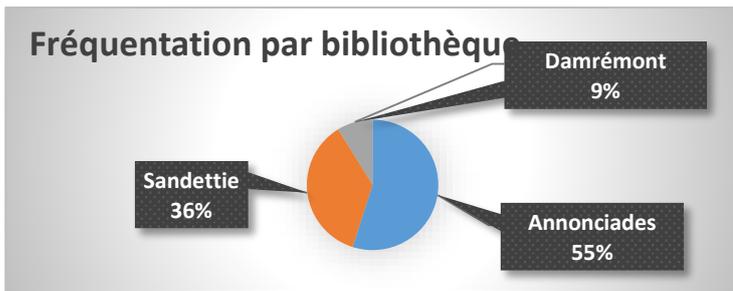
- Quelques chiffres (issus des statistiques 2016 pour le service du Livre et de la lecture du Ministère de la Culture)

Nombre d'inscrits : 4 721 + 54 collectivités (classes, associations...)

Fréquentation : 107 000

Nombre de prêts : 195 029





- La Médiathèque du Sandettie, un site qui commence à déployer un potentiel prometteur

Après quelques années de structuration interne pour poser les bases des actions à venir, la Médiathèque peut enfin s'engager dans une offre culturelle et la voie des partenariats de nature à lui assurer un véritable rayonnement au niveau du quartier du Chemin Vert, voire au-delà.

Le dispositif "Politique de la Ville" intégré à partir de la fin 2016 pour des actions à démarrer début 2017 relevant des dossiers "Tranches de vie, culture en quartiers" et "L'emploi autrement", a permis d'asseoir les propositions du réseau en direction des publics prioritaires. Des permanences d'écrivain public, le service "Simplissimots", se sont mises en place le samedi matin depuis le début de l'année 2017. Ce service semble s'installer avec de bons relais tels que la Maison du département et de la Solidarité, par exemple.

- La Bibliothèque des Annonciades

Le début de l'année 2017 a été marqué par la poursuite des opérations de réaménagements de collections entre les deux espaces Côté Cour et Côté Jardin. Les collections documentaires ont été regroupées dans l'ancienne salle Sainte-Beuve équipée d'un mobilier plus attrayant. La fiction, les DVD et la musique sont restés Côté Cour. Il faudra voir à l'usage si le projet de redynamiser cet espace Côté Jardin touche son but.

- La Bibludothèque Damrémont

La Bibliothèque-ludothèque Damrémont est devenue la Bibludothèque Damrémont début 2017. Ce site affiche un dynamisme régulier et le cadre chaleureux et convivial qu'il propose au public n'y est pas pour rien. L'équipe est toujours en proposition de nouvelles idées, autant dans le domaine documentaire : création d'un fonds érotique en 2016-2017 (surfant sur le succès de certaines tendances éditoriales) que dans le domaine de l'animation autour des jeux de société : mise en place de nouveaux rendez-vous comme "l'ouvre-boîte".

- Les services de portage + hors-les-murs

- Le **Bibliocar** : 19 écoles inscrites en 2016-2017 dont 9 primaires et 10 maternelles (68 classes inscrites), + une crèche desservie et un IME. 5 820 prêts de livres

- Le **Livre chez Vous** : consolidation du partenariat avec le CCAS mis en place en 2016.

9 animations proposées aux résidents du CCAS jeux de société et jeux autour du livre et de la lecture
27 permanences dans les résidences du CCAS (299 visites à domiciles, 2 241 documents prêtés, 42 inscrits au 27 juin 2017)

- La **bibliothèque de plage**

Fréquentation : 2 509 personnes (1 702 adultes, 867 enfants) ; animations : 203 personnes ; inscrits : 172

- **La programmation culturelle**

L'élément majeur à souligner pour l'année 2016-2017 est l'intégration dans les actions du Quadrant de la programmation Jeune Public de la Ville, qui était jusque-là rattachée au service Spectacle vivant. L'action en faveur du jeune public et du public familial en 2016-2017 s'articule autour de la programmation de spectacles, du festival « Mur...Mur », temps fort annuel autour de l'enfance, et de la programmation et des actions des services/sites. La programmation et les actions en faveur de la jeunesse sont un point fort du Quadrant, qui demande toutefois à être encore mieux structuré et consolidé.



- Les spectacles Jeune Public

Les spectacles proposés dans les murs de la Bibliothèque sont gratuits, ceux qui sont proposés Hors les Murs (salle de la Faïencerie, Carré Sam) sont payants. Ces derniers font l'objet d'une présentation dans la brochure de la saison culturelle de la Ville.

La politique tarifaire en direction des organismes sociaux favorise une assez bonne fréquentation des publics des quartiers en difficulté aux spectacles Jeune Public proposés par le Quadrant. La gratuité offerte aux parents accompagnateurs permet davantage d'implication de ceux-ci dans les activités de leurs enfants. Depuis l'automne 2017, la gratuité est également offerte à un parent accompagnateur d'un enfant inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau.

- Le festival « Mur...Mur »

Le festival permet au Quadrant de travailler en partenariat avec diverses structures sociales et associatives (Centre social du Détroit, PRE, Ferme Beaurepaire...) en proposant une programmation qui peut servir de point d'appui à leurs propres actions pour un éveil des enfants à l'approche de contenus culturels et à la fréquentation de salles de spectacle et des bibliothèques. Il donne aux organismes sociaux l'occasion de collaborer avec le réseau par des actions autour du conte dans leurs espaces respectifs ou dans les bibliothèques. A noter pour l'édition 2017 l'arrivée du Pôle Petite Enfance parmi les partenaires

- Les accueils et les animations pour la jeunesse

L'année est jalonnée par un certain nombre d'activités et d'actions récurrentes, organisées par les services du Quadrant ou/et en partenariat avec d'autres structures. A noter depuis la rentrée 2016 la publication bimestrielle d'une plaquette de présentation de la programmation jeunesse, outil de communication bienvenu pour la promotion des actions du réseau.

- Accueil de la journée de remise du Prix Opalivres (24 et 25 avril 2017) : 9 classes
- Participation à la manifestation nationale "Partir en livres" en juillet 2017
 - De façon globale environ 3 831 jeunes ont été accueillis sur les 3 sites.

- La programmation pour les adultes

Sur l'année 2016-2017, 12 expositions (Bibl. des Annonciades, Médiathèque du Sandettie) dont les plus significatives :

- « La Tectonique des plaques – gravures et paysages / par sillons et par chemins », du 3 mars au 13 mai, 2 097 visiteurs
- « Du signe...au geste », sculptures de Marc Butti et peintures de Daniel Truquet, du 17 juin au 17 septembre 2017 ;
- Biblio Thé (rendez-vous littéraire/culturel) : 4 actions / 15 personnes présentes en moyenne. Cette action proposée par le service Côté Cour aux Annonciades va devenir mensuelle à partir de septembre 2017, avec une programmation sur la saison 2016-2017.
- Ateliers numériques (Sandettie) : 15 actions, 80 personnes
- Participation à différents temps forts qui jalonnent la vie municipale comme La semaine littéraire, Le mois du numérique, les Fêtes de la Mer (2 330 personnes sont passées par le stand du Quadrant en juillet 2017), A l'asso des berges...

En outre, la Bibliothèque des Annonciades accueille régulièrement 2 cycles de conférences dans la salle Cassar (Renaissance du Vieux Boulogne, Amis du Musée et de la Bibliothèque) et le cercle de lecture de Boulogne Accueil, + de nombreuses conférences occasionnelles de diverses associations.

- Les Passeurs de Mots

Les ateliers de lecture à voix haute pour adultes mis en place à la Ferme Beaurepaire et à l'espace Michel Maes ont permis d'initier une dynamique avec des personnes des quartiers qui souhaitent pratiquer et participer à des temps forts de la programmation.

- **Les projets 2017-2018**

- ✓ Le déploiement de **nouveaux modules du logiciel** et l'amélioration des services et des contenus numériques : proposer une offre autour des **tablettes numériques** à partir de janvier 2018.
- ✓ La poursuite du **développement des partenariats** et la consolidation des actions engagées, notamment à la Médiathèque du Sandettie. .La poursuite du **développement des actions Hors les Murs**
- ✓ Le **développement de la programmation culturelle**
- ✓ La **poursuite du travail autour de la mise en place de la Charte d'accueil**

**LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES RICHESSES PATRIMONIALES:
PRESERVATION, RESTAURATION ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS**

➤ **LE SERVICE ARCHEOLOGIE**

Au cœur des missions du service archéologie, la mise en perspective des connaissances et l'acquisition de données nouvelles sur la ville et son évolution depuis l'antiquité, font l'objet de projets menés en collaboration avec les acteurs culturels de la ville, mais aussi avec les acteurs régionaux et/ou nationaux de la recherche. Ces actions contribuent à la valorisation des richesses patrimoniales de la Ville.

- **Acquisition de données nouvelles, étude et préservation du patrimoine archéologique sur le territoire :**
 - ⇒ La **prospection géophysique sur le tracé des enceintes antiques** organisée dans le cadre du projet d'Atlas archéologique de la Ville antique, doit livrer ses résultats et faire l'objet d'une restitution au public dans le courant de l'année 2018.
 - ⇒ **La fouille programmée de l'enceinte urbaine médiévale et moderne** (2015-2017, fausses-braies du château comtal) a déjà livré une salle voutée, du XVI^e siècle (2015) qui doit être fouillée fin 2017. Ce programme intègre l'étude des sources historiques et iconographiques.
 - ⇒ Mise en place d'un **comité scientifique pour le suivi des opérations de restauration des remparts** par l'association « Rivages Propres » :



- **Conservation préventive des mobiliers archéologiques :**

L'aménagement du dépôt lapidaire mené **en étroite collaboration entre le Musée et le service archéologie** s'est étalé de septembre 2016 à mars 2017 : traitement des collections de la réserve Siblequin (sous-sol) ; création d'un dépôt sécurisé (alarme) et plus adapté à la conservation et à l'étude de collections et transfert de **269 éléments lapidaires (environ 12,4 m³ / 11,2 tonnes, 65 palettes)**.

Pour la **Villa Huguet**, le plan conservation préventive, inclut une rationalisation des réserves et le remplacement des conditionnements, pour entrer dans les normes du réseau du Centre de Conservation et d'Etude du Pas-de-Calais:

- ⇒ création d'un **espace de traitement** dans les sous-sols de la Villa Huguet
- ⇒ **inventaire, nettoyage, conditionnement** et transfert des éléments de voirie antique vers le dépôt lapidaire, prévu fin 2017
- ⇒ **réaménagement de la réserve du 2^e étage** de la Villa Huguet : amélioration des conditions de conservation et meilleure gestion des mobiliers.

PERSPECTIVES 2017-2018 :

- Acquisition de données nouvelles, étude et préservation du patrimoine archéologique sur le territoire :
 - ⇒ Le projet Atlas archéologique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer reconduit pour 3 ans (2017-2019), s'attache à la réalisation d'un dossier documentaire exhaustif sur le castrum (pour 2019). L'objectif de long terme du PCR reste celui d'un Atlas archéologique numérique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer. Dès 2018, la réflexion passera par une collaboration avec des spécialistes de la constitution de sites internet (CLIC France et Pictanovo).
 - ⇒ Le programme triennal d'étude de l'enceinte urbaine médiévale et moderne, qui s'achève en 2017 doit être renouvelé (2018-2020) afin de poursuivre l'étude archéologique du château.
 - ⇒ Dans le cadre de la programmation établie par le comité pour le suivi des opérations de restauration des remparts, la valorisation du site de la tour du Conseil est envisagée dès 2018
- Conservation préventive des mobiliers archéologiques :

La poursuite du chantier des réserves doit, en 2018, permettre d'achever les travaux d'assainissement des sous-sols de la Villa Huguet. Une fois ces opérations terminées, il sera possible de voir l'aboutissement de plusieurs projets en cours :

- ⇒ Reconditionnement des restes humains et création d'une ostéothèque (code de déontologie pour la conservation des vestiges anthropologiques).
- ⇒ Reconditionnement et inventaire du dépôt de fouille : traitement des céramiques et poursuite du traitement du petit mobilier (réserves Villa Huguet).

⇒ Réflexion l'opportunité d'une réserve externalisée, mutualisée avec le Musée : étude prospective engagée dès 2017 pour l'évaluation des besoins.

➤ LE MUSEE

- La conservation, une priorité

- Urgences sanitaires

- En 2018, une nouvelle contamination biologique et une infestation généralisée de la réserve des matériaux organiques (Siblequin) nécessitent une opération d'urgence pour le traitement de la collection (anoxie, chantier de dépoussiérage, décontamination du local...).

- Renforcer une démarche de conservation préventive – la gestion du climat

La répétition d'épisodes de contamination biologique des réserves extérieures (Siblequin) attestent d'un problème de gestion climatique du site. Une action de long terme est absolument nécessaire pour passer de la gestion de l'urgence à une démarche préventive.

En 2018, la première étape sera la réalisation d'un bilan climatique global de l'équipement (musée et réserves), avec le soutien du C2RMF (Centre de Restauration et de Recherche des Musées de France).

- Inventaire et récolement

En 2017, le récolement des collections s'est concentré sur les fonds d'art graphique, la finalisation des collections africaines et la finalisation des collections d'histoire naturelle. En 2018 le plan de récolement décennal se poursuit par le traitement des collections de faïence.

En 2017, 1 115 nouvelles fiches Micromusée ont été créées.

Régularisation d'anciens dons (instruments de musique...).

- Edition-diffusion

- Mise en ligne des collections - *Joconde*

(Portail national des collections des musées de France)

En 2018, l'avancement du récolement permettra de poursuivre le versement de 2000 nouvelles notices d'œuvres (principalement collection faïence).

- Les prêts d'œuvres

En 2017, 12 œuvres des collections ont été prêtées à l'extérieur : Fondation Custodia (Paris), Maison de l'Histoire Européenne (Bruxelles), LAM (Villeneuve d'Ascq), Musée Champollion (Figeac), Wereldmuseum (Rotterdam), Château de Pont-de-Briques (Association Centre des études napoléoniennes), Musée de la Carte à jouer (Issy les Moulineaux).

- Publication sur les collections

En 2018, sera initiée une collection de « carnets » sur les collections ; focus sur une œuvre (ex. *Ismaël* de Virginie Demont-Breton) ou un corpus d'œuvres (ex. les caricatures). Ces publications seront en lien avec l'actualité des expositions temporaires.

- Poursuivre et développer les partenariats extérieurs

La recherche sur les collections constitue un enjeu majeur. La diversité des collections nécessite le tissage progressif d'un réseau de chercheurs pour approfondir les connaissances des œuvres, mais également les connaissances sur leur conservation ou les pratiques de médiation...

- Des partenariats institutionnels

-L'Allutiiq Museum et la corporation Koniag

Partenaires privilégiés pour l'étude des collections alaskiennes. En 2018 aura lieu le renouvellement du dépôt d'objets à l'Alutiiq Museum de Kodiak.

-Université Paris 1 et Smithsonian Institution

En 2018, le musée collaborera à un projet de recherche sur l'identification et la datation des essences de bois des collections issues des îles aléoutiennes (caverne d'Unga) conservées au musée de Boulogne-sur-Mer et à la Smithsonian Institution de Washington.

-Musée d'histoire naturelle de Lille

Le musée d'histoire naturelle de Lille est à ce jour dépositaire d'une importante partie de la collection d'histoire naturelle de la ville. **Développer un réseau de chercheurs : une approche pluridisciplinaire**

Proposition de sujets de recherche autour des collections. En 2018, une étude sur la collection de caricatures sera réalisée, en lien avec le département d'histoire de l'université de Rouen.

Proposition de sujets de recherche en restauration : En 2018, seront proposés des sujets de recherche autour des collections de sculptures à des élèves restaurateurs de l'Institut National du Patrimoine.

La recherche en médiation : En 2018, après avoir suivi son accompagnement, les équipes du musée sont sollicitées pour la soutenance d'une thèse sur le renouvellement des pratiques de médiation des œuvres de l'Antiquité grecque.

- **Enrichissement des collections**

La politique d'acquisition est pour le moment en veille, de nouvelles orientations seront présentées dans le cadre du nouveau projet scientifique et culturel du musée.

- **Propositions de dons**

En 2017, une proposition de don (particulier) est venue enrichir la collection d'art contemporain d'Alaska. Une seconde proposition de don d'une œuvre de l'artiste Francis Tattegrain est à l'étude.

➤ **LE SERVICE VILLE D'ART et d'HISTOIRE**

- Comité scientifique pour le suivi des opérations de restauration des remparts (en partenariat avec le service archéologie) et développement d'actions de formation et de médiation en 2018.
- Plan de gestion des biens UNESCO – Beffroi
Sur l'incitation de l'association Beffrois et Patrimoine, en partenariat avec la DRAC, la ville s'est engagée, avec toutes les « villes à beffroi », dans l'élaboration d'un plan de gestion du Bien UNESCO Beffrois du Nord de la France.
- Le palais impérial

Ce lieu emblématique, tant du patrimoine privé de la haute ville que de l'épisode napoléonien du Camp de Boulogne, sera au centre de l'opération menée en résonance avec l'exposition d'Arras. Les salles historiques du premier étage seront contextualisées dans le sens de cette double approche et permettront la valorisation de collections boulonnaises. Pour des questions d'accessibilité à l'étage, les supports de médiation seront concentrés au rez-de-chaussée.

➤ **LES ARCHIVES MUNICIPALES**

- **Accroissement et traitement des fonds**

- ⇒ En matière d'accroissement et de traitement des fonds, l'année 2017 se caractérise par une **importante phase d'élimination** ; 135 ml de documents soit près de 7 tonnes ont été externalisés pour destruction
- ⇒ Concernant l'arriéré, le **récolement** de la série F (population, économie sociale et statistique) est achevé et celui de la série L (Finances de la commune) a débuté, soit 61 ml. Ce travail, bien que provisoire, permet une identification des fonds et facilite le conseil scientifique en salle de lecture.

L'équipe des Archives municipales continue de mener une veille constante des conditions de conservation dans les salles de stockage afin d'être réactive lors d'un éventuel développement de moisissures. Par ailleurs, 18 registres de recensements et 3 affiches ont pu être restaurés cette année, 11 registres d'état-civil reliés.

⇒ Parallèlement, plusieurs **dons et acquisitions** sont venus enrichir le fonds municipal, dont récemment, le don de près de 200 plaques de verre et photographies familiales qui offrent de nombreuses vues intéressantes sur la ville d'après-guerre. Le service des archives s'est également porté acquéreur de plusieurs pièces, notamment une rarissime photographie d'Edouard Baldus représentant Boulogne en 1855, 3 gravures de James McBey, artiste écossais reconnu en Europe et aux États-Unis, et 8 affiches (4 affiches anciennes et 4 affiches de films tournés à Boulogne). Pour 2018, outre le traitement régulier des versements des services municipaux, la priorité sera donnée à :

- la poursuite du traitement de la série R (Instruction publique, sports et culture), avec notamment le classement de la sous-série 2R relative aux établissements culturels,
- la poursuite du récolement de l'arriéré,
- la poursuite du traitement des fonds iconographiques.

- **Valorisation**

⇒ En termes de valorisation des fonds, le projet phare de l'année 2017 est sans aucun doute l'exposition *1917, le moment Pershing* dans le cadre de l'opération *Boulogne à l'heure américaine*. En partenariat avec la Mission Centenaire et l'ECPAD, l'exposition réalisée par les Archives municipales est présentée au musée depuis le 13 juin et ce jusqu'au 12 novembre 2017. Au 31^{er} octobre, elle a attiré 6654 visiteurs

⇒ Par ailleurs, plus de 15 structures différentes ont emprunté une exposition itinérante des Archives municipales, notamment *Boulogne au féminin*, touchant ainsi plus de 5 500 visiteurs. Le service a également voulu être présent lors des fêtes de la mer en juillet dernier, en présentant l'exposition photographique *Aux travailleurs de la mer*. La fréquentation lors de ces 4 jours de festivités est estimée à près de 3 500 visiteurs sur le stand des archives.

Enfin, une affiche conservée aux Archives municipales et intitulée *Wimereux. Nice du Nord* est actuellement exposée à Nice dans l'exposition *Nice à l'école de l'histoire*.

⇒ L'année 2018 sera marquée par la fin des commémorations de la première guerre mondiale. Après *Boulogne, port allié 1914-1918* en 2014 et *1917, le moment Pershing*, le service souhaite rendre hommage aux Boulonnais pendant la première guerre mondiale, ceux vivant à Boulogne mais également ceux partis au front, en proposant avec le soutien de la mission centenaire à l'automne prochain *Boulogne 14-18*.

⇒ **LE QUADRANT, RESEAU DES BIBLIOTHEQUES : l'action du Département Etudes et Patrimoine**

- L'amélioration des conditions de conservation préventive des collections patrimoniales

Pour le Département Etudes et Patrimoine de la Bibliothèque, la fin de l'année 2016 et l'année 2017 ont été marquées par le début du chantier des magasins qui va mobiliser l'équipe pendant plusieurs années : rénovation des espaces. La salle Demizel a été intégralement aménagée pour pouvoir accueillir les collections.



Déménagement des collections (530 mètres linéaires)

Réimplantation en salle Demizel

Quatre espaces de traitement ont été organisés : stockage, dépoussiérage, petites réparations/conditionnement, stockage des collections propres avant leur réintégration. Cette première étape du chantier des magasins va concerner environ 30 000 volumes.

- L'accès aux collections patrimoniales et la Recherche

- L'espace Patrimoine, Côté Jardin, Bibliothèque des Annonciades

Entre septembre 2016 et septembre 2017, 2 215 manuscrits, livres et périodiques anciens consultés.

1 837 de ces documents sont des documents du Fonds local.

- Le numérique

Début 2017, 33 000 références de documents patrimoniaux ont été versées dans le catalogue informatisé de la Bibliothèque et dans le CCFR (Catalogue collectif de France, hébergé par la BNF). Par ailleurs, 81 manuscrits intégralement numérisés ont été versés dans la Bibliothèque Virtuelle des Manuscrits Médiévaux (CNRS). Au total, 101 manuscrits enluminés conservés à Boulogne-sur-Mer sont consultables depuis cette base nationale.

2017, c'est aussi le lancement du Portail du Quadrant. Véritable complément des sites physiques, il offre nombre de services et d'informations, y compris pour le Patrimoine.

En février 2017, la table tactile géante, dite « XXL », de 55 pouces, a pris place Côté Jardin aux Annonciades. Cet outil ludique offre toutes les possibilités du tactile avec la visualisation et la manipulation numérique de contenus. Plus de 230 documents patrimoniaux y ont été versés. Le public peut librement y admirer nos trésors, voyager dans le temps et zoomer sur des gravures et photographies de la ville, reconstituer le puzzle d'une estampe japonaise ou relever le défi du Memory réalisé à partir d'un des plus célèbres manuscrits des Annonciades, les Phénomènes d'Aratos de Soles (10^e siècle).

- La valorisation des richesses patrimoniales : expositions et accueils

- Du 02 au 07 février 2017, la Galerie du Cloître a accueilli l'exposition « La Grande Guerre sous la mer – les épaves de la Première Guerre mondiale dans le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale », organisée par Le Parc naturel marin, le FFESSM et le DRASSM, en collaboration avec le Service Archéologie de la Ville. Les 2 conférences proposées dans ce cadre ont réuni au total 137 personnes.

- : « La Tectonique des Plaques. Gravure et paysage » (03 mars – 13 mai 2017). L'exposition « Par sillons et par chemins », présentée dans la Galerie du Cloître, nous a donné l'occasion de sortir des documents peu montrés, d'une grande variété et d'une grande richesse. Elle a reçu 2 097 visiteurs, dont 87 accueillis pour une visite guidée.



- Pour les **Journées du Patrimoine 2017**, la Bibliothèque s'associe de nouveau avec le Centre d'Etudes napoléoniennes et le Musée pour l'exposition « Napoléon et la légion d'honneur au camp de Boulogne » au Château de Pont-de-Briques. 289 pers.

- **Prêt d'œuvres**

La Bibliothèque prête régulièrement aux services : prêt de 2 manuscrits, 2 gravures et une œuvre de

Valentine Hugo pour l'exposition « Les femmes Boulonnaises », présentée aux Archives municipales de Boulogne à l'automne 2016.



- L'accès aux collections patrimoniales de la Bibliothèque, ce sont aussi les **accueils de scolaires**. De septembre 2016 à juin 2017, **272 élèves** de collège ont été reçus pour des ateliers autour du patrimoine écrit (livre manuscrit, imprimerie, livres d'artistes, calligraphie, etc...).

Les projets 2017-2018 :

- ✓ La poursuite de la valorisation des collections patrimoniales, via des expositions et le portail du Quadrant.
- **Exposition "Valentine Hugo, le carnaval des ombres"**, du 17 mars au 9 juin 2018, qui sera accompagnée d'un **ouvrage** publié par les éditions Invenit, pour commémorer le 50^{ème} anniversaire du décès de Valentine Hugo. Cette exposition se veut exceptionnelle avec une valorisation du fonds. Le fonds Valentine Hugo de la Bibliothèque est l'un des 2 seuls au monde, l'autre étant celui du Harry Ransom center à l'Université d'Austin au Texas.
- **Exposition sur Napoléon au Palais Impérial**, valorisation de la donation Beaucour et des collections de la bibliothèque.
- **Déploiement du module pour la mise en valeur du patrimoine numérisé.**
- ✓ La poursuite du **chantier d'amélioration des conditions de conservation préventive** pour les collections patrimoniales.
- ✓ La **recherche de nouveaux financements** : subventions, mécénat...

L'ACCES AU SPORT ET AUX PRATIQUES SPORTIVES, PAR LE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF ET L'INTEGRATION DU SPORT COMME LEVIER D'EDUCATION ET DE PRESERVATION DE LA SANTE

• LE SERVICE DES SPORTS

Equipements sportifs :

Le chantier de la première phase de rénovation/extension de Damrémont a commencé. Plus de 50 ouvriers étaient sur place au plus fort de l'activité. L'enjeu était de finir les travaux intérieurs lors de l'intersaison de basket pour pouvoir accueillir le premier match de la saison. Le pari a été réussi. D'autre part, le clos et le couvert de l'extension ont pu être finalisés. Les travaux se poursuivent et la livraison devrait intervenir dans le premier trimestre de 2018.

Les travaux de la plaine de jeux en terrain synthétique ont débuté au chemin vert. Ce terrain, dans un quartier qui compte 500 pratiquants de football pour 3 clubs, va pouvoir combler un cruel vide et permettre la pratique dans d'excellentes conditions notamment des plus jeunes boulonnais.

Les ressources ont dû être affectées à la réparation du bassin principal de la piscine avec un déroulement des travaux de façon sereine en perturbant le moins possible le fonctionnement de l'établissement.

Évènements sportifs :

La première édition de l'Urban trail a eu lieu le 10 décembre 2016. Cette dernière restera une belle réussite tant sur le plan sportif que touristique ou économique. Plus de 2000 coureurs sont venus illuminer la ville. En 2017, le 9 décembre, nous sommes certains qu'ils seront encore plus nombreux pour rendre un vibrant hommage à Bastien Delahaye.

Activités sportives encadrées et projets pédagogiques :

La troisième édition du sailing voyage a tenu toutes ses promesses. Ce projet d'échange linguistique qui utilise les activités nautiques comme support a lieu les années impaires pour finir en apothéose lors des fêtes de la mer. Le groupe constitué cette année de 30 anglais et 30 français a tissé des liens particulièrement forts.



Le projet « Education physique et sportive » monté en partenariat avec l'Education Nationale vers les écoles primaires publiques s'est encore densifié lors de la rentrée 2017. 2 nouveaux pôles proposent des cycles d'apprentissage en tennis et en vélo. Cela vient compléter l'offre des enseignements et les opérations ponctuelles.

Le sport santé sur ordonnance a trouvé son rythme de croisière. Les boulonnais qui sont le plus éloignés de la pratique physique trouvent, dans cette politique solidaire, un moyen d'avoir une meilleure condition physique mais aussi de rompre avec leur isolement. C'est plus de 80 bénéficiaires qui pratiquent régulièrement une activité physique dans ce dispositif.

Résultats et Soutien au mouvement sportif :

Après sa médaille aux JO de Rio en 2016, Maxime BEAUMONT a fait le choix de poursuivre sa carrière. C'est ainsi que dans cette année post olympique, il a remporté 5 médailles en coupe du monde et fini 5^{ème} des championnats du Monde. La ville a décidé de l'accompagner tout au long de son olympiade et le mettre ainsi dans les meilleures conditions possibles pour qu'il puisse nous ramener l'or de Tokyo en 2020.

Pauline LECARPENTIER a quant à elle représenté la France lors du championnat du monde senior de lutte à domicile à l'ACCORD HOTEL ARENA.

Axelle JOVENIN du club du Réveil, pour une première participation au championnat du monde senior, a terminé 30^{ème} sur 90 en Gymnastique Rythmique.

Nous pouvons aussi souligner la performance de Zoé WADOUX, cette boulonnaise qui s'entraîne à l'INSEP, est championne d'Europe en U16 en basketball.

Ces 3 jeunes athlètes féminines ont toutes dans le viseur les JO de Tokyo en 2020 et pourquoi pas Paris en 2024.

Pour 2018,

Equipements sportifs :

La salle Damrémont va devenir un formidable outil au service non seulement du SOMB mais aussi de tous les clubs organisateurs d'événements d'envergure. D'autre part, les jeunes du quartier se verront aussi proposer des activités dans cette nouvelle enceinte. En 2018, l'enjeu sera de s'approprier ces nouveaux espaces.

Le succès des berges de la Liane n'est plus à démontrer. Elles ont littéralement remis les boulonnais au sport. Après la possibilité de faire le tour complet en course à pied ou à vélo, le skatepark et le terrain de football, nous allons continuer les aménagements par un terrain de basket.

Evènements sportifs :

Outre la centaine d'événements sportifs récurrents, une manifestation d'envergure va être organisée à Boulogne en 2018. Il s'agit des « Jeux Nationaux des transplantés ». Cette compétition va voir s'affronter dans différents sports des athlètes tous transplantés ou dialysés. L'objectif premier de cette manifestation solidaire est de sensibiliser le grand public au don d'organe. De la cérémonie d'ouverture

jusqu'aux remises des médailles, la ville de Boulogne aura à cœur d'accueillir cet événement dans les meilleures conditions.

La programmation des événements sportifs se fait avec une vision pluriannuelle. En 2018, un semi-marathon sera organisé. Le Boulogne Athlétic Club espère ainsi donner de l'importance à sa compétition du mois de juillet. La Ville et l'agglomération souhaitent revoir le Tour de France en 2019. La Grande Boucle partant de Belgique, nous croyons en la réussite de la candidature. En 2020, année olympique, le BCK espère accueillir les athlètes de l'Equipe de France et tous les clubs de l'hexagone lors des championnats de France de Course en ligne.

Activités sportives encadrées et projets pédagogiques :

Les éducateurs sportifs de la ville prennent part à de nombreux projets municipaux tous très variés. En partant du principe qu'un jeune boulonnais a plus de chance de réussir dans la vie s'il est en bonne condition physique et s'il arrive à vivre avec ses concitoyens, la pratique sportive notamment en club, est un vecteur incontournable. En 2010 et 2014, nous évaluons ces critères de façon très objective lors des rencontres de la forme. En 2018, en relançant cette étude et en analysant finement les évolutions, nous aurons une base solide pour orienter notre action.

Ces dernières vont se décliner dans de nombreux domaines.

L'appui des éducateurs sportifs en Education Physique et sportive avec les élèves des écoles primaires de la ville permet à ces derniers de découvrir toutes les familles d'activités sportives. D'autre part, la priorité va être donnée à l'apprentissage de la natation avec, au cours d'une scolarité, plus de 40 séances par enfant.

Le challenge du Margat est aussi une action historique qui est gratuite et ouverte à tous les boulonnais de 8 à 12 ans. Ces stages sportifs qui sont organisés pendant les premières semaines des petites vacances sont aussi l'occasion de transmettre des valeurs de citoyenneté.

Les éducateurs sportifs vont aussi apporter leur expertise dans le cadre de la politique de la ville. Les activités physiques et sportives vont être un vecteur important dans les deux thématiques retenues par la ville que sont la jeunesse et la parentalité.

Soutien au mouvement sportif : La ville de Boulogne s'est lancée dans la réécriture complète du Projet Educatif Global. Le mouvement sportif a pleinement son rôle à jouer dans ce domaine. Le conseil du sport boulonnais a été associé à la démarche. L'enjeu sera de retranscrire les axes prioritaires du projet dans les conventions de partenariats annuelles que nous contractons avec les principales associations sportives de la ville.

D'autre part, la priorité donnée à notre jeunesse va se traduire par la création d'une aide à l'emploi pour les clubs qui développent une école de sport pour les jeunes boulonnais. La démarche sera débattue avec le Conseil du sport Boulonnais qui fédère l'ensemble du mouvement sportif de notre ville.

LES SOLIDARITES ET LA REUSSITE EDUCATIVE

Pôle Petite Enfance

Le Pôle Petite Enfance c'est :

- Six établissements d'accueil de 7h à 19h maximum, avec un accueil continu possible du lundi au samedi (avec repas le midi)
- 230 places pour 600 familles différentes
- 1000 enfants inscrits dans l'année
- + le relais assistantes maternelles : 110 assistantes maternelles pour 300 familles bénéficiaires
- + le Monde de Jeanne depuis avril 2017 : un lieu d'accueil enfant parents favorisant la socialisation précoce des enfants et l'accompagnement à la parentalité.
-
- Les besoins des familles boulonnaises restent couverts cette année encore par l'offre d'accueil de la ville. Sur l'année scolaire 2016-2017, aucune famille boulonnaise ne s'est vue refuser une entrée en crèche. Elles n'ont pas toujours eu leur choix 1 mais une solution a été proposée à chaque demande.
- Les horaires d'ouverture conviennent à la grande majorité des familles car les parents qui ont besoin d'horaires dits atypiques (la nuit ou les week-ends) peuvent se rapprocher du relais assistantes maternelles et ils sont très peu nombreux à ne pas avoir de solution du tout (< 3 en 2016-2017)
- Modification des jours d'ouverture des p'tits Margats pour répondre à l'évolution de la demande d'accueil des familles (baisse demande le samedi, augmentation de la demande du lundi au vendredi). Modification depuis le 4 septembre 2017. Il n'y a pas eu de remontée négative des familles (sondage mis en place auparavant). Un bilan est prévu en 2018.
- Les parents continuent de réduire les amplitudes journalières d'accueil pour être au plus près de leurs besoins. C'est aussi une demande de la CAF (convention de gestion) de respecter cette évolution qui se retrouve à l'échelle nationale. Pour compenser cet état de fait, les plages libérées par les temps partiels dans les crèches Casa et du Chemin Vert ont été proposées à des enfants à particularité sociale ou médicale. Auparavant, ces enfants été majoritairement accueillis aux p'tits Margats et à Arc en ciel car pour les familles comme pour les partenaires médico-sociaux, seules ces anciennes haltes garderies pouvaient accueillir des enfants quelques heures par semaine. Depuis septembre 2016, les heures libérées par les contrats à temps partiels dans les autres structures sont proposés à ces enfants. Les résultats se font déjà sentir avec :
 - une évolution de la mixité sociale au sein des EAJE,
 - une réponse proposée au plus près du domicile des parents,
 - une répartition de l'effort demandé pour l'accueil de ces enfants sur l'ensemble des équipes du Pôle.
- Cette meilleure gestion des plages libérées par les temps partiels provoque également une augmentation des taux de fréquentation des établissements :

- la Maison de Célestine, la crèche du Chemin Vert, la crèche Casablanca et surtout le multi-accueil Arc-en-ciel avec l'arrivée d'un service d'accueil continu avec service d'un repas méridien. Apparition de plus de mixité sociale.
- La tendance constatée l'année dernière de l'augmentation de la proportion des demandes d'admission d'enfants déjà nés se retrouve en 2017 comme les années précédentes. Les raisons les plus fréquentes dans ces cas sont des demandes de familles dont l'un des deux parents avait pris un congé parental ou suite à un retour au travail suite à une période de chômage, ou pour faire un stage de réinsertion.
-

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- **Amélioration du cadre d'accueil des familles et des conditions de travail des agents :**
 - Réfection salle de change du Chemin Vert, été 2017(subvention CAF) : amélioration conditions de travail des agents, mobilier à la dimension des enfants, correspondance avec le projet pédagogique (autonomie enfant)
 - Travaux d'amélioration du confort phonique à la maison de Célestine pour les enfants et les agents, été 2017 (subvention CAF)
 - Sécurisation de l'entrée des p'tits Margats avec installation d'un visiophone, été 2017
 - Sécurisation du jardin de la Maison de Célestine
 - Rénovation d'Arc-en-Ciel avec création d'un service de restauration en octobre 2016.
- **Intégration sociale des familles en difficulté et soutien à la parentalité :**
 - Ouverture d'un accueil continu supplémentaire au Chemin Vert (à Arc-en-Ciel) ce qui permet un accueil avec restauration le midi du lundi au samedi sur l'ensemble de la commune et favorise plus de mixité sociale au sein de cette structure.
 - Priorisation lors des commissions d'admission des familles en réinsertion.
 - Renforcement du travail en collaboration avec le Conseil Départemental et le Centre Action Médical Précoce pour l'accueil d'enfants à particularités (handicap physique, mental, social) : mise en place de nouveaux outils de transmissions avec ces partenaires.
 - Affiliation en 2017 au dispositif « gamins exceptionnels » portés par la CAF pour obtenir matériel et conseils pour l'accueil d'enfant en situation de handicap : prêt de matériel pour l'accueil d'une enfant aveugle, formations gratuites d'agents.
 - Multiplication des d'actions au sein des crèches pour créer du lien entre parents et entre parents et professionnels : semaine du goût, verre des rencontres, café des parents, Ah les bonnes soupes, les ateliers Patouille, les temps de lecture... et d'autres à venir avec l'EMA et entreLAsons !
 - En projet, renforcement de la coopération avec l'école de la 2^{ème} chance, la mission locale, réussir ensemble Intégration au sein du Pôle Petite Enfance du Monde de Jeanne :
 - Labellisation en Lieu d'Accueil Parent Enfance obtenue en juin 2017 : Permet l'obtention d'un financement plus important que celui qui existait avant et rend pérenne l'action
- **Renforcement du partenariat à la mairie**
 - Nouvelles dynamiques avec le service enseignement et le PRE pour répondre aux demandes de l'équipe municipale concernant l'éducation et l'égalité des chances.
 - Nouveaux partenariats avec les services de la Ville : EMA, le Quadrant, le centre social, le service culture, les parcs et jardins.

- **Gestion du pôle**

- Amélioration du fonctionnement des établissements d'accueil : *rationalisation – simplification – professionnalisme – sécurité – créativité*
- Amélioration de la visibilité de l'action municipale en matière d'accueil petite enfance *attractivité - clarté - confiance - Boulogne plus simple*. Les structures Petite Enfance proposent beaucoup de choses aux familles boulonnaises mais ne communiquent pas assez dessus. Or, une famille qui s'installe ou des boulonnais qui ont le projet de fonder une famille ont besoin de connaître facilement à la fois l'offre d'accueil (combien de crèches, leur situation géographiques...) mais aussi d'avoir une idée claire sur la façon dont leur enfant sera entouré par les professionnels (projet pédagogique, actions proposées...) mise en place d'une plaquette de présentation des structures et d'un journal de la Petite Enfance

○

PERSPECTIVES 2018

Projet de réorganisation des services petite enfance et affaires scolaires

Pour faciliter les démarches administratives pour les familles et poursuivre les objectifs de « Réussites Educatives », « d'égalité des chances » et de « Boulogne plus simple » portés par la municipalité.

- Moderniser l'accueil du public et élargir les plages d'accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Réaménagement des bureaux pour augmenter l'accueil et offrir de la confidentialité si besoin
- Création d'une borne informatique dans un local semi-fermé pour la saisie par le public des renseignements de l'espace famille (site internet de la dématérialisation)
- Assurer une continuité éducative entre Petite Enfance et école maternelle
- En sus, aménagement d'un accueil public en rez-de-chaussée pour le service urbanisme.

Extension de la dématérialisation aux usagers des crèches pour janvier 2018

- paiement des factures
- consultation de son espace famille,
- inscription en ligne pour les demandes d'entrée en crèches

Projet rénovation de la crèche Casablanca en 2018

Propositions d'actions innovantes à l'échelle régionale voire nationale

Situation des Ecoles en 2017-2018

A la rentrée 2017, l'administration Municipale a recensé 2 997 élèves inscrits dans les écoles publiques de Boulogne. Ils se répartissaient comme suit :

- 1 175 en Maternelle
- 1 822 en Élémentaire
- 12 écoles sont classées en REP ou REP +

Les écoles sont déployées sur 27 bâtiments.

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- 6 ouvertures de classes de CP sont intervenues dans 3 écoles situées dans un quartier prioritaire (Arago-Lavoisier, Louis Blanc-Michelet et Ferry).

Les enfants de CP travailleront par petits groupes avec un enseignant. Cette démarche vise à leur apprendre à mieux maîtriser les bases de la lecture et du calcul. La municipalité a pleinement accompagné cette démarche de réussite éducative en mettant tout en œuvre pour que les trois écoles éligibles au dédoublement de classes CP bénéficient des meilleures conditions de travail pour les enfants.

- L'intégration dans des écoles d'enfants qui relèvent du handicap a également été soutenue par la municipalité lors de la rentrée 2017.

En effet, deux ouvertures de classes IME sont intervenues à l'école Pelletan (enfants boulonnais) et l'intégration d'enfants d'IME à l'école Arago-Lavoisier a été complétée par la ville avec la dotation de matériel didactique.

- De nombreux travaux ont été effectués dans les écoles

Plus d'un million d'euros a été investi pour les petits boulonnais des écoles.

Les travaux ont été de différentes natures (reprise de toiture à Herriot, changement de sol salle d'activité Grimm, remplacement des sanitaires à Louis Blanc-Michelet, mise en macadam de la cour d'entrée maternelle Fabre, etc...)

L'achat de mobilier scolaire est intervenu dans plusieurs écoles. L'accueil des deux ans à l'école Perrault é été accompagné par l'acquisition de mobilier spécifique.

Le renouvellement de rideaux a aussi été engagé dans plusieurs écoles : Perrault, Condorcet Jean Jaurès, Ferry, Jean Macé et Lavoisier.

En 2018, la ville poursuivra le déroulé du calendrier des travaux d'embellissement

- Equipement des écoles en Tablettes et tableaux Interactifs :

A la demande des élus, une rencontre est intervenue avec les services de l'Education afin de recenser les besoins prioritaires dans le domaine du numérique à l'école.

En 2017, cinq nouvelles écoles ont été dotées de matériel numérique (TBI, ordinateurs etc.).

Le programme d'équipement des classes en tableaux numériques interactifs, tablettes et autres outils numériques initié par la municipalité dans le cadre de « Boulogne, ville numérique » se met en place progressivement dans toutes les écoles publiques. Les retours par les enseignants utilisateurs sont très encourageants.

La sélection des écoles bénéficiaires en 2018 s'effectuera à nouveau en lien avec le conseiller informatique de l'Inspection de l'Education Nationale.

- Ouverture des enfants à la culture :

La ville de Boulogne a financé de nombreuses actions culturelles et sportives qui entrent dans le cadre de projets des écoles :

- Ecole en fête (logistique et transports durant toutes les répétitions au Théâtre)

- Voyages (Pairidaïza, Douvres, zoo de Lille etc.)
 - Financements de transports vers le cinéma en lien avec l'Education Nationale dans le cadre école et cinéma (environ 50 prises en charge de classes par la ville vers le cinéma stars)
 - Action avec le service des sports (cross des remparts, challenges, berges de la liane etc.)
 - Actions avec le service Culturel (spectacle au carré Sam, à la faïencerie)
 - Accompagnement des projets d'écoles (plus de 100 déplacements vers les plages du littoral ou les forêts, salles de spectacle etc.)
- Actions civiques :

En 2017, la ville s'est associée à un projet de l'Inspection de l'Education Nationale relatif au centenaire de la grande Guerre.

Deux classes de l'école Deseille-Joliot Curie se sont rendues à Verdun et deux autres écoles se sont rendues sur les différents lieux de mémoire du bouloonnais (cimetière chinois d'Ecault, cimetière Anglais de Terlincthun ou le cimetière Indien de Saint Martin Boulogne.

Ces enfants ont participé aux cérémonies du 11 novembre au monument aux morts.

Par ailleurs, des rencontres citoyennes ont été organisées avec les classes de CM1 CM2 à la gare maritime en présence de nombreux élus

En 2018, pour faire suite à ces rencontres citoyennes, des initiatives vont se poursuivre en lien avec les enseignants qui travaillent sur les institutions.

PERSPECTIVES 2018

- Poursuivre l'achat d'équipements et de tablettes numériques dans le cadre de « Boulogne, ville numérique »
- Généraliser la dématérialisation à l'ensemble des écoles

Il apparaissait nécessaire de moderniser le système actuel des ventes de carnets de la restauration scolaire et garderie.

La municipalité souhaite adapter son offre de service auprès de la population afin de mieux répondre à son attente. Les améliorations suivantes seront apportées auprès du public :

- Éviter les déplacements systématiques des usagers en Mairie pour les achats de carnets
- Créer pour chaque famille un « Compte Famille » consultable et rechargeable par connexion internet, à domicile ou sur des bornes accessibles dans certains établissements

Cette démarche vise également d'autres objectifs :

- Faciliter les démarches Administratives des familles (changement téléphonique d'adresse, ou autre sans obligation de se rendre au guichet)
- Anticiper les intentions d'inscription à la restauration scolaire et la garderie
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Anticiper les besoins à venir d'encadrement
- Assurer un meilleur suivi des familles (compte famille)

En février 2017, un groupe scolaire a été choisi pour tester un dispositif de bornes informatiques en élémentaire et de tablettes en maternelle.

Un compte personnalisé des familles a été mis en place par la ville afin de leur permettre de régler par carte bleue via internet leurs consommations de garderie, étude ou restauration scolaire.

Un espace famille accessible par une clef sécurisée permet aux parents d'accéder à un planning prévisionnel des services périscolaires proposés dans l'école de leur enfant. Depuis leur domicile, elles peuvent inscrire ou désinscrire leur enfant dans les différentes activités.

Après une période de test de 9 mois, ce dispositif sera étendu aux autres écoles entre novembre 2017 et mai 2018.



Borne de Pointage des élèves des classes élémentaires pour la restauration scolaire



Coffre pour mise en sécurité des tablettes de pointage.

Programme de Réussites Educatives

La Ville de Boulogne sur mer s'est engagée depuis janvier 2006 dans la mise en place du Programme de Réussite Educative, (PRE), mesures 15 et 16 du volet égalité des chances du plan de cohésion sociale établi en 2005 (pour la période 01/ 01/ 2005 au 31/12/ 2009). Le PRE constitue aujourd'hui une partie intégrante des contrats de ville.

Les principes du PRE :

Aider les enfants âgés de 02 à 16 ans présentant des signes de fragilité et résidant dans les quartiers prioritaires (à savoir CHEMIN VERT, DAMREMONT, BEAUREPAIRE, MONTPLAISIR et CENTRE VILLE) et /ou scolarisés dans les établissements scolaires du premier et second degré situés dans les réseaux REP + et REP ainsi qu'en périphérie des QPV (quartiers en veille).

Cette aide prend la forme d'un accompagnement individualisé dans les domaines du social, culturel, sanitaire, sportif, éducatif.

Suite à l'augmentation du nombre de quartiers prioritaires sur la ville de Boulogne-sur-Mer, le PRE s'est développé depuis mai 2016: ouverture de nouveaux locaux pour héberger le suivi des accompagnements en secteur centre-ville et Damrémont ainsi que la mise en place du projet «décrochage scolaire raccrochage des exclus » qui se poursuit sur 2017/2018.

En 2017 : les objectifs du Programme de Réussite Educative de la Ville de Boulogne sur Mer se déclinent sous forme d'une prise en charge individualisée du projet de l'enfant, qui peut prendre la

Chaque fois que cela est possible pour la mise en place des accompagnements individualisés, il est fait appel aux ressources de services municipaux et organismes (CPAM, Département, CMPP, CAMPS, CIDEF,..) et des associations du Boulonnais, Intégrations possibles dans les actions culturelles et patrimoniales: Festival « mur mur », ateliers du patrimoine et du musée, opération «savoir nager pendant l'été» et «Challenge du Margat», intégration dans les centres de loisirs et mini séjours municipaux et séjours organisés par le Lion's club.

Des intégrations au cas par cas dans toutes les activités organisées par les services : culture, sport, patrimoine, petite enfance, actions périscolaires

Les mesures mises en place en termes d'accompagnement éducatif et d'aide individualisée par l'Education Nationale sont prises en compte par les membres des équipes restreintes pour la mise en œuvre des parcours individualisés.

Evolution du nombre d'enfants pris en charge de 2014 à 2017 au 30/06 de l'année :

2014 : 89 2015 : 106 2016 : 118 2017. : 143

La programmation du PRE est mise en place sur l'année 2017 sous forme de prise en charge simple et spécifique :

- Prise en charge simple en direction des enfants et des familles :
- Prise en charge spécifique de soutien à la réussite scolaire en direction des enfants et de leurs familles.

Remobilisation scolaire et lutte contre l'absentéisme, travail sur l'orientation et le projet personnel de l'élève, orientation vers les dispositifs d'accompagnement à la scolarité, reconstruction du lien Ecole parents.

- Prise en charge spécifique des troubles d'apprentissages :
- Prise en charge spécifique centrée sur les questions de santé :
- Accompagnement des familles dans l'accès aux soins et dans le domaine de la prévention/information
- Aide aux familles pour l'amélioration de l'hygiène : mise à disposition des produits de soins et d'hygiène (lutte contre les parasitoses.)
- Troubles du comportement scolaire : vacations de psychologue et atelier de remobilisation et de socialisation visant à une meilleure intégration sociale et scolaire de l'adolescent
- Atelier bien être et mieux être à destination des enfants et adolescents en surpoids, ateliers « estime de soi », éveil corporel pour les plus jeunes, Aide et accompagnement psychologique des adolescents en situation de mal être
- Renforcer les relations avec les professionnels du secteur médical et paramédical.

Prise en charge spécifique liée à la famille dans sa globalité

Projet décrochage scolaire « raccrocher le collègue »

L'enveloppe globale du PRE et pôle décrochage en 2017 s'élève à 194700 € dont 63000 € au titre de la ville (financement poste de coordination : 45 000 € et locaux antenne sud et décrochage : 12 000€ et autres actions 6000 €)

Les financements au titre de l'Etat pour 2018 seront au mieux égaux à ceux de 2017 voire en diminution de 20%. Pour le dispositif de décrochage, il est envisagé de solliciter d'autres financeurs puisque les financements de l'Etat ne seront pas suffisants pour couvrir l'année 2018.

Il est convenu la mise en place d'un PRE intercommunal en septembre 2018 avec la ville de Saint Martin les Boulogne, des réflexions sont d'ores et déjà en cours afin de préparer les aspects administratifs et financiers ainsi que le portage du projet par la caisse des écoles. La ville de Saint Martin versera une participation à l'ingénierie de 5000€ (sous réserve de validation du projet par les services de l'Etat)

Le PRE tend à s'articuler avec l'ensemble des dispositifs locaux : Contrat de ville ASV, CLAS, Opération école ouverte, Réseau d'Aide et d'Appui à la Parentalité, mobilisation du droit commun et autres collaborations locales IFSI, SPA, Maison de l'étudiant, jardins familiaux et actions développées par les services ville..

Le PRE poursuit le partenariat avec le centre social de Boulogne dans le cadre des actions individualisées notamment pour les actions d'aide à la scolarité et activités périscolaires

Le réseau REP + de l'Education Nationale contribue au développement des actions par le PRE en faveur des familles ayant des enfants en âge scolaire.

Le PRE constitue le volet individualisé du Projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville de Boulogne sur Mer, ce qui suppose une articulation entre les temps d'activités périscolaires et le PRE afin de contribuer à une meilleure réussite scolaire et éducative des enfants boulonnais.

PERSPECTIVES 2018

- Travail sur les axes : santé, troubles des apprentissages, décrochage scolaire prévention de l'absentéisme, parentalité

- Revoir la communication et les outils (flyers site web ville, communication courante) dernier trim. 2017 et début 2018.
- Poursuite du partenariat avec les services : culture sport patrimoine sur les actions collectives pouvant aider à la mise en place des parcours individualisés
- Poursuivre la collaboration avec l'extérieur et les réseaux : RFVE, ANARE, et autres collectivités afin de conforter la mise en place de projets locaux et du partenariat, organisation en novembre 2017 une seconde rencontre régionale de la réussite éducative.

Au niveau de la structure porteuse du PRE la Caisse des Ecoles , il est envisagé en fin 2017 et début 2018 un travail de remise à jour des statuts, afin de faciliter la tenue et la gestion des réunions du comité de caisse des écoles et repenser les attributions à vocation sociales de la Caisse des Ecoles vers les enfants et les familles Boulonnaises.

Sur le plan comptable la dématérialisation est totalement effective, le passage au système chorus est en expérimentation en fin d'exercice 2017.

Sur le plan Ressources humaines un travail en partenariat avec le service RH s'avère plus que nécessaire en 2018 sur le modèle de la collaboration avec le service financier de la ville pour une meilleure gestion des personnels et de leurs statuts., il n'y a pas eu d'avancée sur l'année 2017.

Le PRE volet individualisé du Projet Educatif de Territoire (PEDT) doit être associé dans son organisation et sa réflexion sur l'évolution des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2017-2018, tout en conservant la spécificité de l'accompagnement des publics fragilisés vers les activités culturelles sportives et éducatives, la Réussite Educative apportera son expertise sur certains projets transversaux pour l'élaboration de projets périscolaires.

Le Centre Social Municipal

Le CSM **Espace du détroit** réalise sur son territoire d'intervention des actions éducatives et sociales en direction de tout public en s'organisant autour de 4 pôles :

1. Pôle Enfance Jeunesse (PEJ)

Le pôle enfance jeunesse intègre les axes éducatifs temporaires du Projet Educatif Global de la ville (en construction) afin de rendre cohérent les nombreuses animations ou projets pédagogiques en maîtrise d'ouvrage directe ou avec le concours de prestataires locaux ou institutionnels.

Ces nombreuses rencontres ou face à face pédagogique permettent autant que possible de véhiculer des valeurs, de favoriser l'initiative individuelle ou collective, de préparer l'avenir en fait.

Les activités support du PEJ sont extrêmement variées et nombreuses (7) ce qui permet d'augmenter les chances d'avoir prioritairement une action éducative auprès des jeunes publics et des initiations techniques ou d'apprentissage comme par exemple le projet éducation et insertion par les sports nautiques (50 jeunes)

Elles permettent aussi une certaine valorisation et une meilleure estime de soi grâce aux expositions (arts plastiques), aux spectacles (Hip Hop) ou de se sentir utile pour la société comme le projet archéologique sur Angers.

La santé n'est pas en reste non plus car l'initiation à l'équilibre alimentaire, aux conseils nutritionnels, aux bonnes habitudes et au bien-être sont souvent proposés.

Le PEJ est en développement avec notamment un accueil créé récemment pour les moins de 6 ans. Il réalise un nombre important d'actions (7) à visée éducative en direction des jeunes

Ce secteur met en œuvre une action éducative et sociale avérée auprès d'un large public principalement au nord de la commune (88 jeunes par période de vacances)

2. Pôle Accompagnement Educatif (PAE)

Ce secteur se concentre davantage sur un public adolescent afin de les remobiliser sur des projets spécifiques et collectifs dans la perspective de favoriser le vivre ensemble, d'élaborer un projet personnel ou professionnel. Les chantiers jeunes solidaires (3) en sont une parfaite illustration. La plus-value est constatée, les chantiers n'ont pas subi de dégradation et il y a une certaine assiduité.

Le pôle contribue aussi à la lutte contre le décrochage scolaire avec le collège Langevin en proposant des activités sportives, culturelles ou autres, un accompagnement individualisé en lien avec un autre centre social et avec le partenariat de la PJJ et de la CAB.

Les événements Cap ou pas Cap (4), thématiques, proposent des animations « hors les murs » et contribuent au vivre ensemble en impliquant le public du PAE.

Grâce à une écoute, des conseils, un accompagnement et une orientation le pôle contribue à la prise en charge de jeunes publics désorientés ou parfois déstructurés (25 jeunes environ), pour envisager une réinsertion et la définition d'un projet.

Cette mission, réalisée par 2 permanents, contribue activement au vivre ensemble et à la réinsertion des jeunes.

3. Pôle Parentalité (PP)

Le pôle parentalité a mis l'accent sur l'amélioration de qualité de la relation parent-enfant et des familles, la valorisation de la place du père et l'axe santé des familles avec au moins 3 nouvelles actions.

Pour ce faire le PP a développé des actions nouvelles (3) ou pérennisé les anciennes (6 comme la plus célèbre « Babiscotto »)

Ce secteur se développe avec une augmentation de 25% de la fréquentation, la participation des pères augmente elle aussi.

Les liens, partenariats et mutualisations se construisent et croissent avec une reprise de l'accompagnement à la scolarité dans le giron du PP

Les perspectives générales du PP pour la prochaine rentrée scolaire sont donc très encourageantes et fondamentales pour le quartier du Chemin Vert constitué en majeure partie d'un public jeune ayant besoin de repères et d'accompagnement.

4. Pôle Adultes –Seniors (PAS)

L'implication du PAS dans la vie du CSM permet au public senior principalement de conserver de l'activité pour entretenir ou développer des relations sociales, des aptitudes techniques ou physique afin de conserver le plus longtemps possible de l'autonomie.

Ainsi plus de 80 personnes participent aux nombreuses activités qui leurs sont particulièrement destinées et adaptées d'un point de vue pédagogique comme des ateliers bois, meubles en carton, couture, bricolage ...

Des projets solidaires comme le téléthon ou sur l'alimentation contribuent également à l'épanouissement des seniors.

La plus-value apportée contribue globalement au bien vieillir à Boulogne et des perspectives de développement pour 2018 sont aussi encourageantes comme par exemple l'utilisation d'Internet dans un contexte de dématérialisation intensive des services administratifs à la population.

Pour résumer, le CSM espace du détroit, avec les moyens importants humains et matériels alloués par la ville et notre partenaire institutionnel la CAF, les divers partenariats et mutualisations qu'il noue, les réseaux qu'il active, participe activement à l'amélioration du vivre ensemble, du bien vivre à Boulogne, la citoyenneté et l'éducation populaire sur son territoire d'intervention.

Les perspectives pour 2018 :

Les progrès réels engrangés en 2017 grâce aux efforts de chacun, à l'amélioration des procédures et circuits, au développement de l'activité, de la fonction du CSM matérialisée par la validation de l'agrément CAF en mars dernier pour 4 années, sont à poursuivre.

L'implication des usagers dans la définition de la stratégie du centre sera un axe de développement important afin de mieux remplir la fonction de centre social (lieu pour et par les habitants).

L'arrivée d'un nouveau directeur produira une impulsion, une dynamique afin que le CSM soit la structure référente incontournable de tout son territoire d'intervention.

L'Espace Maes

L'espace MAES est une maison de quartier située dans le quartier Damrémont, développe des activités en direction de près de 300 adhérents essentiellement « féminin ». Le public masculin est en augmentation avec le développement de l'axe famille/parentalité.

Les 6 volets présentés répondent aux demandes des habitants et aux orientations éducatives de la ville. Ils contribuent globalement à favoriser la mixité sociale et à la qualification des habitants.

1. Le volet santé bien-être

L'Espace Maes est présent sur cet axe en développant l'offre pour tout public, des projets spécifiques comme « Damrémont mobile/semaine de la mobilité » et « Le Printemps du sport » et le partenariat avec le Service des Sports pour l'Action « Multi'act ». D'autres actions favorisent la prise de conscience de la santé en jouant sur d'autres facteurs (hygiène et alimentation)

Ces ateliers contribuent au développement ou à l'entretien de la santé et méritent d'être développés.

2. Le volet culturel

Ce volet est particulièrement développé et débouche souvent sur de la création musicale avec spectacle ou restitutions publiques. Il permet aux publics des apprentissages qui vont bien au-delà de cet aspect en favorisant notamment l'estime de soi, le respect et la tolérance.

3. Le volet technologique

Maes favorise l'accès aux TIC en direction de publics, souvent âgés, ayant des besoins fondamentaux dans un contexte d'évolution technique extrêmement rapide et des effets de la dématérialisation. Cela permet aux seniors de conserver des liens sociaux.

L'équipe Maes agit sur le « bien vieillir » et prévoit de nouveaux ateliers en 2018

4. Le volet parentalité

La parentalité est certainement le volet le plus important et c'est pour cette raison que l'équipe a mis l'accent dans ce domaine. Cette stratégie payante a permis de doubler les effectifs. Maes est inscrit dans le réseau parentalité 62. Les « petits ateliers » et « Babiscotto » sont connus de tous et des projets sont en préparation pour 2018.

Depuis 2013, l'équipe contribue à l'amélioration de la scolarité des élèves en impliquant autant que possible les parents (23 jeunes en moyenne)

5. Le volet jeunesse – éducation

La transformation de type « CAJ » à une formule « ALSH » durant les vacances scolaires n'a pas tardé à porter ses fruits et près de 30 jeunes sont inscrits régulièrement à MAES dont 16 bénéficient de l'ATL (CAF). Ils bénéficient donc d'une couverture éducative beaucoup plus importante qu'auparavant et à moindre coût pour tous !

Par ailleurs une expérience de type « jeunes en actions » a été tentée cet été au CAJ la plage et semble intéresser et motiver un public adolescent plus âgé (18 adolescents)

Organiser des activités avec des supports pédagogiques adaptés au public permettent de favoriser un travail de longue haleine dans le domaine éducatif, dans la sphère du vivre ensemble et des valeurs.

6. Le volet vivre ensemble

Ce volet est un peu le fil rouge de MAES, on y retrouve des rencontres festives, sympathiques au grès du calendrier. Ces moments sont des occasions de développer des relations sociales, de faire la promotion de MAES et de contribuer au bien vivre ensemble à Boulogne-sur-Mer. Ils ne sont pas à négliger car ils ont une fonction sociétale importante d'autant plus que les usagers de MAES s'investissent de plus en plus (la fête des voisins)

Le comité des usagers récemment créé y contribue aussi en plaçant la démocratie participative au cœur du projet de création du futur Centre Social Municipal.

PERSPECTIVE 2018

L'année 2018 sera celle d'une impulsion nouvelle dans l'animation des quartiers, autour de l'espace MAES.

L'Equipe MAES joue bien son rôle dans une structure de proximité en direction de tous les publics. C'est l'équipement structurant par excellence de Damrémont qui contribue à la montée en qualification des habitants, à l'amélioration de cadre de vie et du vivre ensemble, à une meilleure prise en compte de la parentalité dans notamment les réussites de leurs enfants.

La consolidation de l'équipe amorcée en septembre 2016 et les travaux d'accueil portent progressivement leurs fruits cependant il reste à faire pour faire mieux et plus.

La configuration prochaine en Centre Social agréé CAF va renforcer cet élan.

Le Domaine des Enfants du Boulonnais

Cet outil pédagogique, dont dispose la ville de Boulogne, accueille chaque année les enfants des écoles de Boulogne avec ou sans hébergement.

Le but de ces séjours est d'apporter une vision « grandeur nature » de leur environnement naturel et de leur faire découvrir le monde rural grâce à la ferme pédagogique.

C'est environ 8 500 visiteurs qui séjournent chaque année à Desvres, soit en ½ journée dans le cadre de classe verte, soit sur plusieurs jours pour des classes de découverte.

Des animateurs sont mis à la disposition des classes pendant leur séjour et viennent en soutien pédagogique aux enseignants qui accompagnent les enfants.

En dehors des périodes scolaires, le domaine des enfants du Boulonnais a accueilli également une colonie de vacances pour les enfants de 6 à 12 en juillet et août et des groupes des centres sociaux, avec toujours la priorité pour les enfants de Boulogne/mer.

Le développement durable est l'une des priorités de la municipalité de Boulogne et à ce titre elle a obtenu de nombreuses distinctions. Bien entendu le domaine des enfants du Boulonnais a pris une part très active dans ce domaine.

Les animations proposées aux enfants ont essentiellement pour objectif la préservation de l'environnement, et « la vie au naturel »

Une mare pédagogique a été implantée. Elle permet aux enfants de découvrir la biodiversité des milieux humides et la chaîne alimentaire. Un hôtel à insectes complète l'information des enfants sur la chaîne alimentaire et ouvre des perspectives sur un autre domaine : l'entomologie.

Un parcours d'interprétation dans le bois se trouvant dans le domaine permet aux enfants de reconnaître les différentes essences d'arbre.

La ferme pédagogique a été complètement restructurée pour mettre en valeur les races locales : moutons et chevaux boulonnais, volailles locales. L'objectif est de montrer par exemple d'où vient le lait que l'on boit le matin et avec quoi est fait un pulllover.

Des animations ayant pour thème la lecture de paysage, l'ornithologie, ou la gestion des milieux naturels, sont proposées aux enfants. Toutes les animations sont en concordance avec les programmes scolaires et adaptées aux besoins des enseignants

La gestion technique du domaine a été repensée dans un esprit de développement durable :

En 2017, un jardin pédagogique qui a été mis en place à côté du jardin olfactif et aromatique permet d'augmenter la démarche pédagogique environnementale proposée aux classes et familles.

Des travaux d'isolation de l'ancien réfectoire ont été entrepris permettant à terme un meilleur confort et des économies d'énergie.

PERSPECTIVES 2018

Pour les années à venir, il est envisagé d'accueillir durant les petites vacances des familles pour des « séjours verts » où ils auront le choix entre la découverte du patrimoine naturel et la vie à la ferme, avec des animations et des travaux relatifs à l'élevage et l'entretien des animaux de la ferme.

La mise en place d'une ruche pédagogique devrait permettre de faire comprendre l'importance et la place de l'abeille dans notre environnement et l'organisation d'une société.

Un four à pain sera installé et des initiations à la confection de repas à base de produit de la ferme seront proposées

Enfin la station météorologique sera restaurée et aménagée pour servir d'outil pédagogique.

Le domaine des enfants du Boulonnais va donc renforcer sa vocation d'outil pédagogique pour apprendre aux enfants l'importance du respect de notre environnement et va ouvrir plus largement ses portes aux familles pour leur faire découvrir les bienfaits de la consommation de produits naturels et faire découvrir les plaisirs de la campagne aux citadins qui n'ont pas l'occasion de voyager.

Des travaux de réhabilitation du domaine (toitures en mauvais état : nombreuses fuites récurrentes) et du château (toiture, plancher, etc...) sont urgents. En effet le château en lui-même se dégrade : le premier étage n'est plus accessible au public, ce qui est dommageable.

Des travaux de réaménagement permettraient l'accueil de groupes dans de meilleures conditions ainsi que l'accueil de petits groupes ou familles.

Par ailleurs les potentiels du château sont énormes et une réhabilitation avec petite construction attenante pourrait permettre de transformer celui-ci en une structure dédiée à la formation avec hébergement sur place.

Devant la demande de plus en plus importante des instituteurs venant sur le domaine à la journée ou même plusieurs jours (en classe verte), il est important de développer les technologies nouvelles : wifi sur tout le domaine, postes informatiques à la disposition des élèves, tablettes pour les animateurs.

L'action du C.C.A.S

Département Affaires générales

Dépenses de Personnel au Budget Principal

Sur l'exercice 2016, les dépenses de personnel avaient atteint 6 378 266,76 €

Au 31 août 2017, elles s'élèvent à 4 344 363,21 €, soit 2 % de plus qu'en 2016 à la même période.

Au 31/12/2017, par projection, on peut estimer une réalisation autour de 6 500 000 €.

Pour 2018, la reprise du service Logement de la Ville par le CCAS entraînera des dépenses de personnel supplémentaires de l'ordre de 102 000 €, alors que la mutation d'un technicien principal à la Ville entraînerait une diminution de charges de 46 000 €.

Il est toujours prudent de prévoir une provision pour le paiement des validations de services.

Le total des crédits à inscrire pourrait s'établir autour de 6 600 000 €.

Pour 2018, compte tenu des dépenses supplémentaires à prévoir liées aux transferts de compétence de la Ville vers le CCAS, le montant de la subvention sollicitée à inscrire au budget primitif reste à déterminer plus précisément.

Pour rappel, au cours du dernier trimestre 2017, compte tenu des projets communs et de sa mission transversale, le service informatique du CCAS a été mutualisé avec le service de la ville. L'agent du CCAS a donc intégré l'équipe informatique de la ville. Dans le même esprit, il est prévu au cours de l'année 2018 la mutualisation d'autres services ayant pour objectif d'harmoniser les pratiques et de réorganiser le fonctionnement des services.

Service Restauration

Le remplacement du véhicule réfrigéré de livraison des écoles et des crèches est en cours, son financement est prévu au budget 2017. Il reste des dépenses d'investissement à prévoir pour remplacer les installations vieillissantes.

Par ailleurs, suite à l'audit mené sur la restauration, une réorganisation de ce service est prévu avec notamment l'acquisition d'un logiciel de gestion des menus et des commandes qui pourrait être financé par la Ville.

Un marché pour l'achat des denrées alimentaires devrait être lancé courant 2018 avec l'élaboration préalable de fiches menus.

Département Gérontologie/Handicap

SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Le service d'aide à domicile enregistre une augmentation d'activité ces derniers mois ; conséquence de l'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement depuis 2016.

Ainsi, au 31 août 2017, le service a effectué 46 884 heures contre 44 290 heures au 31 août 2016, soit **une augmentation de 2594 heures (+ 5,86 %)**.

Avec une moyenne mensuelle de 6 700 heures, les 80 100 heures prévues pour 2017 seront probablement atteintes et peut-être même dépassées.

Un nouveau logiciel métier Sonate a été acheté courant 2017. Il est assorti de la mise en place d'un outil de télégestion mobile permettant une interaction avec les intervenants pour une plus grande réactivité. Ainsi, les aides à domicile seront équipés chacune d'un smartphone à compter de Novembre 2017. Les formations d'utilisation sont actuellement en cours.

Les efforts consentis pour diminuer les dépenses au budget devraient permettre de constater cette année encore un résultat de l'exercice positif. Le déficit de clôture ayant fortement diminué en 2016, on peut espérer un résultat de clôture excédentaire pour 2017.

Service Mandataire

L'augmentation de l'activité impacte également fortement le service mandataire pour lequel 6210 heures ont été réalisées du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017 contre 3194 heures pour la même période en 2016 soit une hausse de quasi 100%. Ce service, jusqu'ici plutôt sollicité pour de l'aide-ménagère ou de la garde de nuit, est depuis quelques mois utilisé pour des tâches d'auxiliaire de vie en journée.

Repas à Domicile

Le service de portage de repas enregistre également une hausse d'activité. 21520 repas ont été livrés du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017 contre 20412 du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016 soit 1108 repas supplémentaires.

Dépannage

508 dépannages ont été effectués du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017 contre 588 dépannages sur la même période de l'année 2016. Si le nombre d'interventions baisse quelque peu, le nombre d'utilisateurs ayant recours à ce service augmente passant de 62 à 76 bénéficiaires.

Transports Accompagnés

Le service transports accompagnés connaît une activité stable avec 283 transports effectués du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017 contre 291 en 2016 pour la même période. Comme pour le service dépannage, le transport accompagné a bénéficié à davantage d'utilisateurs soit 42 contre 36 bénéficiaires en 2016.

Projections 2^{ème} Semestre 2017 ET 2018

L'augmentation de l'activité enregistrée pour le service d'aide à domicile devrait logiquement se poursuivre au cours de l'année 2017 et en 2018 compte-tenu du vieillissement de la population. Dans un tel contexte, le pôle services à la personne devra continuer de s'adapter afin de garantir un service de qualité tout en préservant le bien-être au travail pour les agents.

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) d'une durée de 5 ans sera signé avec les services du Département d'ici fin 2017 prévoyant notamment à cette échéance la mise en place d'une astreinte.

Service de Soins Infirmiers à Domicile au 30 Juin 2017

Au 30 Juin 2017, le service avait pris en charge 103 personnes.
78 femmes et 25 hommes dont la moyenne d'âge se situe 85 et 95 ans.

Le secteur d'activité du SSIAD se situe sur 11 communes mais actuellement les agents interviennent essentiellement sur Boulogne-sur-Mer et Saint Martin, ainsi que sur Condette et La Capelle.

Le SSIAD compte 15 ETP aide-soignant, 2 infirmières coordinatrices et 1 secrétaire médicale. Il travaille en relation avec les différents services de maintien à domicile du CCAS de Boulogne ainsi qu'avec les différents partenaires du secteur.

Le Département du Pas de Calais a mis en place un dispositif d'information, d'accueil et d'évaluation de la situation des personnes âgées et des personnes handicapées, sous la forme de maisons départementales de l'autonomie (MDA).

Un travail de partenariat avec la Maison de l'autonomie du Boulonnais, et l'équipe MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) a permis d'apporter des réponses plus adaptées aux situations complexes.

Un nouveau dossier de soins a été mis en place suite à la création d'un groupe de travail impliquant des membres de l'équipe. Plus clair, c'est un outil apprécié des soignants et des usagers. D'autres groupes de travail vont voir le jour à la rentrée, afin d'améliorer la qualité du service.

Les réunions, devenues mensuelles depuis le début d'année, permettent également aux agents d'échanger sur les prises en charge et sur leurs pratiques.

Perspectives pour l'année 2018

Continuer le travail de partenariat avec la MAIA, le service social du CHB et les différents services de maintien à domicile pour permettre une prise en charge optimum des patients.

Poursuivre le développement des visites à domicile afin d'apporter un ajustement et prévenir les problèmes.

Créer des groupes de travail (1 Infirmière et 2 Aides-soignants) pour améliorer les outils et la qualité du service. Exemple : transmissions ciblées, encadrements des étudiants....

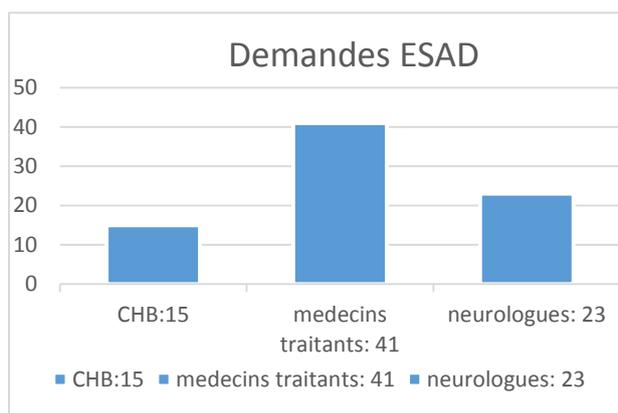
Développer la formation continue du personnel et utilité pour le service d'une remise à jour concernant les gestes de premiers secours.

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2017, l'ESAD a reçu 93 demandes, 79 ont abouti à une prise en charge. Cela représente une augmentation de 39% par rapport à l'année précédente.

De manière générale, les demandes correspondent davantage aux critères de prise en charge de l'ESAD, ce qui indique une meilleure connaissance de notre service et de nos objectifs de la part des médecins et de nos partenaires.

Origine des demandes d'ESAD (depuis le 1^{er} janvier 2017)



Actuellement, 30 personnes sont suivies dans le cadre de l'ESAD. La file active s'est maintenue à 35 personnes suivies par semaine du mois de mars au mois de juin 2017. Cette extension temporaire du nombre de patients a été accordée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de limiter les temps d'attente avant le début de la prise en charge et de réguler le flux des demandes.

Les partenariats avec la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie) ainsi qu'avec la Plateforme répit du Boulonnais restent pérennes. Une étroite collaboration permet un suivi plus efficace des patients ainsi que la mise en place de relais après la prise en charge de l'ESAD.

Répartition par sexe et par âge :

Le service a suivi 20 hommes (moyenne d'âge : 80 ans) et 59 femmes (moyenne d'âge : 83 ans).

La répartition des 79 personnes prises en charges depuis le 1^{er} janvier par communauté de communes est la suivante :

La majorité de nos prises en soins ESAD se situe sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (66 personnes). Quelques interventions ont eu lieu dans la Communauté de Communes de la Terre des 2 caps (6 personnes) ainsi que dans la Communauté de Communes Desvres-Samer (4 personnes)

Perspectives d'évolution de l'ESAD

Extension de l'ESAD

L'augmentation des demandes de prises en soins ESAD semblent justifier d'un réel besoin d'accompagnement des personnes atteintes de maladie neuro dégénérative dans notre zone d'intervention. Suite à l'accord d'une évolution temporaire du nombre de patients suivis par semaine de 30 à 35, l'intérêt d'une extension définitive de notre file active semble démontré. Une surveillance des appels d'offre de l'ARS concernant ce projet sera faite afin de pouvoir y prétendre pour répondre de manière efficace aux besoins de notre secteur.

Approche Montessori adaptée

Suite à deux formations sur l'Approche Montessori adaptée aux personnes âgées, les objectifs de prise en charge en ESAD ont évolué afin de mieux correspondre aux besoins des personnes suivies et de leurs proches. Cette approche humaniste s'appuyant sur les capacités des patients et non sur leurs difficultés permet un accompagnement plus respectueux en favorisant le maintien de l'autonomie et des projets de vie malgré la maladie.

Partenariat avec la MAIA et le département

Des réunions de Comité de Pilotage sont régulièrement organisées par le Conseil Départemental autour de l'aide aux aidants. L'ESAD y participe régulièrement selon les thèmes proposés (organisation de la journée des aidants parcours d'accompagnement des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives...). Cette collaboration perdurera en 2017 et 2018 selon cette thématique.

Les Assistantes de Soins en Gériatrie vont également participer par ce biais à une formation de détection de l'épuisement de l'aidant dans l'année à venir.

Satisfaction des usagers/ évaluation interne

Des questionnaires de satisfaction sont remis depuis le début de l'année aux personnes suivies par le service. Cela permettra de faire un premier bilan concernant nos interventions et le fonctionnement du service en fin 2017. Des réunions avec les Assistantes de Soins en Gériatrie sont prévues 2 fois par mois afin de poursuivre l'amélioration de notre qualité de service.

Formation des stagiaires

Les stagiaires aides-soignantes et infirmières du SSIAD passent une demi-journée en ESAD et accompagnent les Assistantes de Soins en gériatrie lors de leurs interventions afin de mieux connaître le rôle et les objectifs de ce service ainsi que l'approche des personnes atteintes de démences.

Services Animation et Développement des Animations Intergénérationnelles

1-Ressources Humaines

- Deux personnes ont été recrutées en service civique de janvier à août 2017 (8 mois) avec des missions spécifiques en animation relatives à l'amitié Franco-américaine et la Légion d'Honneur :
 - Création de diaporamas
 - Confections d'objets de décoration lors d'ateliers de travaux manuels
 - Aide lors de repas thématiques, d'ateliers de jeux de société et de lecture de presse
 - Aide à l'organisation pour le carnaval
 - Aide à l'animation d'ateliers mémoire, des ateliers « le Fil Solidaire » et « Surf° Aînés »

2- Actions développées dans le cadre d'appels à projets

Les animations ont pour objectif :

- De favoriser le vieillissement actif afin que les personnes âgées conservent leur autonomie et leur bonne santé aussi longtemps que possible ;
- De développer les liens entre les générations ;
- De maintenir l'inclusion sociale des aînés afin d'éviter l'isolement.

Une action engagée en 2016 se poursuit en 2017 :

✓ *Liens Solidaires et Part'Hâges*

Action menée en 2016 dans le cadre de la lutte contre l'isolement social grâce à un cofinancement de la Fondation Caisse d'Epargne Nord-France Europe (CENFE) (9669 €) et du Conseil Départemental (3000 €).

Action poursuivie en 2017 grâce aux 1000 € additionnels attribués par les sociétaires de la Société Locale d'Epargne (SLE) Pays d'Opale.

Ce financement complémentaire a permis d'organiser des repas en commun pour des personnes isolées dans des restaurants de la Ville de Boulogne-sur-Mer ainsi qu'une sortie dans la Somme au Château de Rambures.



Une action musicale sera développée sur le dernier trimestre de l'année 2017 : Méli-Mélo

Une subvention de 2000 € a été allouée par la Fondation Bruneau pour la prévention de l'autonomie par la pratique d'activités musicales.

Sont prévues :

- des séances de karaoké animées conjointement par le service animation et l'association Opal 3
- des initiations à la danse en ligne par un prestataire extérieur

La subvention va permettre :

- L'achat de matériel de karaoké : lecteur CD, écran, micros, amplis
- La rémunération du prestataire de danse en ligne

Ouverture en centre-ville d'un espace de transmission de savoir-faire : La Fabrique

Il s'agit d'un espace dédié à la transmission de savoir-faire et à la solidarité; cet atelier doit permettre de favoriser la cohésion des liens et le vivre ensemble en permettant aux personnes retraitées de rester utiles et actives pendant leur retraite et en offrant à des jeunes l'opportunité de découvrir et pratiquer des activités manuelles. Il doit permettre à des personnes ayant de faibles ressources de pouvoir s'équiper en vêtements et objets de la vie courante.

Deux catégories d'activités seront développées :

- Une activité couture pour la mise en place d'un vestiaire
- Une activité « Repair Café » pour la rénovation de petits objets et petit électroménager

Cette action est menée grâce à des subventions obtenues dans le cadre de la politique de la Ville (dossier Coup de Pouce Solidaire).

3- Une année marquée par les commémorations de l'amitié franco-américaine et du 70^{ème} anniversaire de la remise de la Légion d'Honneur à la Ville

- ✓ Des animations en lien avec les commémorations de l'arrivée du Général Pershing en juin 1917 :
- ✓

Ateliers mémoire sur l'histoire et les célébrités américaines, rencontres « Thé ou Café » avec des quizz sur les Etats-Unis, diaporamas « Voyages et découvertes » spécial Amérique, repas à thème, travaux manuels (décorations aux couleurs américaines), quart d'heure américain lors des thés dansant organisés par l'association Opal 3.

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la remise de la Légion d'Honneur à la Ville de Boulogne-sur-Mer, huit classes de CM1 et CM2 des écoles primaires de la ville ont participé au concours « La jeunesse boulonnaise à la rencontre de l'ordre de la Légion d'Honneur », parrainé par le Colonel François Fallouey, Président de la Section des Membres de la Légion d'Honneur de Boulogne-sur-Mer.

Dans ce cadre, les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry ont rencontré les aînés du CCAS afin de réaliser un travail de mémoire et de recherche relatif à la reconstruction de la ville après la seconde guerre mondiale.

Ce travail, présenté en public devant un jury à l'Hôtel de Ville le vendredi 12 mai, est affiché dans le hall de l'hôtel de Ville pour la période estivale.



Les aînés ont aussi participé :

- A la Fête des Voisins en mai
- A la Fête de la Musique en juin
- Au repas estival en juillet
- A la cérémonie de la légion d'honneur

Deuxième semestre 2017 :

Les 2 et 3 septembre, présence du CCAS à la manifestation « A l'Asso des Berges » afin de présenter les activités pour les seniors (sport, animations, activités créatives, informatique).

Les aînés prendront part :

- A la Marche Bleue en octobre
- A la Fête du Hareng et au téléthon en novembre
- Au téléthon et au repas des aînés en décembre

4- La lutte contre l'isolement social

- Une année de défis pour l'Atelier « Le Fil Solidaire »

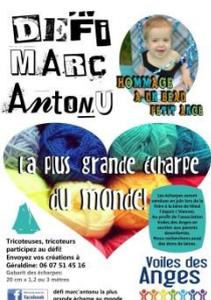
Cet atelier, créé en avril 2015, regroupe aujourd'hui 25 personnes passionnées par les ouvrages de tricot et crochet : la moitié des participants habite dans les résidences gérées par le CCAS, l'autre moitié réside en ville.

Les ouvrages (essentiellement des layettes) sont créés dans un but de solidarité et sont offerts à des familles ayant de jeunes enfants.

2017 restera marqué par la participation au défi de la plus grande écharpe du monde, le défi Marc Antonu, du nom d'un enfant décédé à 18 mois ; cette collaboration a été initiée par l'une des participantes à l'atelier.

Près de 4000 tricoteuses en France ont participé à ce défi ; l'écharpe, mesurée en juin, a atteint la longueur de 86,500 km.

Un diplôme a été remis fin juin à chaque participante par Mme Fontaine et Mr Leroy.



Le groupe participe également à l'action « Yarn Bombing » (arbre tricoté) initiée par le CCAS. C'est un projet.

Le groupe prend part actuellement au défi lancé par l'Institut Curie : la confection, avec des carrés tricotés, d'un ruban rose le plus long possible pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Par la suite, le groupe confectionnera des décorations pour la Fête du Hareng.

Une réflexion est en cours pour la constitution d'objets en tricot pour le Téléthon 2017.

- MONALISA

26 personnes sont suivies par le service développement des animations intergénérationnelles dans le cadre de la lutte contre l'isolement social.

L'année 2017 est marquée par une collaboration plus proche avec le Conseil Départemental ; le CCAS a été invité à présenter ses actions de lutte contre l'isolement social lors de la réunion des partenaires du Conseil Départemental en juin 2017.

Pour l'année 2018, est prévu le déploiement d'un dispositif de visites à domicile pour les personnes isolées ayant des difficultés à se déplacer hors de leur domicile, visites effectuées par des bénévoles sous la Direction du CCAS.

5- Boulogne, Ville Amie des Aînés

La Ville de Boulogne-sur-Mer a adhéré au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés et au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), par délibération du Conseil Municipal le 27 juin 2017.

Partenariats

En 2017 :

✓ Les partenariats poursuivis :

- Avec le Quadrant, réseau des bibliothèques, notamment le service « Le Livre chez Vous »
- Avec le centre de loisirs BAJ : animations intergénérationnelles, « apesanteur lecture », après-midis festifs
- Avec l'Institut d'Education Motrice (IEM) Imagine : Téléthon, rencontres autour de goûters
- Avec le Centre Social Municipal (CSM) et l'Espace Maes
- Avec les associations Opal 3 et Amitiés Aînés : repas, spectacles, sorties
- Avec la MACEP

✓ Les nouveaux partenariats :

- Avec l'école Jules Ferry : partenariat dans le cadre des commémorations liées à la Légion d'Honneur.
- Avec le Lycée Mariette : des animations intergénérationnelles (atelier culinaire, rencontre jeux de société, chasse au trésor sur le thème de l'Amitié Franco-Américaine, et book photo) en collaboration avec le Centre Social Municipal

Un partenariat est à l'étude avec la Maison du Projet autour d'une action « Recycl'Hâges ».

Perspectives 2018 : projets d'animations

- Création d'objets à base de palettes avec la Maison du Projet
- Projet « Mémoire du quartier du Chemin Vert » avec la Maison du Projet
- Séances de sport « Zumba Gold » avec l'association Opal 3
- Projet sur l'histoire du lycée Mariette avec le service Ville d'Art et d'Histoire

- Projet d'animation intergénérationnelle avec l'école Jules Ferry (contenu à définir)
- Bar à animations Damrémont
- Conseil des aînés
- Mise en place d'un point informatique au sein des résidences autonomie
- Centenaire de la fin de la guerre

Logement

Au 31 juillet 2017, les Commissions Logements ont fait entrer 16 nouveaux résidents.

Réflexion sur publicité à mettre en œuvre pour faire connaître les structures du C.C.A.S. au plus grand nombre (site internet de la Ville, lettre d'information, flash spécial sur l'abécédaire...).

Projet d'Etablissement

Le service logement a élaboré le projet d'établissement en s'appuyant notamment sur les conclusions des évaluations interne et externe. Ce projet définit les objectifs en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement. Il est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du Conseil de la Vie Sociale et adoption en Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 28 juin 2017.

Conseil de la Vie Sociale

Deux réunions du Conseil de la Vie Sociale se sont réunies :

- Le 06 avril 2017 concernant le suivi des travaux et des observations des résidents et une information sécurité incendie
- Le 29 mai 2017 concernant le projet d'établissement

Travaux de réhabilitation

Maryse Latour et Gai Logis

Les travaux de réhabilitation sont terminés depuis mai 2017 sur les 2 résidences autonomie Gai Logis et Maryse Latour. Une visite de fin de chantier s'est déroulée le 12 mai 2017 en présence de Monsieur le Maire, Madame l'adjointe aux affaires sociales, Monsieur le Directeur d'Habitat du Littoral, Monsieur le Directeur du CCAS, Madame la Directrice Adjointe du CCAS et les résidents.

Quéhen et Bellevue

A l'instar de ce qui a été fait pour Maryse Latour et Gai Logis, une demande de financement a été déposée à la Carsat Nord Picardie en Juin 2017 conjointement par Habitat du Littoral et le CCAS dans le cadre de l'appel à projets 2017 « lieux de vie collectifs » et du Plan d'Aide à l'Investissement (2014-2017) dont les fonds proviennent de la CNSA.

Département Action Sociale

La fréquentation au cours du 1er semestre 2017 reste stable par rapport à l'année dernière durant la même période. Elle est passée de 9324 à 9072 personnes.

➤ **L'aide extra-légale**

- Secours financiers :

- 1^{er} semestre 2017 : 696 demandes formulées dont **609 accordées** soit **37 632 €**
- 1^{er} semestre 2016 : 781 demandes formulées dont **691 accordées** soit **44 868 €**

Le nombre de secours financiers attribués a légèrement baissé par rapport à l'année dernière. Cela peut s'expliquer par l'attribution de chèque énergie de l'Etat aux familles avec des faibles revenus (montant maximum : 144 €/an), de la mise en place de l'allocation Garantie Jeune (470 €/mois), de la prime d'activité et du non recours au droit des bénéficiaires.

*Projection pour 2017 : **1170 secours financiers** pour un total estimé à **58 330 €**.*

- Prise en charge de la restauration scolaire

- 1^{er} semestre 2017 : 420 demandes formulées dont **387 accordées**
- 1^{er} semestre 2016 : 490 demandes formulées dont **460 accordées**

Il est à noter une légère baisse de demandes par rapport à l'année dernière. Cela peut s'expliquer par l'augmentation conséquente (+11.5 %) des demandes de cantine l'année dernière.

*Projection pour 2017 : **665 prises en charge de la cantine**.*

- Micro-Crédit Personnel (mobilité et équipement de 1^{ère} nécessité)
- 1^{er} semestre 2017 : 11 demandes formulées dont **6 accordées**

- 1^{er} semestre 2016 : 20 demandes formulées dont **4 accordées**
Les dossiers ont été rejetés principalement en raison d'une incapacité de remboursement ou d'une situation de surendettement des demandeurs. Essentiellement destinées à l'achat d'un véhicule, il est difficile de réorienter les demandeurs vers d'autres dispositifs. Toutefois, le CCAS leur propose la carte de transports en commun à demi-tarif.
- **Interventions sociales : 1432 familles accompagnées** (conseil dans les domaines de la vie quotidienne, aide aux démarches administratives, orientation vers des partenaires et négociation avec des créanciers). Les interventions se multiplient en raison de la complexité des situations rencontrées (dettes élevées et multiples, aide à l'accès au numérique, cas complexes, difficultés comportementales...).
- Les fournisseurs d'énergie ont mis en place une application extranet pour permettre aux référents sociaux d'optimiser le suivi des clients en difficulté.
- **Carte de transport urbain en commun : 223 prises en charge**

➤ **L'aide légale**

- **.S.A :**
- **Demande d'allocation : 13**
Dans le cadre de la dématérialisation, les demandes de RSA sont saisies depuis 2017 à partir d'une application extranet de la CAF.
- **suivis des bénéficiaires du R.S.A : 80 000 € de subvention**

929 actes (contrats et bilans) réalisés soit **73 % de la convention**. Cela représente 335 suivis personnalisés et 497 suivis renforcés

- **F.S.L : 68 dossiers instruits** (énergie, logement et accompagnement social) :

A noter que les décisions prises par la Commission FSL se sont durcies :

- ⇒ regard limité au cadre administratif à travers le règlement
- ⇒ absence de prise en considération des critères sociaux, des efforts d'insertion... .

Par conséquent, les partenaires instruisent moins de dossiers FSL.

- **Expulsions locatives** : 36 enquêtes sociales
- **Regroupement familiaux** : 8 enquêtes sociales
- **Election de domicile** : 32 nouvelles demandes acceptées
- 1^{er} semestre 2017 : 61 personnes ayant une élection de domicile
- 1^{er} semestre 2016 : 34 personnes ayant une élection de domicile

Le nombre d'élection de domicile a quasiment doublé par rapport à 2016 et touche davantage les jeunes de 18-25 ans.

➤ **Perspectives :**

- Transfert en intégralité de la Caisse des Ecoles vers le C.C.A.S du dispositif « Bons chaussures » : **1015 bons attribués en 2016** – Mise en place des tickets habillement
- Transfert du Service logement/Mairie vers le CCAS au 1^{er} octobre 2017 avec pour objectif un accompagnement social global des familles
- Refonte du dispositif « suivi des bénéficiaires du RSA » par le Conseil Départemental avec notamment une baisse éventuelle de la subvention.
- Renforcement du micro-crédit vers les frais d'obsèques et élargissement du dispositif à la santé, la restructuration des créances et à l'adaptabilité du logement.